TEMPERATURE
Vallée d'Ottawa et région de Montréal.—Beau et chaud jusqu'au soir; ensuite, averses, principalement dans la partie ouest.

Canadiana

LE JOURNAL

TEMPERATURE
Région de Québec et Golfe.— Vents d'ouest modérés à frais; beau et chaud.

DEUXIEME ANNEE—N° 148 MONTREAL, MARDI, 11 JUIN 1901 8 PAGES: UN CENTIN

LA FOLIE FINANCIERE

Jules Roche dénonce la conduite du Parlement Français

Il évoque le souvenir de Louis XVI et de Turgot

Paris, 10. — Dans un article de fond, le "Figaro," sous la plume de M. Jules Roche, ex-ministre du commerce, dénonce qu'il appelle la folie financière de la chambre des députés et du sénat; il leur reproche de nourrir des projets insensés, comme la loi sur les retraites des employés de chemins de fer qui, d'après les chiffres qu'il accumule, coûtera 75 millions de francs. M. Roche fait remarquer que le mécanicien, bien loin de recevoir un salaire insuffisant, est payé en moyenne 3.750 francs par an, chiffre qui est supérieur à la solde d'un capitaine dansl'armée française. M. Roche calcule que la loi sur les retraites ouvrières coûtera au gouvernement 800 millions; il ajoute que tous ceux qui ne sont pas absolument aveugles doivent voir que le péril qui menace les finances du pays est le résultat direct de l'anarchie que l'on décore du nom de régime parlementaire. Le journal reproduit la fameuse lettre que Turgot écrivit à Louis XVI le 22 août 1774, exposant la nécessité de réduire les dépenses du pays à une somme inférieure à celle des revenus, et déclare, que cette lettre devrait être gravée en lettres d'or sur les murs de la chambre des députés et du sénat, affirmant que l'avis de Turgot trouve beaucoup plus son application aujourd'hui qu'en 1774. L'article finit avec ces mots: "Il est certaine qu'il n'y a pas de roi en ce moment, mais il n'y a pas non plus un Turgot."

Le "Journal des Débats" fait aussi une attaque contre ce qu'il désigne comme la folie financière des députés et des sénateurs, qui conduisent, d'après l'économiste à la tête du journal, le pays à la banqueroute.

L'état de M. Hardy

Toronto, 11 — A une heure ce matin, l'honorable M. Hardy, reposait doucement. Les médecins de l'hôpital disent que si son état continue à s'améliorer durant la nuit il a une chance de recouvrer la santé.

Les récoltes dans l'Etat de New-York

New-York, 10. — Les statistiques sur l'état des récoltes dans l'ouest de l'Etat de New-York constatent que les pluies trop abondantes du printemps ont causé beaucoup de tort aux récoltes de l'année. Le maïs a le plus souffert; il a fallu, en grande partie, le planter de nouveau; les légumes, la culture maraîchère, en général, n'ont pas éprouvé trop de dégâts. Un grand nombre de pommes, de différentes variétés, seront rares; quant aux pommes d'hiver, il n'y en aura presque pas. En ce qui concerne les autres fruits, il est encore difficile de se prononcer; tout dépendra de la température à venir. Dans la région vinicole à ports officiels constatent que les pluies ont causé beaucoup de bien aux vignes et on s'attend à une récolte exceptionnelle.

Dans plusieurs comtés, les fermiers sont obligés de labourer les terrains bas où ils avaient semé du blé; tout le grain est pourri. Enfin, à la suite des premières chaleurs, des nuées d'insectes couvrent les plantes et causent sans doute beaucoup plus de dégâts que la température humide. Dans certains endroits, les pêchers sont aussi menacés de destruction par une maladie spéciale; les feuilles se recroquevillent et les fleurs se dessèchent.

Terrible naufrage

Victoria, C.-A., 10. — Le steamer Kinshin Maru, de la ligne Nippon Yuesen Kaisha, est arrivé ce matin. Il a apporté la nouvelle que le vaisseau voyageur allant de Chusan à Ningpo a chaviré pendant une bourrasque le 8 mai et que des soixante-huit personnes à bord, neuf seulement ont été sauvées. Trente cadavres ont été jetés sur la côte.

LA POLITIQUE FRANCAISE

On se chamaille déjà comme en pleine période électorale

Un mouvement pour la réorganisation des partis

Paris,, 10. — Bien qu'onze mois nous séparent encore des élections générales, chaque parti politique est néanmoins sous les armes, cherchant à s'assurer une forte position pour le grand combat qui sera livré en mai 1902. Les feux de cette haine sectaire qu'étalent les Français lorsqu'il discutent entre eux leur politique intérieure, sont déjà allumés; il semble que ce soit l'héritage de la Révolution. Les caricaturistes et les gravures des journaux parisiens présentent un baromètre ultra sensible si l'on veut, mais dans son ensemble, bien exact du sentiment public, il marque maintenant "variable". Le "Figaro" publie une gravure d'une demi-page, représentant des groupes d'individus se lançant des chaises à la tête et s'assommant à coups de canne et de parapluie; les victimes sont couchées dans le ruisseau avec les yeux pochés, les chapeaux enfoncés, saignant du nez. Le titre de la gravure est le suivant: "Décidément, la période électorale est ouverte."

Paris, 10 juin.—Les différentes sections de la majorité républicaine formant divers groupes parlementaires tels que la gauche démocratique, l'union progressiste et les radicaux socialistes, cherchent à se réunir dans un grand congrès radical qui séparera ceux qui soutiennent le ministère d'avec les modérés. Ce dernier terme comprend les nationalistes, les ralliés et les républicains modérés. Ainsi le pays sera divisé en radicaux et modérés, et il y aura une distinction politique plus simple et plus claire que celle qui avait existé jusqu'ici.

Pour lutter contre le "trust"

Toledo, O., 10. — Un terrain a été acheté samedi pour y établir le plus grand moulin à l'huile de lin du monde pour combattre le "trust."

M. E. Lewis Metzger, de Philadelphie, est l'homme qui "paraît" dans la transaction, mais il est compris qu'il est associé avec Guy G. Major, ex-maire de cette ville, président de l'American Linseed Company. Tous deux sont des hommes d'expérience en cette industrie et le nouveau moulin va être érigé aussitôt que possible.

Le duc d'York à Auckland

Auckland, 10 — Le steamer anglais "Ophir", à bord duquel voyagent le duc et la duchesse de Cornwall et York, est arrivé ici, à midi aujourd'hui.

La défense de Cherbourg

Cherbourg, 10 — Le port de Cherbourg dispose actuellement pour sa défense, et éventuellement pour l'attaque à petite distance du littoral, de trois sous-marins, le "Morse", le "Français" et "l'Algérien", et d'un submersible autonome, le "Narval", pouvant facilement traverser la Manche et y évoluer à son aise.

Ces petits bâtiments sortent, à tour de rôle, plusieurs fois par semaine, pour manœuvrer en rade; il n'est pas de jour que l'on voie l'un d'eux évoluer, plonger ou lancer des torpilles contre des buts remorqués.

LE NOUVEAU-MEXIQUE

Veut être érigé en état

Washington, 10.—Le gouverneur Orero, du Nouveau Mexique, demande que son territoire soit érigé en Etat.

"Nous avons 250,000 âmes dans nos limites", dit-il "bien que l'on n'en donne que 190,000 dans le recensement. On a oublié plusieurs noms parce que l'énumération a été faite avec beaucoup de difficultés. Notre territoire est aussi grand que New-York, la Pensylvanie et plusieurs autres états réunis. Nous avons de l'or, de l'argent, du charbon et de l'huile en quantité suffisante pour faire du Nouveau-Mexique un des Etats les plus riches de l'union. Nous ne discontinuerons pas de prier tant que notre demande ne sera pas reconnue."

UN GENDRE FURIEUX

Il paye 500 francs pour avoir frappé sa belle-mère

Et il déclare que c'est bon marché

Paris, 10.—Louis Jammard, coulissier, a comparu devant le juge de paix pour avoir frappé sa belle-mère.

M. le président, a-t-il expliqué, je voulu la frapper sérieusement, mais je ne pouvais la supporter plus longtemps. Elle excitait ma femme contre moi et me rendait la vie intolérable. Aussi lui ai-je donné une claque. Je l'avais déjà avertie que, si elle revenait jamais chez moi pour comploter avec ma femme contre ma tranquillité d'esprit, jelui donnerais une leçon et je l'ai fait."

"Votre acte est indigne d'un homme bien élevé, dit le juge rudement. Vous pensez sans doute avoir été bien malin en faisant une brutale plaisanterie."

"Vous ne la connaissez pas, interrompit le prisonnier. Il n'y a pas à plaisanter avec une belle-mère, et je voulais la tenir éloignée."

"Silence! s'écria le juge. Je vous condamne à 500 francs d'amende, sans préjudice des dommages-intérêts que votre belle-mère peut demander au tribunal civil, ainsi que je l'y engage fortement."

Cette remarque rendit Jammard furieux.

"Je n'ai pas besoin de recevoir de leçon du tribunal sur la conduite à tenir dans mes affaires de famille. 500 francs c'est bon marché, et peut m'importerait que l'amende fût de 1,000 francs. Je n'aurais pas voulu pour une somme double manquer le plaisir que j'ai éprouvé."

Le juge, sur ce, condamna Jammard à trois jours de prison pour insultes au tribunal.

L'INDUSTRIE DU PHOSPHATE

M. Rouville a une entrevue avec M. Parent. Le tracé du chemin de fer

Québec, 10, (Spéciale.—La présence à Québec de M. Rouville, capitaliste parisien et propriétaire d'une grande étendue de terrains miniers dans la vallée de la Rivière du Lièvre, a remis en question l'exploitation des mines de phosphate du comté d'Ottawa. M. Rouville est prêt à commencer les travaux d'exploitation dès lors qu'il recevra des gouvernements une aide efficace. Après avoir visité ses propriétés minières à Notre-Dame de la Salette, M. Rouville s'est rendu à Ottawa avec M. H. Lortie, qu'il a constitué son chargé d'affaires au Canada. Ils ont eu une entrevue avec sir Wilfrid Laurier qui semble favorable aux projets de M. Rouville. Celui-ci a aussi eu à Québec une entrevue avec l'honorable O. N. Parent. Le premier ministre lui a dit que son gouvernement ferait tout en son possible pour favoriser d'une manière efficace toute tentative sérieuse à l'effet de reprendre l'exploitation des phosphates de la Rivière du Lièvre.

M. Rouville est décidé à faire commencer immédiatement le tracé du chemin de fer dont la construction est absolument nécessaire à la reprise de l'exploitation des mines. Ce travail doit être commencé vers le 1er juillet.

Plus d'émigration, dit M. Fisher

Toronto, 10— Dépêche spéciale à l'"Evening Telegram" :—

Londres, 10—L'honorable Sydney Fisher, le ministre de l'Agriculture du Canada, qui est maintenant en Angleterre, a été interviewé par le "Morning Post". Il a déclaré que le flot d'émigration du Canada aux Etats-Unis, était virtuellement arrêté et que maintenant un grand nombre d'immigrants des Etats-Unis passent en Canada.

M. Fisher a parlé d'une façon très optimiste de l'avenir de l'Agriculture en Canada.

LE SPORT NOUVEAU

L'aérostation est la fureur du moment à Paris

Une aventure qui a failli tourné au tragique

Paris, 10 — La saison des ballons bat son plein. Il y a chaque jour plusieurs ascensions. On pensait, qu'après les courses de l'année dernière, la mode passerait mais, au contraire, la société, blasée des autres genres de sport, trouve son plus grand plaisir dans d'aventureuses expéditions au milieu des nuages. On n'est pas dans le "train" si sa famille ne possède pas au moins un ballon.

Il y a de grands ballons qui peuvent recevoir 20 personnes, avec domestiques pour servir le déjeuner, et de petits ballons pour les couples isolés qui veulent roucouler au clair de la lune.

M. Volga vient d'en construire un pour la duchesse d'Uzès qui est garni d'une table, de chaises et d'un pigeonnier. Jeudi il fit un voyage d'essai avec sept personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux filles de M. Lévi P. Morton.

Le lendemain le comte de la Vault fut pris dans un courant circulaire et resta quatre heures au-dessus de Paris sans pouvoir en sortir. Finalement il effectua une descente périlleuse dans un quartier pauvre de la ville, abattant des cheminées, renversant une voiture de laitier et atterrissant dans un jardin.

Une foule furieuse composée d'hommes et de femmes se réunit, criant: "Mort aux aristocrates". Pendant que deux agents de police parlementaient avec la foule, le comte et son camarade se sauvèrent en franchissant le mur du jardin et abandonnant le ballon qui fut immédiatement détruit.

On annonce que le président Loubet pourrait faire une ascension, le 14 juillet, dans le nouveau grand ballon militaire qu'on vient de terminer à l'Ecole militaire des aéronautes.

L'enseignement agricole au Manitoba

Winnipeg, 10— Le premier ministre Roblin a annoncé à l'assemblée académique du collège Wesley qu'une commission serait nommée et chargée de se renseigner sur l'enseignement des branches supérieures de l'agriculture.

L'expremier-ministre Greenway fera partie de la commission.

DES ELECTIONS GENERALES AU MANITOBA ?

Winnipeg, 10— Le cabinet Roblin a eu des réunions tous les jours récemment, et il y a des rumeurs dans l'air de la probabilité d'élections générales bientôt.

UN DESASTRE

Port Royal, Pe., 10— Le puits No 2, de la Pittsburg Coal and Coke Co., est en feu. Plus de 30 mineurs sont dans la mine.

On craint que plusieurs n'en sortent jamais.

—Le chef Benoit continue à réclamer des boyaux pour ses pompes à incendie. Il en a actuellement 25,000 pieds, quand il lui en faudrait au moins 50,000. A l'incendie du Semi-Ready, deux boyaux ont crevé, sous la pression de l'eau, et il a fallu calculer prodigieusement pour arriver à les remplacer.

—Alphonse Lavigne, journalier, eu si chaud jeudi dernier, qu'il commença à boire pour se rafraîchir. Il but tant et tant qu'hier il était encore ivre-mort après deux jours passés dans une cellule. Le recorder jugeant que ce n'était pas facile pour Lavigne de comparaître lui a donné jusqu'au 17 du courant pour se dégriser.

L'AGRICULTURE AMERICAINE

Un rapport officiel donne des chiffres très intéressants

On a semé moins de blé que l'an dernier

Washington, 10. — Les rapports préliminaires de la superficie totale des terrains ensemencés de blé de printemps indiquent une réduction d'environ un million deux cent mille acres ou 6.4 pour cent. Des vingt Etats rapportant dix mille acres ou plus en blé de printemps, huit rapportent une augmentation formant en tout environ trentre quatre mille acres, et douze, une diminution d'environ 1,235,000. Il y a une augmentation en superficie de dix pour cent dans le Nouveau Mexique, de sept pour cent dans le Nevada, de quatre pour cent dans l'Arizona, de trois pour cent dans le Michigan, de deux pour cent dans le Montana et l'Utah, et de un pour cent dans le Wyoming et dans Washington; tandis que dans l'Iowa, il y a une diminution de treize pour cent, dans l'Orégon, de huit pour cent; dans le Kansas, de sept pour cent; dans le Wisconsin et le Minnesota, six pour cent; dans l'Illinois, le Nebraska, le Dakota-Sud, le Dakota-Nord et la Californie, cinq pour cent: l'Idaho, quatre pour cent; le Colorado, deux pour cent.

L'état moyen du blé de printemps, le 1er juin, était de 92.0 comparé à 87.3 à la même date l'an dernier.

L'état moyen du blé d'hiver a perdu 6.3 points dans le mois de mai. L'état était de 87.8, le premier juin, contre 94.1, le premier mai. Le premier juin 1900, l'état était de 82.7.

La superficie totale en avoine est de 3.8 pour cent moindre que l'an dernier. L'état moyen de l'avoine est de 85.3 contre 91.7, en juin 1900. La superficie en orge est de 1.2 pour cent moindre que l'an dernier.

L'état moyen de l'orge est de 91.0 contre 86.2 le premier juin 1900.

La superficie en seigle est de 1.9 pour cent moindre que l'an dernier. Dans la Pennsylvanie, le rapport indique la même superficie que l'an dernier, tandis que dans l'état de New-York, il y a une diminution de quatre pour cent.

La condition du seigle est de 93.9 comparée à 87.6, le 1er juin 1900.

ECHOS D'OTTAWA

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 10

Comme lord Minto est parti pour la pêche à Restigouche, il est difficile de dire s'il est vrai ou s'il est faut que M. Mowat a refusé, par lettre au gouverneur-général de donner sa résidence au duc d'York pendant son séjour à Toronto.

—Le Dr Montizambert a reçu la dépêche suivante de la Grosse Ile: "Capitaine Couillard est mieux. Tout danger est conjuré, hormis qu'il survienne des complications". Cette dépêche a été envoyé du bateau de désinfection à la Grosse Ile.

—Le gouvernement a accordé une gratification de $420 à la veuve de John Hardie, ex-chef des commis du département de la Marine.

—English Bay, île d'Anticosti, a été érigé en port de douane par le gouvernement.

—Le colonel Cotton devient quartier-maître général à la place du colonel Foster.

—La grève se continue toujours, rien de nouveau à ce sujet.

—Les nouvelles du "Journal" au sujet de la nomination du juge Leamy et de la population d'Hamilton, sont confirmées aujourd'hui.

Nouvelles émeutes à Belfast

Belfast, Irlande, 10 — Les troubles commencés hier par une attaque sur la procession de la Fête-Dieu, ont recommencé ce soir, alors que la foule a vigoureusement lapidé la police. Celle-ci a été finalement forcée d'appeler l'aide des militaires et les émeutiers ont été dispersés par les lanciers.

LA FIN DU CONCERT

Pas de garantie conjointe pour les Etats-Unis. Que feront les Européens ?

Les Japonais attendent d'être surs que les autres s'en vont

Washington, 10.—Le gouvernement a informé formellement les puissances étrangères qu'il lui est impossible de prendre part à une garantie conjointe pour le payement de l'indemnité chinoise. La communication expose les difficultés qui empêchent un tel arrangement, principalement celles qui concernent les restrictions constitutionnelles imposées au président lorsqu'il s'agit de donner une garantie conjointe de ce genre.

Vu la détermination des Etats-Unis de ne pas prendre part à une garantie conjointe, il y a beaucoup d'anxiété dans les cercles diplomatiques quand à ce qui adviendra de la question de l'indemnité. Une opinion est que la majorité des puissances étant en faveur d'une garantie conjointe, ces puissances exécuteront ce contrat et, après cela, agiront de concert. Dans ce cas, dit-on, les Etats-Unis règleront directement avec la Chine quant à leur part d'indemnité. Les représentants de la plupart des puissances européennes ne croient pas que leurs gouvernements acceptent la proposition des Etats-Unis de soumettre la question au tribunal de La Haye.

Le Japon attend

Pékin, 9 juin.—Les Chinois sont très satisfaits d'apprendre que la cour a l'intention de revenir à Pékin en septembre. Toutes les troupes étrangères, à l'exception de celles préposées à la garde des légations, partiront, pense-t-on vers le milieu du mois de juin; seuls, les Japonais n'ont pas reçu d'ordre de départ, mais l'on dit, à la légation japonaise, que lorsque le Japon sera certain que les autres puissances rappelleront leurs troupes, il sera lui-même prêt à agir, après deux jours d'avis.

Le général français Voyron a l'ordre de laisser une brigade en Chine; les transports français sont en route. Les Anglais auront complètement évacué à la fin de septembre; 10 transports feront chacun deux voyages dans l'Inde.

O'Grady Haley et Borden à Londres

London, Ont., 10—Un avis officiel a été reçu ce matin annonçant que le général O'Grady-Haly, commandant en chef des forces canadiennes, inspectera le camp, ici, vendredi prochain. Il sera probablement accompagné de l'honorable F. W. Borden, ministre de la milice, et ils arriveront ici jeudi soir. Vendredi soir il y aura grande sonnerie militaire.

De l'huile au Manitoba

Winnipeg, 10. — On a découvert de l'huilesur une ferme dans la municipalité de Springfield, a quatre milles de Winnipeg. La recherche a été faite par des experts de Chicago, et comme conséquence de leurs recherches, une grande étendue de terrain, dans les environs, a été louée, avec l'option d'achat. On dit que les conditions sont exactement les mêmes que celles de Peterboro, Ont.

Les officiers du camps de Levis

Les officiers du camp de Lévis, seront:— Brigadier, le lieutenant-colonel O. Pelletier, D. O. C.; Major de brigade, le capitaine J. P. Ouellet, inspecteur de mousqueterie, le major A. O. Pages, R. C. R. I.; D. A. A. G. le lieutenant-colonel G. S. Vien, C. A.; P. M. O. chirurgien, le lieutenant-colonel Swell, R. C. A.; Payeur, le lieutenant-colonel W. H. Forrest; Surintendant des vivres; officier d'ordonnance du brigadier, le capitaine A. F. Ashmead, O. O. C. H.

—M. Lindor Ethier, avocat, qui a été malade depuis plusieurs mois, est maintenant assez bien pour se rendre à son bureau.

M. GAGNON EST MORT

L'ancien membre du cabinet Mercier, shérif de Québec

Est décédé à une heure ce matin

Québec, 11 (Spéciale)— Le shérif Gagnon est mort à une heure ce matin.

Charles-Antoine-Ernest Gagnon, employé du service public de Québec, était le fils d'Antoine Gagnon, marchand, de la Rivière-Ouelle, et de Julie Adèle Pelletier. Il est né à la Rivière-Ouelle, a fait ses études au collège de Sainte-Anne et admis au notariat en mars 1869. Après avoir été secrétaire de la municipalité et de la commission scolaire et trésorier de la fabrique, il a été élu député à la législature pour le comté de Kamouraska en 1878. Il a fondé l'"Electeur" en 1880, et en 1887 il est entré dans le cabinet Mercier comme secrétaire provincial. Il a donné sa démission en 1890 et a été nommé shérif de Québec. M. Gagnon est devenu membre de la chambre des notaires en 1883 et a été président de cette chambre de 1885 à 1890. Il a épousé Mlle Marie Malvina Gagnon, troisième fille de M. François Gagnon.

LE GRAND TRONC

Obtient enfin de construire une voie ferrée en travers des rues La Montagne et Aqueduc

La commission spéciale des traverses à niveau s'est réunie hier et a adopté une résolution qui sera envoyée aux autorités du Grand Tronc afin qu'elle puisse être soumise à sir Charles Rivers-Wilson avant son départ pour l'Europe. Voici le texte de cette résolution:

"Attendu qu'il est de l'intérêt public d'agrandir le square Chaboillez;

"Attendu que la Compagnie du Grand Tronc est prête à céder le terrain nécessaire à cet agrandissement, pourvu que la ville ferme la rue Albert au public dans le but de permettre à la Compagnie d'ériger ses hangars à fret suivant le plan ci-joint;

"Il est résolu:—Que cette commission recommande qu'un arrangement soit fait avec la Compagnie du Grand Tronc dans le but d'échanger certains terrains appartenant à la Ville, dans le voisinage de la gare Bonaventure connue deux lanques de terre appartenant à la Compagnie, au square Chaboillez, dans le but d'agrandir cette place publique. La rue Albert entre le square Chaboillez et la rue Lamontagne sera fermée comme voie publique; la Compagnie devra tenir ouverte sur la rue Albert une rue d'au moins trente pieds de largeur, ainsi qu'un autre rue au sud des hangars à fret, le tout conformément aux plans ci-joints, et le public aura accès à ces rues en tout temps.

La Compagnie du Grand Tronc érigera des bâtisses considérables tout le long du square Chaboillez et tout le long de ses propriétés, rue Notre-Dame, les plans de ces bâtisses devant être approuvés par l'inspecteur de la Ville.

"En considération de ce qui précède, permission est accordée à la Compagnie du Grand-Tronc de poser des rails en travers des rues Aqueduc et La Montagne."

Les Chinois à La Haye

Washington, 8. — Le gouvernement américain demande aux puissances de soumettee au tribunal de La Haye les diverses questions relatives à l'indemnité chinoise. Il paraît que les ministres à Pékin sont tellement mêlés dans toute cette histoire-là que c'est pour eux le seul moyen d'en sortir.

KRUGER NE VIENDRA PAS EN AMERIQUE

Washington, 10. — Il paraît que le président Kruger ne viendra pas aux Etats-Unis cet été ni à l'automne. Pendant un certain temps, on a cru à une telle visite, mais ceux qui sont au fait des mouvements de M. Kruger disent qu'il ne viendra pas, du moins à présent.

A propos d'intervention

Berlin, 10.—Le "Kleines Journal" publie aujourd'hui une dépêche de La Haye disant que le voyage de la reine Wilhelmine en Allemagne avait pour but d'obtenir le consentement de l'empereur Guillaume pour mettre fin à la guerre du Sud-Africain, le Zweibund et le Dreibund ayant donné leur approbation, par l'intermédiaire du tribunal d'arbitrage de La Haye. La dépêche ajoute que l'empereur Guillaume a donné son consentement et que le tribunal s'est mis à l'œuvre.

L'Associated Press dit avoir obtenu la déclaration suivante du comte de Bulow à ce sujet:

"Ni l'Angleterre, ni la France, ni la Russie n'ont demandé à l'Allemagne de prendre part à aucune mesure ayant pour but de mettre fin à la guerre du Sud-Africain. L'Allemagne a toujours fait une distinction entre l'offre de ses bons offices et l'intervention. La première, serait possible si les deux parties belligérantes la demandaient; mais on se rappellera que l'Angleterre ne s'est jointe à la conférence de La Haye qu'à condition que les Etats des Boers fussent exclus.

Il n'est pas douteux que M. Kruger, qui est un homme d'Etat sérieux, est venu en Europe pour obtenir les bons offices de plusieurs des puissances pour mettre fin à la guerre; mais il n'est pas douteux non plus que l'Angleterre ne veut pas les bons offices des puissances. Il est très possible que les Boers aient demandés au tribunal d'arbitrage de La Haye son aide pour mettre fin à la guerre et que le tribunal ait eu une séance à ce sujet."

A propos d'intervention---Kruger et Leyds à La Haye---Un appel au "boycott" contre les Anglais

Les pertes des Boers, d'après Kitchener

LES PERTES DES BOERS

Londres, 10.—Dans une dépêche de Prétoria datée d'aujourd'hui, Kitchener dit que le nombre des Boers tués, faits prisonniers ou qui se sont rendus dans le cours du mois dernier est de 2,640.

Du 1er au 9 juin 36 Boers ont été tués, 4 blessés, 409 faits prisonniers, et 23 se sont rendus. 651 fusils, 115,550 cartouches, 120 chevaux et 4,000 bestiaux ont été capturés.

LEYDS ET KRUGER A LA HAYE

La Haye, 10.—M. Kruger et le docteur Leyds sont arrivés ici aujourd'hui. Ils sont descendus chez M. Walmarans, l'un des envoyés de paix boers.

UN COMBAT

Kenhort, 10.—Une forte patrouille d'éclaireurs commandés par le capitaine Ramsbatham et le lieutenant Beresford a été attaquée par une centaine de Boers commandés par Conroy, en revenant de Upington, près de Kenhort. Dans un engagement de cinq heures, 15 Boers ont été tués et 17 blessés et faits prisonniers.

Une ruse de DeWet

Londres, 9 — Dans un courrier arrivé récemment du Transvaal, on trouve une histoire qui prouve avec quel esprit inventif Dewet entretient la confiance de ses Boers.

Lorsque lord Kitchener et Louis Botha se rencontrèrent à Middleburg, les deux généraux furent photographiés ensemble, et avec leurs états-majors réunis. A ce moment, Dewet était pourchassé de tous les côtés par les Anglais et il repoussa énergiquement l'idée que Botha eût pu traiter avec les envahisseurs. Pour lui donner la preuve que des négociations avaient été engagées à Middleburg, les Anglais lui firent tenir la photographie où se voyait lord Kitchener aux côtés de Botha.

Dewet en possession de ce document réunis alors ses hommes: "Voyez, leur dit-il, voyez comme le Seigneur a béni nos armes. Lord Kitchener a été fait prisonnier par Louis Botha, et en voici la preuve positive!"

Des exemplaires de cette photographie qui est d'ailleurs excellente ont été également reçus à Londres, lord Kitchener et le général Botha sont assis et derrière eux se tient un petit groupes des officiers de leurs états-majors.

Botha est habillé comme un officier en khaki. Les autres Boers ne portent pas d'uniforme.

Dénonciation des Anglais

Bruxelles, 10 — Un comité de boerophiles fait distribuer dans toute la Belgique un intéressant prospectus où il est fait appel aux Wallons pour "boycotter" l'Angleterre en n'achetant plus aucun produit venant de ce pays.

Ce prospectus relate trois lettres de soldats anglais que voici:

Première lettre — Lorsque nous arrivâmes à l'endroit où l'ennemi avait passé la nuit, nous trouvâmes quelques Boers blessés. Nous les transportâmes dans le moulin et ne leur témoignâmes aucune pitié. Tous furent fusillés. Cinq Boers, qui n'avaient pas déposé les armes, furent amenés prisonniers. Je fus chargé de les surveiller pendant la nuit et je les entendais prier, car ils savaient qu'ils devaient mourir le lendemain. A l'aube ils furent contraints de creuser leurs propres fosses et à neuf heures deux sections de ma compagnie vinrent pour les fusiller.

2ème lettre — Depuis que nous sommes avec notre nouveau général, nous sommes très occupés par l'incendie des fermes, la destruction des récoltes et la conduite des troupeaux. Dimanche passé six de nous allèrent avec un officier impérial à une très belle ferme, et nous donnâmes cinq minutes aux habitants pour se sauver avec leurs effets. C'étaient une vieille grand'mère, trois femmes mariées et beaucoup d'enfants qui pleuraient et nous suppliaient de leur faire grâce. Ce que nous refusâmes. Et les cinq minutes étant écoulées, nous brûlâmes la ferme jusqu'au ras du sol.

3ème lettre — Lorsque les Boers s'aperçurent qu'ils ne pouvaient pas se sauver, ils hissèrent le drapeau blanc. Mais les troupes avaient reçu l'ordre de ne pas en tenir compte et de ne pas faire grâce. Les Boers jetèrent leurs fusils et se dirigèrent vers notre camp. Nous les tuâmes. C'était un véritable assassinat.

C'était faux

Londres, 10 — Une agence de nouvelles avait annoncé que pendant le combat de Vlakfontein les Boers avaient froidement tué deux officiers anglais qui avaient refusé de montrer le maniement des deux canons pris. Répondant à une question faite à ce sujet, à la Chambre des Communes, M. Brodrick, ministre de la guerre a dit avoir reçu de lord Kitchener un télégramme déclarant que cette nouvelle était heureusement sans fondement.

Boyer n'a pas été surpris

Londres, 9—Une dépêche à l'Agence Reuter en date du 5 mai rapporte que le colonel Wilson a surpris le commando de Beyer et qu'il a tué trente-sept Boers, et qu'il a capturé huit mille têtes de bétail et toutes les provisions des burghers. Comme le War Office n'a reçu aucun rapport de cet engagement, une dépêche a été envoyée à lord Kitchener lui demandant si l'engagement avait eu lieu. Il répond à présent que ce rapport est mal fondé.

Une grande conférence à la Haye

Londres, 10. — Le "Sun" apprend que Mme Botha partira mercredi pour La Haye où M. Kruger a été appelé pour prendre part à une conférence des agents boers en Europe et aux Etats-Unis pour prendre en considération les rapports du général Botha apportés par sa femme, dans lesquelles il conseille à M. Kruger, comme chef constitutionnel du Transvaal, de demander la paix aux meilleures conditions possibles.

Sir Oliver nie

Toronto, 10—L'"Ottawa Citizen" a dit ce matin qu'on avait demandé à sir Oliver Mowat d'abandonner la maison du gouvernement au duc et à la duchesse de Cornwall lorsqu'ils seront en visite à Toronto et que sir Oliver avait refusé. Mlle Mowat a dit qu'il n'y avait rien de vrai dans ce rapport.

MONDANITES

EN VILLE

—L'honorable M. et Mme Forget et leur famille sont partis pour Ste-Anne où ils passeront la belle saison,

—Mlle Ida Tooke a passée la semaine à Vaudreuil, l'invitée de Mlle Ramsay.

—Madame C. A. Geoffrion est partie pour Vaudreuil, où elle passera l'été.

—M. et Mme Jos. Tarte passeront l'été à Boucherville.

—M. R. A. Greenshields et sa famille sont partis pour Vaudreuil et occuperont la résidence de M. Henry Harwood.

—M. et Mme Raoul Gauthier passent la belle saison à Boucherville.

—M. et Mme Brault et leur famille passent l'été à Longueuil.

—Mlle Prévost est partie pour Sweetburg, où elle sera l'hôtesse de Mme Amyrauld.

—Madame et mademoiselle Ives, qui ont passé quelque temps à la ville sont retourné à Sherbrooke.

—M. et Mme Emard, sont allés passer le dimanche à Valleyfield.

—Mademoiselle Mina Dansereau est de retour à la ville après avoir passée un gai séjour à Ottawa.

—M. et Mme Alfred Roy, de Sorel, étaient de passage à la ville samedi.

—M. et Mme C. Beaubien sont partis pour la Pointe-Claire, où ils passeront la belle saison.

—M. et Mme Turcotte et leur famille passent l'été à Longueuil.

—Mademoiselle Bressoit, de Beauharnois, est pour quelque temps à la ville, l'invitée de sa sœur Madame Wilfrid Mercier, de l'avenue Laval.

Le Câble Transpacifique

Vancouver, C. A., 10—Le câble transpacifique sera terminé, d'après contrat, au 1er janvier 1902. Il coûtera $10,000,000. Il aura 5,884 1-2 milles de long et sera transporté et posé par un bateau spécial, actuellement en construction. Le terminus canadien du câble à Kelp Bay, près de Banfield Creek et à un peu plus de 100 milles de Victoria.

Le premier tronçon sera de l'Ile Vancouver à l'Ile Fanning, au sud de Hawaï, distance de 3,337 milles. Les autres tronçons seront de Fanning aux Fidjis, puis de Fidjis à l'Ile Norfolk et enfin de celle-ci au Queensland.

La première section, de Fanning en Australie, devra être posée au commencement de 1902.

Une conférence postale

Berlin, 10— Une importante conférence postale internationale va se tenir prochainement sur la demande de la Suisse appuyée par l'Allemagne. Il s'agit d'une nouvelle détermination du poids des correspondances échangées entre les divers états de l'union postale. On sait qu'actuellement les lettres, admises à la circulation pour un simple affranchissement de 25 centimes, ne doivent pas excéder le poids de 15 grammes. Ce poids serait porté à 20 grammes, le prix de l'affranchissement demeurant le même. L'adoption de cette modification semble probable.

LOTION PERSIENNE

TRADE - MARK

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rousseurs, le masque et autres taches de la peau,

La *LOTION PERSIENNE* est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REMEDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est *brunie par le soleil*, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillérée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1594 *Rue Ste-Catherine, Montreal.*

GAZETTE DES DAMES

LA JOIE AU CŒUR

A la joie, éternelle flamme,
Qui fait éclater sous les cieux
Le bon rire de nos aïeux;
A la joie, été de notre âme,
Aux fruits vermeils pleins de saveur,
J'ai consacré ce chant vainqueur,
La joie au cœur.

Salut à l'éternelle joie!
Qui la possède a plus que l'or.
Pour qui peine, elle est un trésor.
C'est le bon Dieu qui nous l'envoie.
Prends ce don, pauvre, en ton malheur;
Prends-le, riche, dans ta langueur:
La joie au cœur.

Voici l'aube qui te convie;
Va, paysan, répands ton grain.
C'est toi qui nous donnes le pain;
Semeur de grain, semeur de vie!
Maître soleil n'est pas trompeur;
Remplis ta tâche, laboureur,
La joie au cœur.

Petit soldat, fils du village,
S'en va chantant, marquant le pas;
L'ennemi ne le vaincra pas
Sur une meurtrière plage.
Petit soldat, brave et rieur,
A pour rajeunir son ardeur,
La joie au cœur.

La joie est sainte; pauvre fille,
C'est la sève de ta vertu.
Sois l'honneur toujours combattu
Et chante en tirant ton aiguille.
Jamais ne penche un front boudeur;
Conserve bien ta joie en fleur,
La joie au cœur.

Dans la cité l'atelier fume;
C'est l'industrie aux mille voix.
La machine enlève son poids.
Le lourd pilon frappe l'enclume.
Bras levés et front en sueur,
Chante, ouvrier, ton chant d'honneur,
La joie au cœur.

Allons, forçat de la pensée,
En souffrant creuse ton sillon,
Et fais-en jaillir un rayon
Sur la vieille terre tassée.
Il est auguste ton labeur;
Travaille, fraternelle penseur,
La joie au cœur.

Arrière le souci morose!
Passants d'un jour, le front serein,
Marchons vers le jour sans déclin;
La mort est une apothéose.
Rions à ce lointain bonheur,
Et gardons ce qui est meilleur:
La joie au cœur.

NATHALIE BLANCHET.

LE LANGAGE DES CHOSES

Les Pierres—L'opale

On dit, tout le monde le dit, que l'Opale porte malheur. Mais combien savent pourquoi? Il en est peu assurément, et beaucoup ne seraient pas fâchés de l'apprendre. La raison en est, du reste, curieuse et jolie.

Voici l'aimable légende que nous a légué la mythologie païenne.

Junon, personne n'en ignore, était l'épouse acariâtre, ennuyée et ennuyeuse de Jupiter, le maître des dieux et du monde. La dame bouleversait l'Olympe (le paradis de ces temps lointains) par ses colères répétées plusieurs fois par jour. De plus, elle était jalouse, d'une jalousie féroce et tâtillonne qui ne laissait nul répit au dieu du tonnerre. Que n'avait-il l'idée d'user de ses foudres pour se débarrasser d'une si fâcheuse compagne? On ne pense pas à tout, même quand on est dieu.

Or, Junon avait une chambrière de confiance, nommée Iris. Elle la chargeait de toutes ses commissions dans le ciel et sur la terre. Iris était douce et charmante et d'une beauté exquise. Un jour, dans une de ses tournées, elle rencontra Opale, un jeune berger qui faisait paître les troupeaux de Neptune. Opale était beau, cela va sans dire; il devint amoureux d'Iris, et ils se rencontraient chaque fois que la jeune fille descendait de l'Olympe.

Junon ne tarda pas à s'apercevoir que sa messagère restait absente plus longtemps que ne le comportaient les courses dont elle la chargeait. Que faisait-elle sur la terre? Pour le savoir, elle l'espionna et la suivit de loin. Iris et Opale s'entretenaient gaiement sous un bosquet de myrtes pendant qu'alentour broutaient les agneaux et que les abeilles bourdonnaient dans la lumière blonde. Au lieu d'être émue, attendrie par la vue de ces deux êtres jeunes, innocents et beaux, Junon fut saisie d'une violente colère. Tout bonheur l'irritait, car elle était trop vindicative et méchante pour en jouir elle-même.

Que fit-elle? Elle appela un nuage qui passait, un nuage lourd, méchant et lui lui ordonna d'envelopper les deux amoureux, de les étreindre, de les étouffer. Impossible de résister à la déesse. Le nuage obéit, descendit, fondit sur le groupe et se resserra sur ces fragiles jeunesses.

Il se fit plus lourd, plus lourd encore et les efforts d'Opale pour briser l'étouffante oppression furent vains. Il vit Iris pâlir; il la sentit se glacer entre ses bras, et des larmes de rage, de désespoir, jaillirent de son cœur, de ses yeux. Junon ricanait dans sa joie cruelle, sa méchanceté satisfaite. Ceux qu'elle haïssait pour leur beauté, pour leur bonheur allaient périr. Délicieuse vengeance!

Les pauvres enfants luttaient sans espoir. Le nuage resserrait son étreinte. Nul moyen d'échapper à la mort. Ils succombèrent enfin.

Du nuage et de ses victimes une pierre se forma. Ce fut la volonté de Jupiter afin de perpétuer le souvenir du crime qui avait brisé ce pur amour. Et ce sont les couleurs d'arc-en-ciel de l'écharpe d'Iris que l'on aperçoit à travers le nuage pétrifié.

Voilà qui explique les couleurs irisées de l'opale, et pourquoi les tremblantes fiancées ne veulent point d'une opale pour leur bague de fiançailles, pourquoi on ne porte cette pierre qu'en frissonnant, pourquoi l'opale porte malheur.

OLIVETTE.

LES PROPOS DU DOCTEUR

Traitement de la Rougeole

Je vous ai parlé, dans ma dernière causerie, chères lectrices, de la rougeole et des moyens de la reconnaître; je vais vous dire, aujourd'hui, quel en est le traitement.

Quand on a sous les yeux un enfant qui présente les symptômes dont je vous ai entretenus en ma dernière conversation, on ne peut hésiter un moment à lui faire prendre des boissons émollientes et pectorales. Quand même il aurait la bouche pâteuse, une altération profonde, on n'ira plus, en présence de la toux et de l'enrouement, lui donner des boissons froides ou acides. Les boissons qui conviennent le mieux sont les infusions de fleurs pectorales, de mauve, de violette, de fleurs de bourrache ou de sureau, sucrées ou miellées.

Le malade gardera le lit, sera mis à l'abri de la lumière qui irriterait ses yeux déjà sensibles; il sera bien couvert, mais modérément, car l'excès des couvertures pourrait provoquer des congestions à la tête ou à la poitrine et nuire à la sortie de la rougeole.

Le mal de tête sera combattu par des sinapismes ou des cataplasmes sinapisés aux cuisses et aux mollets; il faut éviter d'appliquer des compresses froides au front, elles pourraient nuire à l'éruption; enfin on administrera un ou deux demi-lavements émollients ou purgatifs salés ou miellés.

Si la toux est fréquente et fatigante, on pourra donner une petite tasse d'infusion de coquelicots, matin et soir, ou bien mettre deux à cinq gouttes de laudanum dans une petite tasse de tisane ou dans un lait de poule.

Si, par suite de refroidissement ou par toute autre raison l'éruption vient à rentrer, c'est un grand accident auquel il faut parer immédiatement, sous peine de voir le malade couché le risque de succomber. En attendant le médecin, il faut réchauffer le malade en mettant à côté de lui des briques chaudes; on procède immédiatement à des frictions sèches et aromatisées sur tout le corps et on couvre les côtés de la poitrine de cataplasmes sinapisés; en même temps, on fait prendre quelques tasses d'infusion bien chaude de bourrache ou de fleurs de sureau. Le médecin ordonne le reste du traitement à suivre.

S'il y a de la diarrhée, on la modérera à l'aide de lavements d'eau d'amidon, d'eau de riz, d'eau de gruau.

La susceptibilité de la poitrine exige qu'on tienne quelque temps les enfants à la chambre après la guérison, pour prévenir les inflammations de la poitrine qui pourraient survenir. Cette précaution est des plus importantes, surtout si le malade a beaucoup toussé.

Enfin, il est important de ne point laisser entrer un enfant dans la chambre occupée par un malade atteint de la rougeole.

La Convalescence

REGIME ALIMENTAIRE

PERMIS

Viande de boucherie la plus fine et la plus tendre.

Poulet, dindon, pigeonneau, petits oiseaux, caille, perdrix, faisan.

Oeufs, lait, laitages, fromages à la crème et mous.

Merlan, rouget de la Méditerranée, sole, limande, truite, sardine fraîche, huîtres.

Végétaux tendres et frais. Fruits de la saison, doux, succulents, bien mûrs.

Tapioca, salep, etc. Pâtisseries simples et légères, biscuits. Pain bien cuit. Chocolat.

DEFENDU

Toutes viandes un peu fortes et grossières. Porc.

Canard, oie, pintade, gros gibier faisandé.

Tous les gros poissons en général et les grenouilles, les poissons à chair ferme fumés, salés, la friture, moules, langouste, homard, crevettes, écrevisses, escargots.

Bonbons, gâteaux lourds, plats sucrés.

Fruits secs, à noyaux, à pépins.

Choucroute, épices.

BOISSONS PERMISES

Tous les vins, mais en faible quantité.

Un peu de vin pur, de vin de liqueur, de temps à autre.

Bière, cidre doux, café.

BOISSONS DEFENDUES

Liquides sucrés, émollients, gommeux.

Vins de liqueurs.

Eviter l'eau-de-vie. Thé.

EXERCICES PERMIS

D'abord longs repos et fréquents sommeils.

Peu à peu reprendre les exercices au grand air, en voiture, puis à pied; le tout aux belles heures du jour.

Revenir lentement, progressivement aux exercices habituels en diminuant de plus en plus les heures de repos au lit.

STATIONS DEFENDUES

Eviter la montagne, au moins au début, pour les maladies cardiaques, de poitrine et le rhumatisme articulaire.

Stations chaudes pour les convalescences des maladies d'hiver et des pays froids. Stations fraîches pour les maladies d'été et des pays chauds.

VOYAGES PERMIS

Extrêmement utiles dès que les forces paraissent être suffisantes.

HYDROTHERAPIE DEFENDUE

Bains ordinaires.

EAUX MINERALES DEFENDUES

Gazeuses, calcaires, ferrugineuses, alcalines.

CHOSES PRATIQUES

RECETTES DEMANDEES

CONSERVATION DES VERRES DE LAMPES

Il arrive souvent qu'un verre de lampe se brise au moment où l'on allume la lampe. D'autres fois, sa rupture se produit sans cause appréciable.

1er procédé: Il suffit de mettre dans un vase plein d'eau les verres qui doivent y tremper entièrement. On fait chauffer un feu modéré jusqu'à complète ébullition. On retire alors le verre et on le fait sécher à la chaleur. Il faut qu'il ne conserve aucune humidité au moment où on le place sur la lampe. Cette épreuve est infaillible.

2e procédé: On rend aussi incassables, les verres de lampes en pratiquant avec un diamant une légère fente à l'une des extrémités des verres.

3e procédé: On peut rendre encore les verres de lampes incassables en les trempant à une certaine température dans un bain composé de matières grasses, cire, huile, goudron, etc.

PROCEDES TRES SIMPLES POUR NETTOYER LES GANTS

1o—Prendre un chiffon de flanelle, un peu de savon en poudre et en frotter la partie salie.

2—Prendre une éponge fine, l'imbiber de lait écrémé dans lequel on aura fait dissoudre du savon blanc râpé et nettoyer les gants.

POUR RAVIVER LES COULEURS DES FOULARDS

On met quelques gouttes d'acide dans l'eau qui sert à laver les foulards, et ils sortiront de ce bain avec les couleurs aussi vives que s'ils étaient neufs.

COUPURES GUERIES PAR LES LES FEUILLES DE GERANIUM

Les feuilles de toutes les espèces de géranium sont écrasées et mises sur un linge comme un cataplasme, puis appliquées sur les coupures ou écorchures qu'elles cicatrisent rapidement.

MOYEN DE NETTOYER LES PLATRES COUVERTS DE POUSSIERE

Les statues ont l'inconvénient de recueillir toutes les impuretés et de conserver toutes les marques que laissent les doigts douteux sur les objets. On peut les nettoyer en faisant une épaisse bouillie d'amidon et l'on en étend une forte couche, avec une brosse, sur l'objet altéré. On laisse sécher ensuite lentement. Cette pâte tombera en écailles et emportera, avec elles, toutes les souillures.

Toujours celui-là

Si vous toussez, prenez du BAUME RHUMAL si vous êtes enrhumé, prenez du BAUME RHUMAL; si vous avez la bronchite, prenez du BAUME RHUMAL, toujours du BAUME RHUMAL.

RECETTES

DINDE EN DAUBE.

Préparez votre dinde; lardez-la de gros lardons assaisonnés et mettez la dans une daubière avec des tranches de lard, un demi-pied de veau, oignons, carottes, bouquet garni, clou de girofle, une gousse d'ail, sel et poivre; mouillez de trois verres de bouillon et un demi-verre d'eau-de-vie.

Laissez cuire pendant quatre heures si c'est une jeune bête, six heures si elle est dure, ayez soin de la retourner au milieu de la cuisson.

Retirez-la du feu, laissez-la presque se refroidir dans son mouillement, égouttez-la, posez-la sur un plat.

Dégraissez la sauce, passez-la au tamis de soie et laissez-la refroidir.

Déballez la dinde et garnissez-la de cette gelée pour être servie froide.

EAU DE FLEURS DE SUREAU.

Prenez une bonne quantité de fleurs de sureau que vous mettrez dans un vase, jetez dessus quantité suffisante d'eau bouillante; laissez infusez et refroidir; alors passez à travers un linge et servez-vous-en.

Cette eau est excellente pour se lavez le visage; elle fait disparaître les taches de rousseur qui n'ont pas d'autres causes que l'action du soleil.

Pour ce dernier objet, on peut faire l'infusion plus forte et en user aussi fréquemment qu'on le voudra; toutefois, une ou deux applications par jour sont ordinairement suffisantes.

COURRIER DE QUEBEC

Les nouveaux médecins — Le Jefferey Hall—Une poursuite intéressante—Le shérif Gagnon gravement malade. Qu'il n'y retourne plus—La compagnie de pulpe de Chicoutimi et son avenir.

Québec, 10. (Spéciale).—Les examens de la Faculté de Médecine à l'Université Laval ne se termineront probablement pas avant mercredi.

Les autres candidats à l'admission à la pratique de la médecine qui ont, jusqu'à présent subi avec succès l'épreuve du doctorat, sont: MM. C. Dagneau, Québec; M. Descarreau, St-Basile, Portneuf; M. Doucet et Ls. Déchêne, Québec; Alf. Drouin, Chicago; Jos. Gareau, Trois-Pistoles; J. Keane, Baie St-Paul; Rob. Mayrand, Pointe-au-Tremble, Lorenzo Montreuil, Québec; J. L. Melançon, St-Guillaume d'Upton; Ed. Michaud, St-André de Kamourasca.

—L'ouverture du nouvel édifice du Jeffrey Hall Hospital, aura lieu mercredi prochain. Des invitations ont été lancées pour cette circonstance.

—M. Théophile Rochette, tuteur de George Rochette, doit intenter une action en dommage au montant de $1,500 contre la Cité de Québec, parce que le constable Pamerleau voulant arrêter son pupille sur la rue St-Jean, le jeune homme a fait une chute et s'est fracturé une jambe.

—M. Gagnon, shérif, est gravement malade.

—Hier, pendant la grande messe, un jeune homme de cette ville se rendait à l'Ange Gardien, et, sachant que la maison de M. J. Mathieu n'était gardée que par un sourd-muet, il y pénétra et s'empara d'une somme de cent quelques piastres, qui se trouvait dans une boîte. Ce n'est qu'après la messe que M. Mathieu apprit ce qui s'était passé. Il téléphona en ville, et les détectives Sylvain et Walsh se lancèrent immédiatement à la poursuite du voleur, qu'ils rencontrèrent près de l'asile de Beauport, $107 furent trouvées sur lui. Ce matin le jeune homme a comparu en Cour de Police, mais comme il était à sa première offense et que sa faute est plutôt due à une excès de boisson, le juge l'a remis en liberté après une bonne semonce.

—M. Nemèse Garneau, le nouveau conseiller législatif, vient d'arriver de Chicoutimi, où il était allé en compagnie de M. Lemoine et du Dr J. A. Couture pour assister à l'assemblée annuelle générale des actionnaires de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, qui a eu lieu samedi dernier. A cette assemblée a eu lieu l'élection des officiers comme suit: L'hon. M. N. Garneau a été élu président, M. Guay, l'ancien président, a été élu vice-président. Tous les autres membres du bureau de direction ont été réélus.

M. Garneau dit que l'ancienne pulperie fonctionne depuis huit jours, et que les réparations faites à ce moulin l'ont tellement améliorée que sa production moyenne est de 90 tonnes de pulpe par jour.

La compagnie de pulpe de Chicoutimi est décidée de faire de grands travaux pour développer son industrie. Elle ne tardera pas à augmenter le nombre de ses ouvriers.

Les gens se retournent, sur la rue, podr regarder une belle chevelure, tant ce bel ornement est devenu rare de nos jours. Pourquoi en est-il ainsi? Ce n'est certaine- LUBY'S Parisian ment pas la faute du Hair Renewer, qui est un remède presque infaillible contre les cheveux gris prématurés. 50c la bouteille seulement

NOUVEAUX MEDECINS DU McGILL

Résultat des examens à l'Université McGill:

La médaille d'or Holmes accordée à celui qui a conservé le plus grand nombres de points sur les sujets de médecine a été gagnée par M. R. H. Ker, de Montréal; W. James Bruce, de Moncton, N.-B., remporte le prix comme ayant subi avec le plus de succès ses examens écrits et oraux; le prix Cleme - sha, aux examens de clinique, est gagné par M. L. F. Robertson, de Stratford, Ont., et les premiers et seconds prix de société médicale de McGill échoient à MM. H. M. Little et C. R. Brussell.

M. R. McL. Van Wart, en troisième année, remporte le prix, ayant conservé le plus grand nombre de points, ainsi que la médaille d'or Sutherland.

M. E. M. McLaughlin, de Winona, Minn., remporte le prix sur ses camarades de deuxième année, et M. J. A. Nutter, de Montréal, celui de la première année.

Voicidu reste les noms des élèves qui ont subi avec succès leurs examens de dernière année:

Bayfield, T. F.; Bélanger, E. R.; Blake, J. J., Browne, J. G., B. A., Bruce, J. R., B. A., Butler, P. E., Campbell, R. P., B. A.; Carlyle, D. A., Cartwright, C., Coates, H. W., Collison, J., Collison, H., McN., Crang F. W., Duncan, C. H., Donaldson, A. S., Duncan, J. W., Egan, W. J., Ellis, R. L., Fleming, J. E., Fuller, A. T., B. A.; Gardner, R. L., B. A.; George, J. D., Goodall, J. R., B. A.; Harley, R. J., Hope, J. T., Howard, A. C. P., B. A.; Hunter, E. N. McL., Jackson, G. F., Johnson, R. deL., B. A.; Johnston, A., Johnston, J. L., Jones, J. H., Jones, S., B. A.; Kendall, A. L., Ker, R. H., B. A.; Lawlor, F. E. Learmonth, G. E., B. A., Leggett, T. H., Little, H. M., B. A., Lunney, T. H., Mackay, D. S., Mackay, M., B. A.; Mackenzie, S. D., Macneil, J. W., Macpherson, C., McDonald, C. A., McDonald, E. E., Martin, E. A., Meighen, W. A., Millar, S., Miller, G. S. S., Moore, J. C., D. V. S.; Morgan, A. D., Mullaly, E. J., Newcombe, W. E., Niven, J. K., O'Sullivan, M. T., Patterson, A., B. A., Penner, E., B. A.; Pittis, H., Redon, L. H., B. A.; Richards, B. A., Roberts, J., Robertson, C.G., Robertson, L. F., B. A.; Robertson, R. D., Robidoux, L. E., B. A.; Rogers, H. B., Russell, C. K., B. A.; Russell, E. M., Rutherford, C. A., Ryan, W. T., B. A.; Sanders, C. W., Shearer, C., Simpson, E. G., B. A.; Snyder, A. E. W.; Stutaford, G. L., Stevenson, J. B. A., Stewart, C. J., Stewart, C. A., Taylor, W. L., Ward, J. A., White, E. H., B. A.; Wiggin, W. I., Wiley, B. E., Williams, W., W.; Wilson, J. J., Winter, D. E., Wyman, H. B., B. A.

En troisième année, dix élèves ont subi avec succès leurs examens sur tous les sujets; 22 ont réussi à subir leurs examens sur les maladies mentales; 27, sur la pathologie; 16 sur l'hygiène et la bactériologie; 22 sur la pharmacologie; 29 sur la clinique médicale; 26 sur la chimie.

En troisième année, les élèves dont les noms suivent ont subi avec succès leurs examens sur tous les sujets:

Ames, C. A., Anthony, T. B., Baillie, S. A., B. A.; Bayfield, T. F., Byers, J. R., Callbeck, A. DesB., Campbell, A., Campbell, J. A. E., B. A.; Christie, F. J., Colby, J. C., B. A.; Cox, R. B., Crang, F. W., Curren, L. M., Dixon, J. D., B. A., Dixon, W. E., B. A.; Dorion, W. A., Eastman, E. B., Evans, S., Featherston, H. C., Ferguson, W. H., B. A.; Follins, H. G., Green, F. W., Halliday, J. LeR., Harris, L. C., Hart F. W., B. A.; Hollingsworth, J. E., Hopkins, C. W., Howard, A. C. P., A. B.; Hughes, R. E., Hunter, E. W. McL., Hyatt, E. A., B. Sc.; Johnson, G. R., B. A.; Johnson, J. A., B. A.; Johnson, R. deL.; Johnston, J. L., Jones, J. H., Jones, N. C., Lawlor, F. E., Learmonth, G. E., B. A.; Leney, J. M., B. A.; Lomas, A. J., McDonald, C. A., McDonald, E. E., McDonald, P. A., B. A.; McGibbon, D., McGibbon, S., McKee, W.-E., McKenzie, J. B., B. A.; McNeil, J. F., Macdonald, A. A., Maclaren, A. H., B. A.; Macnaughton, J. A., Macnell, J. W., Manchester, J. W., Mason, E. G., Mason, J. Le D., B. A.; May, L. W., Meighen, W. A., Menzies, J. E., Miller, S., Moffatt, G., Morgan, A. D., Morrison, J. F., Morse, W. R., B. A.; Mothersill, G. S., Mullaly, E. J., Newcombe, W. E., Niven, J. K., O'Sullivan, M. T., Paterson, R. C., B. A., Pavey, H. L., Peters, O. R.; Pickard, L. N., Pratt C. M., Roberts, A. B., Russell, E. M., Rutherford, C. A. Ryan, W. T., Ship, M. L., B. A.; Simpson, S., Smith, T. W., Stentaford, G. L., Stewart, C. A., Stockell, H. K., Van Wart, R. McL., B. A.; Walker, H., jr., B. A., Wilkins, F. F., Williams, R. G., Wilmot, Le B. B.

En seconde année, 85 élèves ont passé tous leurs examens et 88 ont réussi en première année.

Thomas McGuire a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé une montre et une chaîne à M. Deegan, pensionnaire à l'hôtel Albion.

UNE MECHE DE 12 PIEDS PAR 5

Pour éclairer la soirée du 4 juillet

Ware, 10—Denis Towne, vétéran de la guerre civile en qui brûle toujours le patriotisme malgré le poids des ans, a songé à un excellent moyen d'illuminer les environs dans la soirée du 4 juillet. Il propose de faire une énorme mèche de 12 pieds de longueur et de 5 pieds d'épaisseur que l'on mettra dans un réservoir contenant 12 barils ou plus de pétrole, lequel réservoir sera sur la côte la plus élevée des environs. Cette immense mèche donnera pendant plusieurs heures un feu que l'on verra de très loin. Il invite tous les citoyens à contribuer ce qui leur plaira pour défrayer les dépenses. Plus il y aura de contributions et plus la lumière durera longtemps. On reçoit l'argent au magasin J. B. Sibley et Cie, rue Main.

Serpent et eau bouillante

Providence, 9— Mme Claus Paterson, de South Auburn, a trouvé un serpent à sonnette dans sa cuisine, et sans s'arrêter pour faire une enquête elle lui a lancé une quantité d'eau bouillante. Le serpent est mort peu après.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 58 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblables. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande à "Crème de Gouraud" comme la moins nuisible de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique ne fera cela

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL." 2a cod

"ARGENTERIE QUI DURE"

L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

MADE AND GUARANTEED BY

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

La Poudre à Pate
CREME de TARTRE
IMPERIALE

La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure.

Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible.

F. W. GILLETT, TORONTO, ONT.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Le Masque de Fer

.. Par ...
Oscar de Poli

No 59 (Suite et fin)

Pacôme Patruche est à la barre, en vêtement bourgeois,—comme son maître, il a laissé dans la huée du garde-côtes l'uniforme de la compagnie de Saint-Mars,— le brave ne peut s'empêcher de frémir en constatant que la tempête se déchaîne avec une croissante fureur. Se dressant sur la crête des flots tumultueux, retombant avec une rapidité vertigineuse au fond du gouffre noir, le frêle esquif tressaute et se tord avec des spasmes d'agonie.

Pâle, muet, Pietro Dati cargue avec effort la voile qui, dans l'affreuse tourmente, devient un effroyable danger; puis il s'accroche désespérément aux rames, mais c'est en vain qu'il épuise ses forces.

—Voilà quarante ans que je navigue dans ces parages! dit-il d'une voix où sonne l'épouvante. Jamais je n'ai vu la mer si furieuse! "Madona santissima", protégez-nous!

Les fugitifs devinent le sens sinistre de ces paroles plutôt qu'ils ne les entendent.

—Mourir ensemble!... murmure encore Aliette, calme et souriante au sein de la tempête.

L'âme confiante et ravie,
Sans craindre le réveil,
Dormons notre sommeil
Dans les orages de la vie,
Par l'espoyr doulcement bercés!
Pour nous Dieu veille, et c'est assés!...

Le vieux marin est à bout de forces; Patruche saisit les rames, mais sa vigueur est teneue en échec par son inexpérience.

—Je ne sais plus où nous sommes!... dit Pietro Dati d'un ton lugubre. Ce n'est qu'au jour que je pourrai m'orienter!... A la grâce de Dieu!

Les heures s'écoulent, lentes comme des siècles, dans les affres de tout instant. Soudain, dans une brève accalmie, on entend le grondement lointain du canon.

—Le château signale votre évasion! dit Patruche à son maître.

—Nous retournions à Sainte-Marguerite, grommelle Pietro Dati. Fortuné coup de canon! Virons de bord!... Ah! tempête de malheur!... Pourvu qu'elle cesse avant le jour!...

Selon sa coutume, M. de Saint-Mars est revenu plutôt qu'il n'avait annoncé.

—M. de Blainvilliers? demande-t-il, étonné de pas voir son fidèle lieutenant.

—Il est alité, gravement malade.

—Le premier sergent?

—Disparu.

Saisi d'un sombre pressentiment, le gouverneur gravit en courant les degrés de la tour de Saint-Venance, et pousse un cri de colère et d'effroi, en voyant que la prison du Masque de fer est vide; la fenêtre ouverte, les barreaux arrachés, la corde à nœuds que le vent secoue, tout dénonce l'évasion. Adieu le riche gouvernement de la Bastille, si le fugitif n'est pas repris! C'est une disgrâce sans remède, et le gouverneur de Sainte-Marguerite en sera quitte pour faire l'escapade et resserrer le prisonnier.

Vers la pointe du jour, la mer paraît un peu s'apaiser, la tartane du gouverneur s'élance sur les flots, chargée de soldats.

Tout à coup M. de Saint-Mars jette une exclamation de joie: dans la brume du lointain, il a découvert une voile blanche qui file, comme un grand oiseau pêcheur, à tire d'aile. Il faut la gagner de vitesse avant qu'elle soit dans les eaux de Nice. Le léger navire fond sur sa proie fuyante, dont il se rapproche sensiblement.

Un coup de canon retentit; un boulet s'abroue dans la mer, à plus d'une encâblure de la "Marguerite-Renée".

—Maladroits! dit Pacôme Patruche.

Un second boulet tombe à quelques pieds en avant de la barque.

—Diable!... fait le brave.

Un troisième traverse le haut de la voile. La tartane est maintenant à portée de mousquet; mais la "Marguerite-Renée" n'a plus qu'un effort à faire pour atteindre les eaux de Nice.

Silencieux, haletant, Louis de Rohan presse entre ses bras avec une atroce angoisse Aliette qui prie, calme, confiante, impavide, superbe.

—Hardi, patron! crie Patruche, qui tient la barre, le visage tourné vers l'ennemi.

M. de Saint-Mars désigne le comte de Marchiel à ses soldats, en leur recommandant de ne pas le toucher; puis il commande le feu.

Au premier éclair de la mousqueterie, Pacôme Patruche roule sanglant aux pieds de Louis de Rohan et d'Aliette, en râlant:

—Adieu, mon bon maître!... Adieu, mad...

—Feu! commande encore l'implacable gouverneur.

—O mon Dieu!... gémit Aliette, en portant la main à sa poitrine d'où jaillit son sang héroïque.

Puis son doux regard de mourante se lève sur l'époux bien-aimé, dans un sourire d'outre-terre, et ses lèvres virginales dessinent un baiser suprême qui s'achève dans le ciel.

—Morte!... Morte!... rugit Louis de Rohan dans un sanglot effrayant, en recueillant le baiser de l'ange. Ah! bourreaux, vous ne m'aurez pas vivant!...

Et, soulevant dans ses bras l'adoré cadavre, il se précipite et disparaît avec lui dans la mer profonde.

CHAPITRE LI

Epilogue.

Pietro Dati parvint à gagner le port de Nice. Pacôme Patruche n'était pas mort. Timothée Cyprien le soigna comme un frère; et le brave revint à la vie, mais il faillit mourir de douleur lorsque le vieux marin lui fit en pleurant le récit de la fin tragique de son maître et d'Aliette, qu'il avait vus périr dans les flots.

Patruche, à jamais inconsolable, reprit le chemin de Paris, où les notaires de la feue princesse de Guéméné le mirent en possession de cent mille livres, de la belle maison de la rue Saint-Paul et de la villa de Saint-Mandé, dans laquelle souvent il alla s'enfermer pour pleurer son infortuné maître et la pauvre Aliette.

Ah! s'il avait su que le chevalier de Rohan avait été disputé victorieusement aux flots de mort par M. de Saint-Mars!...

Quand le prisonnier rouvrit les yeux, il se vit dans une cellule éclairés d'un jour avare par une meurtrière élevée, profonde, munie de monstrueux barreaux de fer. Par les trous de son masque, que pendant son évanouissement on avait ressoudé sur son visage, il vit près de son lit le gouverneur, son géôlier, froid et sévère, et le Père Vincent, triste et miséricordieux.

Dans le trouble infini de sa pensée, dans l'ardente confusion de son souvenir, il crut avoir fait un songe ravissant, dénoué par un rêve hideux. Mais brusquement la mémoire lui revint, avec le sentiment de l'épouvantable horreur, et d'une voix déchirante il rugit le doux nom d'Aliette.

Le vieux chapelain lui montra le ciel!

Alors Louis de Rohan voulut mourir aussi, pour ne pas survivre à la bien-aimée, pour la rejoindre; il fit un effort violent pour se lever, mais M. de Saint-Mars était homme de prévoyance, et le prisonnier sentit ses poignets meurtris par d'infrangibles liens.

Il fut longtemps à se résigner; mais la pieuse et paternelle parole du Père Vincent finit par triompher de sa résistance, en faisant pénétrer dans cette âme au désespoir le rayon divin de la grâce. Alors le chevalier de Rohan, le comte de Marchiel se soumit humblement à sa lamentable destinée, se repentant chrétiennement d'avoir voulu mourir, acceptant son sort comme une faveur du ciel, comme une expiation nécessaire, après laquelle il lui serait donné de rejoindre, dans la paix radieuse de l'éternité, son père, sa sainte mère, son angélique Aliette

Les Premieres Courses

Programme de la matinée d'aujourd'hui au parc Lépine

LES PARTIES DE BASEBALL

TROT et AMBLE

Les premières courses de chevaux de la saison auront lieu, cet après-midi, au Parc Lépine.

Il suffit de publier à nouveau le programme pour que tous les amateurs de chevaux dse fassent un devoir d'être présents à la matinée d'inauguration.

Classe 2.14.

L. N. D. Houde, Nicolet, jument baie, Little Fanchette.

Charles Garrow, Ottawa, jument noire Bella Donna, par Sigbert Wilkes.

J. A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre noir, Willing Wilkes par Geo. Wilkes.

S. Arbour, Montréal cheval hongre bai, Little Tim.

Dorion & Cie., St-Philippe d'Argenteuil, jument alezane, Amelia.

Bourse, $200, Classe 2.23, trotteurs 2.25, ambleurs.

Wm. A. Anderson, Cornwall, étalon bai, Banner Boy, par Dan Sheridan.

P. Morris, jr., Ottawa, jument baie par Rob Roy.

L.N.D. Houde, Nicolet, Duster.

L.N.D. Houde, Nicolet jument baie, Little Fanchette.

S. Beaudry, Pointe aux Trembles, jument baie Railway Queen, par Ambrosial.

Davis Dewan, Toronto, Black Horn par Wilbrino.

L. H. Goulet, Montréal, cheval noir, Baldy Wilkes.

M. Goulet, Montréal, jument azelane Silver Queen.

Bourse, $150, Classe 3 minutes.

P. J. Giroux, Arthbaskaville, jument baie, Kitty C.

M. Brisson, Montréal, jument grise, Belle of Vrowsky, par Vrowsky.

Dick Murphy, Montréal, jument grise, Fillis par Clonmore.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre gris, Blue Boy, par Brasillian.

Frank St-Amour, Ottawa, cheval hongre noir, Cobal, par Wilkes.

F. St-Vincent, St-Jérôme, cheval hongre bai, Memoloe.

S. G. Laviolette, St-Jérôme, cheval hongre brun,.

Alex. Hay, Kingston, Billy Paterson, L. G. Bero, Ogdensburg, George B., par Domby, jr.

Thomas Fitzgerald, Toronto, cheval hongre gris, Ben Cayne, par Rooker.

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

L'impuissance des Montréal, au bat, a causé leur défaite hier à Hartford. Score :

HARTFORD

	AB	R	H	PO	A	E
Turner, rf...	4	0	1	1	0	0
Shindle, 3b...	4	0	1	1	1	0
Shoch, ss...	3	1	0	1	4	1
Kuhns, lf...	4	0	0	5	0	0
Massey, 1b...	3	1	1	11	0	0
Bierhauer, 2b...	3	0	1	2	1	0
Urquhart, c...	3	1	1	2	1	0
Fleming, cf...	2	0	0	4	0	0
McCann, p...	3	0	1	0	4	0
Total...	29	3	6	27	11	1

MONTREAL

	AB	R	H	PO	A	E
Wilson, c...	4	0	1	1	2	0
Shearon, rf...	4	0	0	1	0	0
Delehanty, lf...	4	0	0	2	0	1
Odwell, cf...	4	1	0	3	0	2
Dooley, 1b...	4	0	0	13	0	0
Johnson, 2b...	5	1	2	0	4	0
Sheehan, 3b...	2	0	1	2	2	0
Quinlan, ss...	3	0	0	2	2	0
McFarlan, p...	3	0	0	0	2	0
Total...	31	2	4	24	12	3

Par innings :

Hartford... ... ... 00001200x — 3 6 1
Montréal... ... ... 000010100 — 2 4 3

SOMMAIRE :

Coups bons pour 2 buts : Wilson, Sheehan.

Farlan, 1.

Pour 3 buts : Massey.

Sacrifices : Fleming, Dowley.

Struck out par McCann : 1 ; par McFrappé par la balle : Shock.

Laissés sur les buts : Hartford, 4 ; Montréal, 3.

Buts sur erreurs : Montréal, 1 ; Hartford, 2.

Umpire : Warner.

Durée : 1.40. m

A St-Louis :—

	R	H	E
Philadelphia .. . . .000000000 —	0	7	0
St. Louis .. ..40400000x —	8	13	0

White, Douglas et Townsend; Harper et Nichols.

A Worcester :

	R.	H.	E.
Worcester . . . . .00301102x—	7	8	0
Buffalo . . . . . .001000001—	2	5	5

Batteries : Magee et Clements ; Hastings et Speer. Umpire, O'Loughlin.

A Providence :

Une partie sensationnelle a été jouée hier à Providence. Les efforts surhumains de Toronto, à la 9ème inning ont rendu le score égal, puis il fallut quatre reprises supplémentaires pour décider de la victoire. La partie fut la plus excitante qui se soit jouée dans la ligue de l'Est depuis le commencement de la saison. Score : (13 innings).

	R.	H.	E.
Providence . . .2020040000001—	9	18	3
Toronto . . . .2001000050000—	8	13	3

Batteries : Corridon et McCauley ; McFall, Altrock et Toft. Umpire, Hunt.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :—

	R	H	E
Detroit . . . . . .0200010101—	5	9	4
Philadelphie . . . .2002000000—	4	7	1

Batteries : Miller et Buelow ; Platt et Power.

A Washington :—

	R	H	E
Chicago . . . . . .0241300003—	13	15	4
Washington . . . . .0010001800—	10	12	5

Batteries : Katoll, Sullivan et Griffith ; Gear, Patten et Clark.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Cleveland . . . . .112004005—13	11	4	
Baltimore . . . . .200603010—	6	12	4

Batteries : Dowling, Yeager et Hoffer ; McGinnity et Breshanan.

A Boston :—

	R	H	E
Milwaukee . . . . .003010000—	4	8	2
Boston . . . . . .00000160x—	7	15	2

Batteries : Hawley, Connor et Garvan ; Kellum et Schreckgost.

A Syracuse :

	R	H	E
Syracuse .. . . . .00002230x—	7	9	1
Rochester . . . . .100010000—	2	5	3

Batteries : Barnett et McManus ; Bowen et Dixon. Umpire, Sutton.

LIGUE NATIONALE.

A Chicago :—

	R	H	E
Brooklyn .. . . .005004000 —	9	15	1
Chicago .. . . .000001000 —	1	6	4

Donovan et McGuire; Eason et Cahoe.

A Pittsburg :—

	R	H	E
New-York .. . . .000000001 —	1	6	3
Pittsburg .. . . .00000012x —	3	7	0

Taylor et Bowerman; Dever et Zimmer.

A Cincinnati :—

	R.	H.	E.
Boston .. . . .002063301 —	9	13	1
Cincinnati . . . .110101001 —	5	12	6

Willis et Kittredge, Newton et Berger.

CYCLISME

CYCLISTE ET POLICEMAN

Charles M. Murphy, le fameux cycliste qui détient le record pour un mille, en moins d'une minute, parcouru derrière une locomotive, vient de s'enrôler dans le corps de police de New-York.

LA BOXE

DEFI

H. Reynolds, bantam-weight, lance un défi à A. Lynch pour un assaut de 10 reprises qui devra décider du championnat du Canada. La bataille devra être pour une bourse de $100.

Il viendra en Amérique

Le vicomte Watanabe, ministre des finances du Japon, va faire un voyage aux Etats-Unis et en Europe. Il sera absent environ dix-huit mois. Le but de son voyage est d'étudier l'état financier et économique dans ces pays.

AUTOMOBILISME

Paris, 9—Jamais une course d'automobiles n'a été organisée sous des auspices plus favorables que celle qui commencera le 27 juin ; des prix ont été offerts par le président Loubet, l'empereur Guillaume, le roi des Belges, le prince d'Oldenbourg et par deux fabricants de pneumatiques qui donnent des prix spéciaux s'élevant à trois cent mille francs. L'Automobile Club de France publie aujourd'hui la route officielle et la distance totale de Paris à Berlin, via Reims, Sedan, Aix-la-Chapelle, Cologne, Münster, Hanovre, Brunswick, Magdebourg, Brandebourg, Potsdam et Spandau, avec entrée à Berlin par le côté ouest. M. Serpollet, qui vient d'arriver d'un voyage d'inspection, dit que le chemin est en mauvais état. La poussière sur les routes de l'Allemagne du nord, dit-il, est effrayante ; tout véhicule soulève des nuages épais de sable, et le paysan allemand, malgré les coups de sifflets ou de corne, se tient toujours au milieu du chemin, généralement étroit.

Tout le long de la route l'on transporte des quantités sans nombre de combustible liquide, pétrole et alcool les distillateurs allemands faisant tous leurs efforts pour substituer l'alcool au pétrole. L'Automobile Club annonce qu'il fait tout ce qui dépend de lui pour avoir une provision suffisante de combustible tous les dix milles. Aussi n'est-il pas probable qu'aucun coureur soit réduit à l'extrémité à laquelle s'est trouvé l'autre jour un chauffeur en France ; sa provision de combustible étant épuisée, il dut alimenter sa machine avec de l'absinthe, et il paraît que sa machine n'a jamais si bien marché. La course comprend deux catégories. La première pour machines de vitesse, dont 113 ont été inscrites jusqu'à ce jour, qui partira le 27 juin et atteindra Berlin en trois jours avec deux arrêts pendant la nuit. La seconde pour touristes, qui partira le 22 juin. Tous les coureurs se réuniront à Potsdam et entreront à Berlin en procession sous les yeux de l'empereur Guillaume.

M. H. C. CABANA

Le protonotaire de Sanit-Francois succombe à une syncope de cœur

M. Hubert Charon Cabana, protonotaire du district de Saint-François, est décédé à Sherbrooke, hier, à l'âge de soixante-trois ans. M. Cabana a succombé à une attaque de cœur.

M. Cabana naquit à Verchères, le 14 juin 1838.

Il fit à l'Assomption un brillant cours d'études qu'il termina en 1858 et le 1er octobre 1862, il était admis au barreau. Il pratiqua sa profession jusqu'en 1885, alors qu'il fut nommé protonotaire.

Il fut le premier maire canadien-français de Sherbrooke, fondateur des sociétés Saint-Jean-Baptiste et St-Joseph. Il fut jusqu'à sa mort membre de la commission scolaire et se faisait un honneur de visiter les écoles de sa municipalité en compagnie des curés ou des inspecteurs.

Il fut un des collaborateurs Racine et de feu le grand vicaire Dufresne, dans la fondation du séminaire St-Charles-Borromée, de Sherbrooke, et d'une académie du Sacré-Cœur. Pendant quelques années il fut professeur au séminaire de Sherbrooke; il enseigna le droit civil à l'université Bishop, à Lennoxville, et fut pendant vingt-cinq ans, bâtonnier du barreau du district de St-François. En 1880, l'université Bishop lui conféra le doctorat en droit, et la même année, il fut nommé conseiller de la reine.

En 1896, il fonda le "Pionnier," et s'occupa de journalisme actif jusqu'en 1885, alors qu'il fut nommé protonotaire du district de St-François; à cette époque, il quitta aussi le conseil de ville, dont il faisait partie depuis 1876.

En 1896, il avait épousé Mademoiselle Marietta Carr, et eut le bonheur de lui voir abjurer le protestantisme peu avant son mariage.

THEATRE PROCTOR

Nous avons assisté, hier après-midi, à la première du "Dr Bill", comédie interprétée par les artistes de la "Stock Company" de M. F. F. Proctor.

Ces artistes méritent mieux que ceux qui les ont précédés, et ils nous ont réellement intéressés par un jeu naturel et pas trop chargé. La comédie elle-même nous a fait souvenir de quelque chose d'analogue déjà entendu en français. Qu'est-ce? Nous cherchons et nous ne trouvons pas. Il y a quelque chose de "Divorçons," des "Surprises du Divorce" de "Après le Mariage"; nous ne savons pas bien. Quoiqu'il en soit, il nous a paru que c'était une traduction et même une excellente traduction puisque nous y avons noté au passage certaines réparties bien gauloises qu'il aurait été impossible à des Saxons d'imaginer.

C'est la très vieille histoire, mais toujours intéressante ma foi du joyeux luron qui se marie pour faire une fin. Il y a trois mois que le docteur Bill est marié, il vit comme un coq-en-pâte dans un amour de petit nid, loin des curieux, loin des cocottes, loin des bons amis. Seulement, le docteur Bill n'est pas plus docteur que vous et moi; son nom véritable est George Brown, et son surnom de docteur Bill lui vient du monde des danseuses qu'il fréquentait assidûment avant son mariage.

Son beau-père qui ne sait rien de cela et qui croit que son gendre est bel et bien docteur, se met en tête de faire poser sur la porte une superbe et énorme plaquette de cuivre portant le nom de "George Brown, M.D. Spécialiste". Patatras! Une demi heure après cette innovation, les bons amis arrivent, les petites amies aussi, les danseuses, et tout ce monde-là fait un chahut dans le paisible petit nid, un tintamarre qui ne tarda pas à faire accourir la jeune madame Brown, ainsi que sa mère et son père. Tableau: le grave docteur Bill en train de danser avec une étoile de l'Opéra.

Pendant trois actes consécutifs, toutes les scènes sont aussi désopilantes...

Cette comédie bien française a été rendue avec beaucoup de vie par les acteurs de la troupe qui l'ont interprétée en anglais, mais à la française. Ça été très chic et la salle aurait pu être plus remplie.

Il y a eu, avant la comédie, un joli lever de rideau intitulé "Sunset". Il s'agit du dévouement d'une sœur qui se sacrifie pour assurer le bonheur de sa plus jeune sœur, en laissant marier cette dernière avec l'homme qu'elle aime, elle, et qui l'a abandonnée depuis un an. C'est la souffrance cachée, le sourire qui masque des larmes. Très délicat au point de vue du sentiment, et vraiment pas banal au point de vue de l'interprétation.

Gentilles ont été les actrices suivantes : Mlles Florence Morgan (Mrs Harton), Clara Dickey (Jennie Firman), Florida Fier (Louisa Brown), Eva Vincent (Mrs Firman), Florence Reed (Miss Fauntleroy) et Alma Ayers (Ellen).

MM. Magnus, Abbe, Seay et Harris ont fait preuve d'un réel talent.

En vaudeville, Mlle Carrie réussit assez bien avec ses cloches. Ça n'est pas de la musique, mais ça prend.

Mlle Bianca Lyons, violoniste, porte une très jolie robe noire.

Les vues animées sont attrayantes. On peut dire que la saison d'été débute bien

G. C.

NOTES MUNICIPALES

—La mortalité chez les enfants atteint des proportions alarmantes. Ce fait est constaté chaque semaine par les statistiques des décès.

Les causes de ce mal sont nombreuses : ignorance des mères, mauvaise qualité du lait, etc. La semaine dernière, il y a eu encore 41 décès d'enfants. Voici du reste la liste des décès enregistrés :

123 décès dont 110 chez les catholiques 11 chez les protestants, et 2 chez les juifs. Les principaux cas de maladie ont été les suivants : scarlatine, 1; rougeole, 5; fièvre typhoïde, 7; débilité infantile, 41; consomption, 15; bronchite, 3; broncho-pneumonie, 5; pleuro-pneumonie, 1; pneumonie, 6.

—La construction est très active à Montréal par le temps qui court. Dans le cours du mois dernier, l'inspecteur des bâtiments a émis une cinquantaine de permis pour des constructions dont l'évaluation totale représente un montant considérable. Au nombre de ces nouveaux édifices se trouvent l'agrandissement de l'établissement Carsley, $70,000; les entrepôts Silverman-Boulter rue Saint-Paul, $20,000 ; l'agrandissement de la fabrique de la Canada Switch Co., quartier Saint Gabriel, $10,000 ; la fabrique de collets et chemises de Gault Bros., angle des rues Inspecteurs et William, $42,000 ; la maison de Mme Phillips, veuve de feu Harry Phillips, rue Dorchester, $8,000; l'édifice Bellevue, coin Sainte-Catherine et Metcalfe, 21 logements, $45,000.

DANS NOS EAUX

Déplacement de bouées—Les travaux de construction du pont de Québec et les navigateurs. — La Montreal Bridge Company demande une subvention au conseil de Longueuil—Le "Petrel" suce les flancs de l'"Assyrian." — La Cie Elder-Dempster construira deux énormes vaisseaux pour le Saint-Laurent.

ARRIVES HIER

Le Mora de la ligne Kingman, capitaine Nicholson, parti de Sydney le 4 juin avec une cargaison de charbon.

L'Activ, de l'Intercolonial Coal Co., parti de Pictou le 6 juin, capitaine Olson, avec cargaison de charbon.

L'Atlantic, de la Henderson & Taylor Co., capitaine Sears, venant de Gaspé et des ports du golfe, avec une cargaison générale.

Le Northtown de la Northwestern Navigation Co., venant de Chicago avec cargaison générale.

Le Fortuna, de la ligne Kingman, capitaine Hansen, parti de Sydney le 5 juin, avec une cargaison de charbon.

Le Cacouna, de la ligne Kingman, capitaine McPhail, venant de Sydney avec cargaison de charbon.

L'Aladdin, de la ligne Kingman, venant de Sydney avec cargaison de charbon.

Le Symra, de la ligne Kingman, capitaine Harbitz, parti de Sydney avec cargaison de charbon.

La goélette Haava, de l'Agence F. A. Routh & Co., capitaine Spillberg, parti des Iles Barbades, le 25 avril, avec une cargaison de mélasse.

SORTIS DU PORT

Le Mora, de la ligne Kingman, capitaine Nicholson, pour Sydney sur lest.

L'Alcides, de la Donaldson Line, capitaine Horseburg, pour Glasgow, avec cargaison générale.

Le Lord Charlemont, de la ligne Lloyd, capitaine MacVicker, pour Cardiff, avec cargaison générale.

L'Activ, de l'Intercolonial Coal Co., capitaine Olson, pour Pictou sur lest.

Le Teutonia, de la Hamburg-American Line, capitaine Kirchtein, pour Hambourg avec cargaison générale.

Le Manchester Trader, de la Manchester Line, capitaine Blake, pour Manchester avec cargaison générale.

Le Cacouna de la ligne Kingman, capitaine McPhail, pour Sydney, sur lest.

Le Fortuna, de la ligne Kingman, capitaine Hansen, pour Sydney, sur lest.

L'Aladdin, de la ligne Kingman, pour Sydney, sur lest.

NAVIRES DANS LE PORT

L'"Europa," ligne Elder - Dempster, en face de la rue Berri. Elder-Dempster, agents.

Le "Magda," ligne Donaldson, au pièds de la rue Berri. R. Reford & Cie, agents.

Le "Loughrigg Holme", ligne Holme à Hochelaga, McLean et et Kennedy agents.

Le "Verax", capitaine Robson, à Hochelaga. McLean & Kennedy, agents.

Le "Vera", capitaine Nillson, à Hochelaga. McLean et Kennedy, agents.

Le "Cervona", ligne Thompson, au pied de la rue Berri. R. Reford et Cie, agents.

Le "Norwegian," ligne Allan, à la place Jacques-Cartier, H. et A. Allan, agents.

Le "Glasgow", capitaine Leslie, à la pointe du moulin à vent. McLean et Kennedy, agents.

Le "Féronia", capitaine Kent, à Hochelaga, McLean et Kennedy, agents.

Le "Romsdalen", capitaine Lang, à Hochelaga, McLean & Kennedy, agents.

L' "Amarynthia", capitaine Abertnethy, à la rue Berri, R. Reford & Cie. agents.

Le "Lake Megantic," capitaine Taylor, aux élévateurs du Pacifique. Elder-Dempster, agents.

Le "Corinthian," capitaine Dunlop, à la place Jacques-Cartier. H. & A. Allan, agents.

Le "Brazilian," capitaine Williams, à la place Jacques-Cartier. H. & A. Allan, agents.

L'"Atlantic," capitaine Sears, au pied de la rue St-Sulpice. Henderson & Taylor, agents.

Le "Northtown," au bassin Wellington, R. Reford et Cie, agents.

Le "Symra," capitaine Harlitz, à la pointe du Moulin à Vent. Kingman & Cie, agents.

Goélette "Haava, capitaine Spielberg, en face de la douane. McLean et Kennedy, agents.

Le "Wausbeck," au bassin Wellington. McLean & Kennedy.

NOTES

La "Tritonia," de la ligne Donaldson, est parti le 8 juin de Glasgow pour les eaux du St-Laurent.

—Le "Sarmatian," est parti samedi dernier de Glasgow, pour Montréal,avec 226 passagers.

—Un incendie désastreux a éclaté hier matin à bord du "James Swift," amarré au quai de l'Ottawa Forwarding Co. Robert Ireland, chauffeur, a été asphyxié dans sa cabine, Thomas Sykes et Richard Dunn ont reçu des blessures graves au cours de l'incendie. Le bateau, qui appartenait à la "Rideau Lakes Navigation," est évalué à $18,000 et a subi des pertes pour quatre à cinq mille dollars.

DEPLACEMENT DE BOUEES

M. U. P. Boucher, ingénieur des bouées, vient de communiquer aux Commissaires du port l'avis suivant : "La bouée rouge de Népignon, dont le sommet était brisé, a été remplacée. La bouée noire de l'Ile aux Bœufs a été placée à 600 pieds plus bas que sa position pour permettre aux dragueurs de creuser le chenal. Lg bouée rouge du Cap St-Michel, entraînée par le courant à 450 pieds plus bas que sa position, a été remise en place.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Avis est donné à toutes les compagnies dont les vaisseaux naviguent sur le St-Laurent, que les travaux du pont de Québec sont en marche et se continueront pendant toute la présente saison. Du côté nord du fleuve, à 500 pieds au sud de la ligne des hautes marées et à 2000 pieds à l'ouest de l'embouchure de la rivière Chaudière, des constructions temporaires s'élèvent autour de l'emplacement de la Grande Pile du Nord et sont indiquées durant la nuit par des lumières blanches. Ces travaux temporaires sont reliés à la rive nord par un appontement et tous les vaisseaux sont avertis qu'en cet endroit ils devront se tenir dans le grand chenal.

LE PONT DE LONGUEUIL

Le conseil municipal de Longueuil s'est réuni hier après-midi pour entendre la lecture de la lettre de la "Montreal Bridge Co., demandant la coopération de la ville à la construction du pont projeté entre Montréal et Longueuil.

UNE LIGNE PLUS RAPIDE

M. W. H. Purdy de la North-Western Steamship Co., est descendu au Windsor hier, étant de passage en notre ville, dans les intérêts de la compagnie. Bien que sa ligne ait été éprouvée une couple de fois, il ne désespère pas de faire la traversée sur ses vaisseaux entre Chicago et Hambourg en vingt jours, depuis que le même trajet a été accompli avec succès par le "Northman".

LE PETREL AUX COTES DE L'"ASSYRIAN"

Une dépêche de Saint-Jean de Terreneuve, dit : "Les divers rapports démontrent qu'il sera comparativement aisé de renflouer l' "Assyrian" de la ligne Leyland. Le "Petrel" est actuellement aux côtés du steamer échoué. M. Thomas Harling, gérant canadien de la ligne Leyland, a déclaré que si la température favorable continue l' "Assyrian" pourra reprendre son service dans quelques jours.

DEUX STEAMERS

La Cie Elder Dempster fait actuellement construire deux nouveaux steamers, aux chaudières de MM. Swan et Hunter, à Wallsend. Ces deux vaisseaux auront des dimensions considérables et seront les premiers d'une si grande capacité, à naviguer dans les eaux du St-Laurent. Ils porteront les noms de "Lake Michigan" et "Lake Manitoba", avec une capacité de 11,500 tonneaux. On s'attend à ce que l'un de ces deux steamers soit en état de prendre la mer vers la mi-saison.

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Durant le mois de mai, le trafic dans les canaux du Sault-Ste-Marie n'a pas été aussi considérables que celui des années dernières. Il est passé 2,245,500 tonnes de marchandises ; 1,693,301 tonnes descendant le canal et 552,199 le remontant; 150,951 tonnes un peu moins que 7 p. c. du total du trafic, sont passées par les canaux canadiens. Comparée à l'année 1900, cette année donne une diminution de $1,846,987 tonnes.

La diminution chez nos voisins est de 44 p. c., chez nous de 60.

UNE GRANDE COMPAGNIE DE TRANSPORT

Depuis que nos canaux ont une profondeur de 14 pieds d'eau, plusieurs compagnies de navigation ont placé des capitaux dans des entreprises de navigation intérieure. Nous apprenons la formation d'une grande compagnie de transport dont les actionnaires sont des capitalistes canadiens et américains. Cette ligne se chargera du transport du charbon entre les ports américains intérieurs et le port de Montréal. Les directeurs de la Montreal "Coal and Towing Company", (tel est le nom de la nouvelle compagnie), seront MM. W. F. Torrance, président ; G. Ernest Muir, secrétaire-trésorier ; John Torrance, Henry Miles et S. O. Shorey. Le capital autorisé en sera de $250,000 et pour commencer les affaires ils ont acheté le roulant (on devrait dire le naviguant) de MM. Torrance et Muir.

Les transports auront une forme particulière. Ils seront faits exactement comme nos anciens chalands. Ils auront une capacité de 800 tonnes et ne coûteront qu'environ sept ou huit mille dollars. Ces bateaux flottent très bien et sont faciles à la remorque, avec une cargaison complète, ils tireront environ 12 ou 13 pieds d'eau. Un remorqueur pourra remorquer trois de ces chalands à la fois et faire une douzaine de voyages par saison.

DES MILITAIRES.

Halifax, 10 — Le steamer "Loyalist" qui est arrivé ici ce matin avait à son bord vingt-cinq ingénieurs royaux en route pour les Iles [illegible] qui vont préparer la réception aux prisonniers boers.

Le steamer portait aussi le Capitaine Lovegrove, les soldats Goodeng, Darn Dougall et Hammond, invalides des Strathcona Horse.

Aux Hotels

Sont au St-James:

J. B. Genéreau, Coaticooke, Qué.; Alb. Joyal, St-Edwidge; A. C. McKenzie, Toronto, Ont.; Avila Farand, St-Clet; M. E. Flanle, Stanbridge; J. E. Paré, Bedford; A. Lajeunesse et Dame, Québec; W. L. Bien, Manchester, N.-Y.; A. A. Mondou, Pierreville, Qué.; Ed. Catudal, St-Jean, P. Q.; P. Mailloux, Stottsville, P. E. Corbierre, J. Geo. Forest, Lacolle, Qué.; F. Camirand et Dame, St. Johns, Qué. J. K. Smith, Ormstown, Qué.; J. M. Connell, Dame et famille, Angleterre; Chas. Kelson, Brighton, Ang.; E. E. Cooper, Leeds, Ang; W. E. C. Jones, Island Pond Vt.; A. Jobbins et Dame, Angleterre; Mme Harrowbin, Manchester, Ang.; Rév. R. H. Kerr, Ecosse; Mme Dingwall, Angleterre; Mme T. G. Marshall, Angleterre; A. Christie, Glasgow; M. et Mme Eldon, Vancouver, B.-C.; C. Chas. Hasting et famille, Angleterre; Wm. Campbell, C. Bell, Irelaod, Jno. Wilson, Hudson Bay, Coy; Ed. Moffatt et Dame, Winnipeg; Sam. Livisley, Wisconsin.

Sont au Ricendeau:

A. P. Vanasse, Sorel; D. Laperrière et Dame, Pierreville; F. Descoteau, Ste-Monique; Alfred Desoureau, St-Stanislas; Joseph Parent, Yamaska; Cyrille DeLaBarre, St-Ours; P. Tellier, Berthier; Rosalio Gouiet et Dame, Sorel; A. Matte, Alfred Robidoux, St-Constant; P. Hénault, Maskinongé; Frs. Robillard, St-Ours; E. Lafontaine, Drummondville; M. et Mme Lecluse, Oka; N. C. Dufresne, Deschambault; Eugène Rivard, St-Casimir; J. H. Legris, Louiseville; P. Peloquin, St-Ours; J. E. Thibodeau, Shawenegan Falls; J. A. Dumais, Grand-Mère; Thos. Walsh, E. Brousseau, Québec; F. X. O. Trudel, St-Prospère; J. A. Clément, St-Timothée; P. Beaudet, Québec; N. Paradis, Coaticooke; M. Lecluse, Dlles Lecluse, Saumur, Pce.

Sont au Richelieu:

J. N. Duguay et Dame, M. Vincent, La Baie; Mme W. J. Langlois, Valleyfield; Jas. Clifford, En ville; J. Finting, F. J. Wright, Mme Wright, M. Fred Wright, Marion Wright, Léonard Wright, Mlle Kingdom, John Taylor, Mme Taylor et enfant, Angleterre; Chs. Huot, Zoël Comtois, Ste-Julie; Dlles Bastien, Maskinongé; Albert Courtois, St-Jean; M. Odias Cartier, Maskinongé; Mme Barry, New-York; Dlle Roseau, St-François du Lac; Arthur Benjamin, Mme Benjamin, Ste-Ursule.

—Un nommé George Edrenson, qui a le vin maussade, frappa samedi soir le constable qui l'arrêtait. Pour ces deux offenses il a été condamné hier matin, à $13.50 d'amende ou à 2 mois de prison.

JEUNES ET VIEUX

Renforcés et Reconstitués

Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 30 années de succès en Europe. Efficacité garantie.

PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle, cachetés franco. Adresse : Cie Médicale du Docteur Jean, B. Pt Bolte 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués". Demander notre blanc de consultation. Envoyez gratis sur demande.

PROCTOR'S | 10c 25c 50c

THE F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.

Lundi, Mardi, Mercredi—Dr BILL SUNSET.
Jeudi Vendr., Sam.—THE WOMAN HATER.

Dans le "olio"—Bianca Lyons, Mlle Carrie, le Kalatéchnoscope et vues de voyage.

Sièges de loges réservés. Tél. Up 3425.

Portes ouvertes à 1.30 heures et 7.30 heures p. m., tous les jours. 147-5

Théatre de la Gaieté Française Tél. Bell, Est 1954.

1054, rue Ste-Catherine

OPERA FRANÇAIS

Semaine du 10 juin : **"La Périchole"**

OPERA-BOUFFE en 3 actes d'OFFENBACH.

Tous les soirs à 8¼ h. Matinée le jeudi à 2¼ h.

Prix : 10, 20, 30 et 40c.

Semaine prochaine : 'La Grande Duchesse.' 147

PARC LEPINE

MONTREAL.

GRANDES COURSES

TROTTEURS et AMBLEURS

MARDI, MERCRECI et JEUDI,

Juin 11, 12 et 13, 1901.

Voir la liste des entrées sur les journaux de samedi. (146-3)

R & O Richelieu & Ontario Nav. Co.

Route Idéale à L'EXPOSITION Pan-Américaine

De BUFFALO et Retour : $10.25

LIGNE POSTALE DE TORONTO — Départ les mardi, jeudi et samedi, à 11.30 a. m.

LIGNE HAMILTON — Départ les lundi, mercredi et vendredi, à 7 p.m.

LIGNE DE QUÉBEC — Départ les jours de semaine, à 7 p.m. et, le dimanche, à 3 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY — Départ de Québec, mardi et samedi, à 8 a.m.

BUREAU DES BILLETS—128, rue Saint-Jacques.

PACIFIQUE CANADIEN

Service de l'Imperial Limited, tous les jours de Montréal à Vancouver.

Les Trains quittent

LA GARE DE LA RUE WINDSOR,

BOSTON, 9 a.m., *8 p.m.

ST-JEAN, N.B., HALIFAX, 8.20 p.m., excepté le samedi.

TORONTO, BUFFALO, 8.55 a.m., *10 p.m.

ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *10.05 p.m.

WINNIPEG, VANCOUVER, *2.30 a.m.

HUDSON HEIGHTS, (train additionnel) (a) 12.35 p.m.

Les Trains quittent

LA GARE DE LA PLACE VIGER.

QUEBEC, 8.30 a.m., 2.30 p.m., b6.30 p.m., *11 p.m.

TROIS-RIVIERES, 8.30 a.m., 2.30 p.m., b6.30 p.m., 5 p.m., 11 p.m.

OTTAWA, 8.20 a.m., 5.45 p.m.

ST-JEROME, 9 a.m., (c) 1.45 p.m., b6.15 a.m., 5.30 p.m., (a) 6.25 p.m.

STE-AGATHE, 9 a.m., (c) 1.25 p.m., (f) 5.10 p.m., 5.30 p.m., b6.15 a.m.

LABELLE (c) 9 a. m., 5.30 p. m.

ST-GABRIEL, 8.30 a.m., b9 a.m., (c) 1.55 p.m., 5 p.m.

*Tous les jours. b Le dimanche seulement. (a) Excepté le samedi et le dimanche. (f) Le vendredi seulement. (d) Le samedi seulement. (c) mardi et jeudi. Autres trains les jours de semaine seulement.

Montreal-St. Andrews by the Sea service de Chars-Dortoirs.

A partir du 25 juin, et les mardis et vendredis après cela, jusqu'à nouvel avis, un char-dortoir direct laissera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.20 p.m., pour St. Andrews by the Sea. Au retour, quittera St. Andrews, mercredi, le 26 juin, et les lundis et mercredis après cette date, arrivant à Montréal à 8.35 a.m., le jour suivant.

Service direct de première classe et de chars-dortoirs entre Québec, St-Jean, N.B., et Halifax, via Megantic.

SERVICE DE CHARS-DORTOIRS MONTREAL-PORTLAND.

Un service direct de chars-dortoirs laisse la gare de la rue Windsor à 8 p.m. tous les jours, excepté les samedis, pour Portland, Me.

SERVICE DE CHARS-SALONS DE STE-AGATHE.

Laisse la Place Viger à 1.25 p.m. les samedis. Laisse Ste-Agathe à 7.00 p.m. les dimanches.

Bureau de la ville pour billets et télégraphe, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du Bureau de Poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

BUFFALO

Prix de Retour de Montréal :

Bon pour aller.	Prix.	Bon pour revenir.
17 juin	$ 6.00	19 juin, partant de Buffalo.
21 juin	$ 6.00	24 juin, partant de Buffalo.
Tous les j	$10.25	8 jours, après date de la vente
Tous les j	$11.90	15 jours, date de la vente incluse.

Prix d'excursions de toutes les autres stations

Billets bons sur tous les Trains

Service de Trains directs sans Égal

De Montréal à Buffalo en moins de 11 heures

	Int. Ltm. quotid.	Expr. de nuit rapide quotid.
Laisse Montréal	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrive à Buffalo	7.50 p.m.	10.45 a.m.
Laisse Buffalo	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Arrive à Montréal	7.00 p.m.	7.30 a.m.

Tous les trains sont par voie de Toronto et Niagara Falls, et traversent la rivière Niagara sur le grand pont d'acier.

Chars cafés-salons sur les trains du jour.

Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

Jolie brochure illustrée de l'Exposition panaméricaine distribuée gratuitement par les agents de billets.

Billets d'excursion aussi vendus, pour retour par les steamers de la R. O. N. Co., à travers les MILLE-ILES et les rapides du St-Laurent.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 137 Rue St-

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITÉE)

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire ... 1.00 " "

TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 11 JUIN 1901

EN VILLEGIATURE

Nos abonnés qui désirent passer l'été en villégiature voudront bien nous avertir le plus tot possible de leur changement d'adresse.

Nous accepterons avec plaisir les renseignements que l'on voudra bien adresser à la RÉDACTION sur ce qui se passe aux places d'eau.

ENCOURAGEONS NOS INDUSTRIES

Ces jours passés quelqu'un se plaignait à M. l'échevin Laporte de l'injustice faite par la Banque de Montréal aux architectes et entrepreneurs de la ville, parce que cette institution avait confié à des américains la construction de sa nouvelle maison. Ces étrangers n'avaient pas hésité à se bâtir leur bureau en pleine rue Craig, absolument comme s'ils avaient été des citoyens de Montréal payant leurs taxes et contribuant aux frais de l'administration municipale.

M. Laporte, tout en reconnaissant l'anomalie du cas, répondit que l'affaire ne tombait pas sous la juridiction du Conseil et regardait entièrement la Banque qui était libre de s'adresser à qui bon lui semblait.

C'est très vrai ; mais la plainte n'en repose pas moins sur un sentiment de justice que les échevins ont reconnu eux-mêmes en plus d'une circonstance. Nous nous plaisons à le dire hautement.

Chaque fois qu'il est question de travaux à faire exécuter, les membres du Conseil, surtout ceux qui représentent les quartiers ouvriers, n'oublient jamais de recommander et de veiller à ce que les matériaux soient pris sur place et à ce que les employés soient des gens demeurant dans la ville. Il y a même un règlement, croyons-nous, qui oblige tous les commis et fonctionnaires de l'hôtel de ville à avoir leur domicile à Montréal sous peine de destitution.

Ce sentiment de protection mutuelle est partagé par tout le monde ; il est en outre conforme à l'équité qui veut que ce soit ceux qui supportent le fardeau de la taxe qui aient le premier droit aux avantages de la municipalité.

Pourquoi en serait-il autrement au sujet de l'éclairage de la ville dont les soumissions seront bientôt adjugées par le Conseil qui devra décider finalement du rapport qui lui sera fait par la Commission ?

La compagnie qui fournit actuellement la lumière à nos rues est foncièrement locale ; le gros de son capital est possédé par des citoyens de Montréal ; ses directeurs sont nos concitoyens, et plusieurs sont de nos propres gens.

Une partie de ses usines sont dans la Ville, et elle fait gagner la vie à un grand nombre de personnes. De sorte qu'on peut dire sans exagération que c'est une industrie dont les profits retournent à la population de Montréal sous une forme ou sous une autre.

Nous ne voulons pas dire que le contrat doive lui être renouvelé quand même; non. Il s'agit en premier lieu de l'intérêt général, et si la différence entre les prix soumis par une compagnie locale et ceux qui sont offerts par une compagnie étrangère est trop considérable, il va de soi que la dernière doive l'emporter sur la première.

Mais si cette différence est de peu de chose, nous croyons exprimer l'opinion générale, en demandant que la préférence soit donnée à une compagnie composée principalement de citoyens de Montréal, dont la direction est à Montréal, dont les intérêts sont dans Montréal, et qui est connue par la manière satisfaisante dont elle a rempli ses obligations jusqu'à ce jour envers les citoyens de Montréal.

PROTEGEONS-NOUS

M. Blair achète beaucoup de locomotives pour l'Intercolonial.

En a-t-on besoin d'autant ? Peut-être que non, peut-être que oui.

Mais ce qui est certain c'est que l'on ne devrait pas aller les chercher continuellement à l'étranger.

Est-ce que ça ne vous agace pas cette passion de M. Blair de tout acheter des américains ?

Est-ce que ça ne vous intrigue pas, même ?

Tout ce dont nous avons besoin en fait de roulant de chemin de fer nous pouvons l'avoir au Canada.

Pourquoi alors aller chez le voisin ?

Ni le Pacifique, ni le Grand Tronc ne vont ailleurs qu'à la Pointe St-Charles ou à Hochelaga.

L'Intercolonial à ses usines à Moncton et à Fraserville. Il y a aussi dans les provinces maritimes d'autres usines à wagons de chemins de fer qui ont déjà bâti pour l'Intercolonial de très beaux chars. Ceux qu'on a achetés aux Etats-Unis sont plus somptueux, mais ce n'est qu'une question de prix. L'on peut avoir au Canada tout le luxe voulu en y mettant l'argent nécessaire. On a payé aux américains quinze et vingt mille piastres par char ou locomotive et l'on en a acheté pour plus d'un demi-million. Sur cette somme on peut affirmer que les usines américaines ont fait un beau cent mille piastres de profits. Autant de perdu pour le trésor sans compter l'ouvrage enlevé aux ouvriers canadiens.

Est-ce que ça ne vaut pas la peine d'en parler ?

Ce système du gouvernement Laurier de favoriser les américains à notre détriment est condamnable. Il ne peut être justifié par aucune bonne raison, et nous demandons au gouvernement d'y mettre fin.

Si M. Blair en souffre, le pays y gagnera des milliers de piastres et nos ouvriers une abondance de travail.

Le Pacifique et le Grand Tronc ont d'aussi beaux chars que l'Intercolonial et ils sont construits au Canada.

Il n'y a pas d'excuse pour que l'Intercolonial fasse autrement.

Protégeons-nous.

LES INSTITUTEURS DANS L'INDIANA

L'Indiana vient de fixer un minimum de salaire pour les instituteurs. Ce n'est pas que jusqu'ici le salaire était absolument inférieur, mais il variait suivant les comtés et cette différence dans la rémunération provoquait une émigration d'instituteurs cherchant à améliorer leur sort. A l'avenir, tous les instituteurs dans l'Etat seront payés suivant le degré de science pédagogique constaté par leur diplôme, et le minimum sera de 2 1-2 centins par degré Ainsi, un instituteurs ayant obtenu 100 points au concours recevra $2.50 par jour ; celui qui n'aura conservé que 95, $2.37 1-2 et ainsi de suite.

Deux piastes et demi par jour, c'est à faire rêver nos instituteurs ; mais ils rêveront longtemps.

Ce système a du bon, puisque l'aspirant instituteur peut de lui-même déterminer le salaire qu'il gagnera en entrant dans l'enseignement.

Nous ne voudrions point mettre notre tête au jeu en suggérant d'adopter ici un aussi fort minimum, mais en tenant compte des conditions, on pourrait peut-être essayer ce moyen de rendre justice à la classe enseignante.

REMINISCENCE HISTORIQUE

Victoria, reine d'Angleterre

Quelques années après l'avènement au trône de la Reine Victoria, vers 1840, voici ce qu'écrivait M. de LaRochefoucauld, duc de Doudeauville ; le portrait était presque une prophétie.

Ce simulacre de royauté, cette reine-enfant, est assez difficile à étudier et presque impossible à bien connaître ; car, sous le masque léger de sa brillante jeunesse, il y a plus de force qu'on ne croit, plus de volonté que ne voudraient ses ministres-rois, bien plus de pensées enfin qu'on ne suppose.

Victoria a ses idées à elle ; et sans se donner l'air de songer au lendemain, ses plans sont bien arrêtés, sans qu'elle sache trop encore comment elle les exécutera ; elle les remet sans y renoncer, et préférerait de beaucoup une couronne réelle, fût-elle même d'épines, à cette couronne de roses qu'on lui laisse comme un jouet!

Avec les formes les plus légères, elle s'occupe de choses sérieuses, se lève matin, travaille beaucoup et veut tout lire, tout connaître.

Blonde, gracieuse, élégante, légère et folâtre, spirituelle, curieuse, fière et assez orgueilleuse, réfléchie, jalouse, passionnée plutôt encore que sensible ; triste parfois, très-irascible, paresseuse et active tout à la fois ; aimant l'Angleterre, et bien aise de quitter pour un moment un pays où on ne lui laisse pas ses coudées assez franches.

Susceptible d'être influencée, mais difficile à conduire et encore plus à soumettre ; se donnant l'air de ne rêver que plaisirs et distractions, cette femme souvent préoccupée par des pensées plus graves, n'est pas ce qu'elle aurait pu être, et très probablement, elle n'est pas encore ce qu'elle sera, si les circonstances lui permettent de développer un jour tout ce qu'il y a de puissant dans son âme.

Toute contrariété la révolte, et ce que l'on appelle "usage" lui est insupportable ; si elle se soumet au joug de fer que la loi lui impose, c'est en rongeant le frein qui l'enchaîne, et parce qu'elle ne peut pas faire autrement.

On aime plus généralement en elle la "reine" que la personne ; et c'est plus aussi un sentiment national qu'un élan du cœur qui, jusqu'ici, portent vers cette Majesté les habitants de la Grande-Bretagne.

Ses ministres l'amusent, espérant la distraire, et craignant l'impétuosité de ses fantaisies ; ce fantôme de royauté leur impose sa faiblesse apparente ; et ce n'est pas sans terreur qu'ils songent que Victoria peut, jusqu'à un certain point, secouer leur autorité, en usant du peu de puissance qui lui est laissé, sans les avoir consultés avant d'agir, et sans avoir suffisamment réfléchi aux résultats de ses démarches.

Victoria aime à s'amuser sans doute, mais il lui sourirait bien davantage de régner et de commander.

La juger aujourd'hui ne serait pas faire de cette femme, encore jeune fille, le portrait qui devra un jour lui ressembler. Aussi est-ce encore bien plus une esquisse qu'un véritable portrait que j'ai essayé de jeter sur le papier.

EN AVANT LE FRANCAIS

Dans la Nouvelle-Ecosse

Nous lisons dans l'"Impartial" de l'Ile du Prince-Edouard:

Les Aacadiens de la Nouvelle-Ecosse sont déterminés d'entrer sérieusement dans la voie du progrès sous le rapport de l'étude du français dans leurs écoles. A la dernière réunion des instituteurs et institutrices de Clare et d'Argyle, qui a eu lieu à Pubnico-Ouest, les 16 et 17 du mois de mai, nous remarquons les noms de plusieurs instituteurs et institutrices qui ont pris une part active et lu des papiers qui, si on doit en juger par les sujets énoncés, n'ont pas manqué de créer le plus vif intérêt chez nos frères de la péninsule.

Ce qui nous fait plaisir d'une manière plus particulière, c'est que l'idée émise par L'"Impartial," à propos de livres français, a obtenu l'approbation pleine et entière de tous les membres de l'Institut Acadien qui étaient présents.

Il y a quelque temps, parlant des livres qui devraient être adoptés dans les écoles françaises de la Nouvelle-Ecosse, nous avions suggéré la série de Montpetit comme étant la plus convenable et la plus propre à stimuler l'avancement de notre belle langue dans nos écoles, et il nous fait plaisir de constater qu'une institutrice, Mlle Léonie Belliveau, au cours d'une étude intitulée. "La lecture et les livres de lecture, dont elle a fait la lecture devant le congrès, a condamné le "Royal Reader." Tous les membres présents ont suivi Mlle Béliveau et se sont déclarés en faveur de la série Montpetit.

Continuez, braves compatriotes, dans votre jugement décisif; vous êtes sur la voie du véritable progrès.

LES NOUVEAUX ACADEMICIENS

Le marquis de Vogué

M. le marquis de Vogüé n'est pas comme M. Rostand, un de ces être privilégiés qui nous apparaissent dans tout l'éclat de la renommée et dont le nom voltige souvent sur les lèvres des hommes. Bien qu'il soit au plein d'une verte vieillesse, l'attention ne s'est guère portée sur lui que depuis qu'il postule un siège à l'Académie française. Le voilà donc élu, et il se dresse maintenant devant nous, au milieu de timides clartés d'aube.

Il est né le 18 octobre 1829. Grand, bien fait, de taille mince et de port distingué, ayant la bouche souriante et encadrée par une barbe blanche et courte, président de l' "Epatant" et de la Société des Agriculteurs de France, fort bien apparenté, cousin de M. le vicomte Melchior de Vogué qui fait déjà partie de l'Académie française, et père d'un homme très aimable qui a épousé l'une des filles du prince d'Arenberg, il était vraiment digne d'occuper, dans l'institution fondée par Richelieu, le fauteuil du duc de Broglie.

Il a été, à Constantinople, en 1871, et à Vienne en 1875, ambassadeur de France. Mais la diplomatie ne le garda pas longtemps. Il préférait se livrer à des travaux d'épigraphie et d'archéologie, et il s'y consacra tout entier. C'est lui qui a retrouvé les inscriptions de Palmyre et retracé le plan du temple de Jérusalem. Il a été le consciencieux commentateur de la "Stèle du Roi Mésa". On lui doit aussi une étude sur la "Stèle de Yehawmei, Roi de Gébal". Et c'est ce qui justifie son entrée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il remplaça le duc de Luynes.

Mais d'autres études moins austères l'ont également sollicité. Si le gynécée du roi David, si les tentes des Moabites, si Palmyre et ses curieuses architectures sont connus de lui et ont été l'objet de ses recherches, il s'est plu quelquefois dans des décors plus modernes. Il a aimé pénétrer dans le Versailles de Louis XIV et nous donner des renseignements sur quelques personnages célèbres qui ont fréquenté le palais du Grand Roi.

C'est ainsi qu'il a écrit tout un long ouvrage sur le fameux maréchal de Villars dont Saint-Simon, dans ses "Mémoires", a fixé le brillant portrait. Cet homme qui avait une ambition démesurée, une si bonne opinion de soi et une si grande souplesse auprès de qui le pouvait servir, se distingua par sa valeur, son activité, son audace extraordinaire, et remporta des victoires remarquables à Kehl et à Denain. Par ses exploits, il fit beaucoup pour rehausser le renom militaire de la France. Le livre de M. le marquis de Vogüé est une bonne biographie de l'illustre maréchal : il contient des pages vivantes et mouvementées. Telles sont, par exemple, celles où revient, en une narration claire et facile, les diverses péripéties de la bataille de Malplaquet. Les chapitres où sont exposées les longues négociations que nécessita la conclusion du traité d'Utrecht, ne le cèdent pas en intérêt à ce récit de bataille. On sent l'ancien diplomate dans la manière de raconter les faits et de se jouer au milieu des complications de toutes sortes où s'empêtrèrent souvent ces négociations.

Le dernier volume que M. le marquis de Vogüé a fait paraître a pour titre "Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier," lettres inédites (1700-1708). Le nouvel académicien a eu l'heureuse fortune de découvrir, dans les archives du château de Saint-Aignan, qui appartient à M. le comte Guillaume de la Roche-Aymon, des lettres inédites du duc de Bourgogne, adressées au duc de Beauvillier et à Madame de Montgon auxquels l'unissait une amitié solide. Si M. de Vogüé les a publiées, ce n'est point pour se livrer à ce jeu d'indiscrétions pour lequel, actuellement, on n'a que trop de goût. Il estime, au contraire, "que cette publication servira non seulement l'intérêt de la vérité historique, mais aussi l'intérêt supérieur de la morale ; nous estimons, dit-il, qu'il est bon et d'un bon exemple, de mettre à découvert les plus secrètes pensées d'une âme sincère et convaincue, de montrer en pleine lumière, un prince affirmant hautement et publiquement ses croyances, y conformant rigoureusement sa vie, puisant dans la profondeur de sa foi religieuse non-seulement la force de se réformer soi-même, mais le mobile de tous ses actes et la règle de toute sa conduite ; et si parfois, en assistant aux luttes intimes de cette conscience timorée, le sourire venait à naître sur les lèvres du lecteur, nous sommes certain qu'il s'arrêtera de lui-même, désarmé par une sincérité si évidente, vaincu par le respect."

De la lecture de ces lettres on voit surgir, en effet, un prince tel que M. le marquis de Vogüé nous le dépeint "ne négligeant aucun de ses devoirs, se préparant par un labeur assidu à son métier de roi, se montrant appliqué, informé, dévoué au bien public, pénétré du sentiment de sa responsabilité, juste, fidèle en amitié, modeste au milieu de toutes les séductions de l'orgueil, austère au milieu des entraînements de la Cour, offrant enfin, de la vertu aimable et de plus accomplis dont l'histoire des Cours ait gardé le souvenir."

Mais, si le duc de Bourgogne apparaît, dans ses lettres, un esprit studieux, s'il se montre toujours fidèle à ses devoirs, il ne se signale nullement à nous par ses qualités supérieures. Sa nature, tout ensemble ardente et mystique, manquait de décision; il n'avait guère de coup d'œil ni de vues hardies dans les campagnes militaires auxquelles il lui a été donné de prendre part. Ce fut, d'ailleurs, un parfait honnête homme et un époux qui avait pour sa femme — chose rare à la Cour de Louis XIV — une affection aussi vive que profonde.

Cette publication sur le duc de Bourgogne est une contribution — modeste mais curieuse — à l'histoire de l'ancienne France. Assurément, elle a bien son prix. Et les volumes historiques que M. le marquis de Vogüé a mis au jour nous permettent

haute situation dans la société aristocratique a été une des causes déterminantes de son élection, ses ouvrages, sans doute, y ont également contribué. On l'a souvent répété: l'Académie est un salon. M. le marquis de Vogüé est un homme d'excellente compagnie; il sera donc bien à à sa place parmi les quarante Immortels.

J. DEVALLEE.

A TRAVERS LA PRESSE

Comment Léon XIII reçoit les artistes

Sous ce titre, M. Boyer d'Agen donne, dans le "Gaulois," le récit de la présentation d'un sculpteur, M. Bernstamm, au Souverain Pontife ; après l'audience qu'il avait obtenue pour lui-même, M. Boyer d'Agen sollicite une faveur pour l'artiste :

—Et maintenant, Saint-Père, osè-je dire en terminant une longue conversation qu'il ne m'est pas permis de rapporter aujourd'hui, je désirerais solliciter de Votre Sainteté une faveur.

—Parlez encore, voyons !

—Un ami, un artiste, a voulu m'accompagner jusqu'aux antichambres pontificales, et Votre Sainteté mettrait le comble au plus ardent de ses désirs, si Elle lui permettait de déposer à Ses pieds les hommages les plus pieux d'admiration et de reconnaissance.

—Et cet artiste est...

—Un de nos bons sculpteurs de France,

—Un artiste français, et qui ne fait pas de politique, assurément ? Oui, oui, je le recevrai volontiers. Où est-il ?

—Le cérémonial du Vatican ne lui a pas permis de franchir les salles de Vos gardes.

—Oh ! il est alors bien loin. Et voici l'heure de descendre en Sixtine.

—Je suis confus d'abuser...

—Non ! j'ai plaisir, au contraire, à vous être agréable. Il ne faut pas, non plus, mécontenter un artiste. Les vrais artistes sont des poètes, et les poètes sont les fils privilégiés de Dieu. Allez rejoindre votre ami. Tenez-vous sur le passage de mes gardes, dans une des salles de l'antichambre où je pourrai vous voir. Alors, je m'arrêterai et je recevrai votre camarade. A tout à l'heure !

. . . . . .

M. Boyer d'Ajen rejoint M. Bernstamm dans une des salles par où doit passer le cortège pontifical:

J'entends, derrière nos épaules, à trente pas de nous peut-être, le "portez armes!" des gardes nobles et leur éperons d'acier sonnant sur le tapis qui les étouffent mal. Je n'ose pas me retourner, de peur de voir aussi le terrible escadron cernant, de son impénétrable haie d'épées brillantes, la si petite portantine qu'enlèvent, comme une plume au vent, — un duvet blanc dans une poudre rouge, — douze géants d'hommes tout rouges. Le cortège des hommes d'armes et des prélats avance encore, se donnant le temps à peine de tout balayer sur son passage. Deux fracs horriblement noirs sont restés seuls à cette place... Il faut décidément reculer.

— Où?... demanda Brenstamm, ahuri.

— Là, contre cette fenêtre, où vous pourrez voir Léon XIII, au plein jour!

Et Léon XIII, qui nous a vus bien avant nous, de ses étonnants petits yeux d'aigue-vive, entre les miroitantes épées de ses gardes et l'arc-en-ciel mouvant de sa cour, frappe d'un doigt ferme à la glace de sa chaise et, de la main, fait signe aux porteurs de s'arrêter.

— "Aprite!" Et les sédiaires d'ouvrir toute grande la porte de la chaise.

— "Scoprite!" Et, sur l'ordre pontifical, ils découvrent la capote tout entière, de manière à ne faire plus de la "portantina" qu'un fauteuil où Léon XIII assis, comme chez lui, me fait bienveillamment signe d'approcher et de Lui présenter mon ami, aux yeux de la cour interdite qui s'écarte et nous livre passage.

—Saint-Père, j'ai l'honneur de présenter à Votre Sainteté...

Cinq grandes minutes durant, notre conversation, interrompue tout à l'heure avec un journaliste, se reprend avec un sculpteur. Elle se poursuit en interrogations curieuses sur tels hommes d'art, et en observations exactes sur telles influences d'écoles. Léon XIII, qui connaît même en art, toutes nos supériorités et nos faiblesses nationales, espère bien que, si nos politiciens du jour défaillent à la tâche qu'ils devraient bien se proposer, nos artistes contemporains resteront fidèles à la haute tradition d'idéal qu'ils savent soutenir et qui ne saurait déserter que pour un temps l'Ecole française.

—Elle fut toujours honnête et distinguée. Avec ces deux qualités maîtresses, vos prédécesseurs ont créé des chefs-d'œuvre. Je souhaite que vous les imitiez et je bénis vos frères d'atelier, en même temps que vous.

Encore un bon sourire du grand vieillard. Encore un long baiser d'amour filial sur sa main si fine et si débile qui, ne pouvant plus serrer la vôtre, s'y abandonne et y laisse l'inoubliable impression du plus doux et du plus opiniâtre travailleur de tout un siècle fécondé par elle. Tel j'ai vu l'infatigable moissonneur qui demande encore, pour des moissons nouvelles, d'autres semeurs et d'autres mains aussi vaillantes que la sienne.

ACTUALITE SCIENTIFIQUE

Les pluies extraordinaires

Le 10 mars dernier, un vent mêlé de sable souffla toute la journée sur l'Italie méridionale, de Palerme jusqu'à Rome. Au matin, le thermomètre monta subitement à 15 degrés, puis le siroco, soulevant la poussière, obscurcit les cieux, et — si nous en croyons les dépêches reçues par nos confrères de la presse quotidienne — de larges gouttes présentant l'aspect de sang coagulé tombèrent durant la nuit en différentes localités de la baie de Naples.

Ce phénomène, connu depuis longtemps sous la dénomination de "pluie de sang," troubla maintes fois le repos de nos ancêtres. Nombreux sont les auteurs anciens ou modernes qui nous ont apporté l'écho de leurs frayeurs. Saisissons l'occasion pour rappeler, sans remonter toutefois aux rosées sanglantes que Jupiter, au dire d'Homère, envoie sur notre planète lorsque les Parques se disposent à trancher le fil du destin de quelque grand capitaine.

On rencontre dans Pline et Tite-Live plusieurs mentions de ces curieux météores aqueux. Plus près de nous, Gemma Frisius, astronome néerlandais du XVIe siècle, rapporte trois observations de pluies de sang : en Westphalie (1543) à Louvain (1568) et à Embdem (1571). D'autre part, le philosophe Jérôme Cardan nous apprend qu'en 1534, un fait semblable arriva en Souabe. Au siècle suivant, Fabri de Peiresc, un Mécène méridional dont l'illustre Gassendi fut l'historiographe, observa en France une pluie rouge analogue. L'épouvant s'empara alors des paysans qui abandonnèrent leurs champs pour se réfugier dans leurs maisons ; mais Peiresc, moins timoré, voulut élucider la cause du phénomène. Il recueillit donc une petite quantité d'eau tombée, et il vit que sa couleur provenait uniquement d'animalcules. Il remarqua également que les murs des maisons situées à la campagne étaient seulement maculés de rouge jusqu'à la hauteur où ces minuscules insectes avaient l'habitude de voler. Les naturalistes Swammerdam et Réaumur citent de leur côté plusieurs chutes du même genre.

Quant à l'explication scientifique des pluies de sang, elle ne présente rien de surnaturel, et les populations les plus arriérées n'en conçoivent guère actuellement le moindre émoi. Ce sont probablement des poussières arrachées par les remous aériens aux déserts du Sahara. Les nuages flottant à ce moment dans l'atmosphère et se trouvant sur le passage du tourbillon se transforment alors en une boue rougeâtre. Une analyse d'un échantillon de la dernière pluie de sang a fourni à M. Stanislas Meunier les substances constitutives suivantes :

Eau	5.20
Matière organique	3.17
Sable	59.13
Carbonate de chaux	23.91
Argile	8.58
Total	100.00

Du reste, une dépêche de M. le marquis d'Anselme de Puisaye envoyée à la "Croix" tend à confirmer l'origine saharienne du phénomène puisqu'avant de se produire en Italie, il fut observé à Tunis.

Cependant, d'après une étude publiée dans le "Cosmos" par le docteur Battandier, il y aurait eu, le 15 mai 1890, à Messignadi, bourgade des Calabres, une "véritable' pluie de sang. Les gouttes se déposèrent sur les vêtements des habitants, sur les pavés des rues, tachèrent des linges mis à l'air pour les faire sécher et colorèrent les feuilles des arbres. Après avoir recueilli un peu de ce liquide, on le laissa se dessécher, puis on l'analysa, et les chimistes déclarèrent, au grand étonnement des météorologistes, qu'il était constitué par des globules de sang. On émit alors l'hypothèse suivante pour rendre compte de cette pluie rare. Une nombreuse troupe d'hirondelles ou autres espèces d'oiseaux migrateurs auraient été surpris par la tempête et, jetés les uns contre les autres, les pauvres voyageurs aériens auraient été blessés. Alors leur sang dispersé par le vent se serait échoué dans le petit village italien. Cependant une difficulté s'oppose, semble-t-il à l'admission de cette théorie qui explique bien la présence du sang d'oiseau constaté dans l'eau recueillie, mais reste muette sur le sort des plumes. Que sont-elles devenues? La mer les engloutit peut-être ou bien la tourmente les emporta dans un lieu solitaire du globe où personne ne se trouvait pour les voir tomber. La critique scientifique ne saurait se contenter de pareils raisonnements et doit, en attenddant mieux, laisser le point d'interrogation devant cett énigme météorologique.

Accordons maintenant un moment d'attention à d'autres pluies extraordinaires, les "pluies d'encre" étudiées à différentes reprises par le savant abbé Maze. Une des dernières observations de ce genre remonte à la nuit du 22 au 23 octobre 1896 et se fit en même temps à Trévières, Bayeux et Longues, trois localités du Calvados. Voici, d'après un témoin oculaire, M. C. Guilbert, les particularités du phénomène.

Le 21 octobre, vers 11 h 1-2 du matin, un grand incendie éclatait à Caen. Des hangars abritant d'énormes quantités de fourrage devinrent en quelques minutes la proie des flammes, et à un moment cet immense brasier s'étendait sur plus de 2,000 mètres carrés. Des pompes à vapeur lancèrent naturellement sur ce foyer des torrents d'eau, qui, instantanément vaporisés, constituèrent avec la fumée de véritables nuages. Ces vapeurs s'élevèrent donc au milieu du calme de l'atmosphère en puissantes colonnes jusqu'à plusieurs centaines de mètres de hauteur, puis, saisies par le refroidissement, elles se condensèrent en de magnifiques "cumulus" superposés. Ceux-ci, entraînés vers l'Ouest, s'étendirent en quelques heures jusqu'à l'horizon, tout en conservant leurs formes et leur opacité. Le lendemain, 22 octobre, l'air demeurant encore immobile par suite d'un minimum barométrique, le nuage artificiel dû à l'incendie ne put beaucoup s'éloigner. Dans la soirée et la nuit, des orages éclatent dans les environs de Bayeux. Le tonnerre gronde et une pluie d'encre s'abat sur le sol. Faut-il voir dans l'immense brasier de la veille la cause originelle du phénomène ? Mystère, car une objection se pose d'elle-même. Si cette explication était juste, les pluies d'encre seraient aussi nombreuses que les conflagrations qui leur donnent naissance. A cela, M. Guilbert répond par ce raisonnement assez sensé, ma foi. Le sinistre de Caen s'est produit dans des circonstances très particulières, au centre d'une dépression barométrique, au milieu d'une atmosphère absolument calme et humide. De plus, loin d'être entraîné et disloqué par un vent violent, le mélange de vapeur et de fumée demeura compact, entraînant avec lui une multitude de particules noircies provenant de la combustion des matériaux d'origine végétale. Telle serait la genèse de la fameuse pluie de Bayeux, qui méritait bien de faire couler un peu... d'encre !

Mais poursuivons notre enquête en continuant la gamme des teintes. Après le rouge et le noir, il est juste de s'arrêter au jaune. Les météorologistes de l'avenir auront encore à révéler à nos arrière-neveux la pluie verte inobservée jusqu'ici. Laissons donc à nos snobs successeurs cette couleur de l'espérance et contentons-nous de signaler les "pluies de souffre," dont M. Liguier, professeur à la Faculté des sciences de Caen, s'est récemment occupé. L'examen microscopique auquel ce savant s'est livré, en 1898, sur un échantillon d'une pluie de ce genre, paraît décisif.

Le dépôt jaunâtre serait formé par du pollen de pin dont la contexture favorise l'enlèvement dans les airs. Effectivement, si on regarde au microscope, sous un grossissement de 300 diamètres, chaque grain du pollen semble un minuscule cerf-volant, un "aéroplane" d'une finesse et d'une légèreté extrême, ayant un corps central très étroit escorté de deux ailes. Donc, détaché des fleurs de pin, il fottera très facilement dans l'atmosphère jusqu'à ce qu'un chute de pluie ou de grêle le précipite sur la terre....

D'autres observateurs attribuent les pluies de souffre aux éruptions volcaniques. Celles-ci détermineraient un courant ascensionnel de matières sulfureuses vaporisées qui se condenseraient dans les hautes régions de l'air et retomberaient ensuite sur notre globe lorsque l'état atmosphérique le permettrait. Les deux opinions sont sans doute bonnes, et, à notre avis, il y a deux catégories de pluies jaunâtres : les unes renferment véritablement du souffre et les autres du "pollen" de végétaux.

Quant aux "pluies de crapauds" et "de grenouilles," on les a niées pendant longtemps, mais aujourd'hui leur existence semble devoir être mise hors de doute, car on a dûment constaté durant notre siècle plusieurs chutes de batraciens. Selon différents observateurs, ces bestioles avaient été enlevées au flanc des montagnes par des trombes et transportées — gratis — au fond des vallées.

Relatons enfin pour terminer une pluie peu banale. Dans la nuit du 3 au 4 avril 1807, un ouragan s'abattit sur le petit village des Granges, canton de Mareuil (Dordogne), et le lendemain matin, les habitants, à leur réveil, trouvèrent des "soles" au milieu des sainfoins et des luzernes, sur les toits de leurs maisons ou accrochées au buisson des haies.

Tirons l'échelle sur cette observation bien digne d'avoir été faite en Gascogne !

JACQUES BOYER.

Ce qu'on mange à Paris

Voici, pour les amateurs de "moyennes", une statistique de l'alimentation parisienne fournie par l'"Annuaire des services municipaux de l'approvisionnement":

Un habitant de Paris a mangé, durant l'année 1900, 8 kil. 896 de beurre, 1 kil. 383 de charcuterie, 242 œufs, 15 kil. 833 de poisson, 70 kil., 141 de viande de boucherie, 11 kil. 508 de porc, 12 kil. 619 de volailles et gibier.

Ce qui donne une moyenne quotidienne de 24 gr. 6 de beurre, 3 gr. 7 de charcuterie, 2-3 d'œuf, 43 gr. 4 de poisson, 193 gr. de viande de boucherie, 32 gr. 5 de porc, 34 gr. 3 de volailles et gibier.

Voici maintenant les chiffres qui ont trait aux boissons:

Un Parisien boit par an 8 lit. 06 d'alcool, 13 lit. 96 de bière, 6 lit. 75 de cidre et 204 lit. 12 de vin. C'est-à-dire par jour, 0,022 d'alcool, 0,033 de bière, 0,019 de cidre, 0,56 de vin.

Les enfants en bas âge, qui ne mangent pas étant compris dans le diviseur qui sert à établir le quotient-moyenne, il est clair que tous ces chiffres doivent être majorés.

En définitive, on mange beaucoup à Paris.

Irrévérencieux

Très irrévérencieux, les reporters de province.

Découpé dans le compte rendu d'un concours d'animaux gras :

"Vaches grasses. Le premier prix a été remporté par Mme la comtesse de X... avec un poids de 400 kilos."

A vantde décider quelle localité vous choisirez pour vos vacances d'été, vous ferez bien de prendre des renseignements sur le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, la nouvelle route du Saguenay, dont le renom s'étend au loin. C'est la seule ligne de chemin de fer conduisant les touristes aux places de villégiature et de pêche du nord de Québec et à travers les Adirondacks canadiens, au Lac St-Jean, le foyer du célèbre "Ouananiche," ainsi qu'à Chicoutimi. Les trains se relient à Chicoutimi avec les bateaux du Saguenay. L'Hotel Roberval du Lac St-Jean peut facilement contenir 300 hotes et possède un terrain pour le "Golf." Un magnifique livret-guide, superbement illustré, sera expédié franco sur application à ALEX. HARDY, Québec.

E-O-D

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour :
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.

Force motrice pour :
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mis à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.

LIMITED

38 CARRE VICTORIA

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

607 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

PLUS DE CORS AUX PIEDS!

"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS.
Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c.
A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.
"ANTIKOR-LAURENCE"

...Places d'Eté...

HOTELS DE LA R. & O.

Manoir Richelieu—Malbaie, Qué., H. M. PATTERSON, Gérant, Nouveau et "up-to-date." Bain d'eau salée et eau ordinaire à l'hôtel. Terrain de Golf en rapport.

Hotel Tadousac—Tadousac, Qué., E. C. WULTELE, Gérant. Magnifique situation, plage sablonneuse. Terrain de Golf.

Les hôtels ci-dessus seront ouverts de bonne heure en juin. Pour les prix s'adresser aux gérants, soin R. & O. N. Co., Montréal, jusqu'au 1er juin, ensuite aux hôtels. 137-30

Bolton Sulphur Spring House

La Bolton House est située dans la chaîne des montagnes Vertes, dans le comté de Brome, P.-Q., à trois heures de Montréal, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. La rivière Missisquoi est près de l'hôtel, excellents endroits pour la pêche de la truite, paysage magnifique, et beaux chemins pour promenades en voiture. Jeu de paume—croquet et autres divertissements; un bon pianiste est aussi attaché à la maison. Le lac Memphremagog, long de 30 milles, n'est qu'à 3 milles de distance. Le steamer "Lady of the Lake" fait des excursions tous les jours sur le lac. Les excursionnistes partent le matin et peuvent revenir à l'hôtel le même jour. L'hôtel a été complètement renouvelé et possède toutes les améliorations modernes. Bains sulfureux chauds, chambres de toilette, etc., à l'hôtel. Prix modérés. Pour renseignements complets, s'adresser à D. A. KNOWLTON, Bolton Sulphur Spring House, South Bolton, Qué. Ecurie de louage à l'hôtel 142-3m.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES, 1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life, Rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Edouard Surveyer.
Lawrence Macfarlane.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3533 227-jno

NOTAIRES

Tél. des Marchands 115. Tél. Bell 1870.
LEANDRE BELANCER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQU

Coupon de Prime

DONNANT DROIT A LA SERIE DES PRIMES DU "JOURNAL."

10 Coupons pour une Gravure | 20 Coupons pour deux Gravures

30 Coupons pour trois Gravures

Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés.

LES COUPONS SONT BONS JUSQU'AU 1er JUILLET

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous avons décidé de continuer la distribution de nos gravures jusqu'au 1er JUILLET.

Hâtez-vous ! La série à laquelle les trente coupons donnent droit comprend : "La Madone de Siegel," "La Madone de Raphaël," "La Madone de Nicholls."

"La Madone de Siegel" est en couleur, formant un chromo imitation de toile d'une grande valeur. Cette série suffit à orner un intérieur ordinaire et le fini du travail donne à ces gravures un prix particulier.

Tous nos compatriotes canadiens-français peuvent bénéficier de cette offre exceptionnelle, en nous adressant les coupons requis, plus un timbre de deux centins pour frais de poste.

NOS AGENCES—Nous avons des agents dans toutes les principales villes de la Puissance ; les coupons peuvent être échangés au bureau de ces agents. Pour les villes de Québec et Lévis, nos lecteurs peuvent échanger leurs coupons dans tous les dépôts de journaux ou au bureau de notre agent local, M. O. Plamondon, 89 rue Ste-Anne, Québec.

A Ottawa et Hull, les coupons peuvent également être échangés dans tous les dépôts, ainsi qu'à la place d'affaires de notre représentant, M. J. A. Patry, 63 rue Rideau, Ottawa.

LE CHEF DE POLICE

Le manuel de la force, qui règle les connaissances que doivent avoir les constables, se tait sur les qualités que l'on doit chercher chez un chef

ET CETTE LACUNE REND PERPLEXE M. LEBEUF

L'inspecteur Lapointe se porte candidat

La Montreal Bridge company demande une subvention de $1,000,000

Séance régulière du conseil municipal sous la présidence du maire Préfontaine, hier.

L'échevin Laporte donne avis que dans trente jours il soumettra un règlement autorisant la commission des finances à payer aux héritiers des pompiers tués au feu le montant entier de l'assurance sur la vie de ces derniers, sans considération de la durée de leurs services. A la demande de l'échevin Lamarche, un rapport recommandant qu'un crédit de $8,000 soit affecté aux réparations à l'Hôtel-de-Ville, est référé à la prochaine séance.

L'échevin Lamarche est d'avis que les réparations qui restent à faire ne doivent pas être exécutées sur les mêmes bases que les travaux déjà terminés. Il veut qu'on demande de nouvelles soumissions.

L'inspecteur Lapointe offre ses services comme chef de police.

L'échevin Chaussé donne avis qu'il proposera une motion changeant les noms de le rue Shaw et de la partie nord de la rue Gain.

M. J. Allan Kennedy demande que le Parc Logan soit appelé "Parc De Salaberry."

Dans une communication adressée au Conseil, la Montreal Bridge Co. demande un subside de $1,000,000 pour la construction d'un pont reliant les deux rives du fleuve en face de la ville. La compagnie attire l'attention des échevins sur le fait que le gouvernement provincial a offert un subside de 10 pour cent du coût total de l'entreprise, pourvu que la Ville accorde elle-même un subside de 15 pour cent. Le gouvernement fédéral accordera aussi un subside considérable.

Le coût total de ce gigantesque ouvrage sera de $6,000,000, sans compter les approches, dont le coût est évalué à environ $2,000,000.

Les travaux de construction dureraient environ deux années;

Le rapport recommandant certains candidats à la position de chef de police est renvoyé à la prochaine séance.

A ce propos, l'échevin Gallery demande si les candidats recommandés ont subi l'examen exigé par les règles du Conseil.

Le Maire suggère que la Commission de police fasse subir un examen aux candidats avant la prochaine séance du Conseil, afin que l'étude du rapport ne souffre pas de retard.

L'échevin LeBeuf répond qu'il veut bien faire subir un examen aux candidats aspirant au poste de chef de police; mais il se déclare fort embarrassé par le choix des matières de cet examen.

Faudra-t-il poser des questions sur l'histoire, sur la géographie, sur la philosophie métaphysique et morale, théorique et pratique, sur la théologie, le droit canon, les sciences divines et humaines, spéculatives et expérimentales, la chimie, la physique, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la médecine le droit civil, parlementaire, municipal, enfin quoi ? Il est entendu que le chef de police devra être un homme instruit, autant que possible, savoir lire et écrire, autant que possible, posséder autant de langues que possible, être souple et ferme tout à la fois, avoir une grande dose de patience et non moins d'énergie. Le manuel de la police dit bien ce qu'il faut exiger d'un homme de police, mais il ne dit rien des connaissances que devra posséder le chef.

On s'amuse un peu de la proposition de l'échevin Gallery et de la réponse humoristique de l'échevin LeBeuf, puis le Conseil passe à l'ordre du jour.

L'échevin Ekers est réélu membre de la commission des écoles protestantes et l'échevin Savignac est choisi pour remplacer l'ex-échevin Beausoleil.

On adopte ensuite en première, deuxième et troisième lectures le règlement suivant :

"Règlement pour amender le règlement No 236 intitulé "Règlement concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences)."

Sect. 1. — La section 13 du Règlment No 236 concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences) est amendée en ajoutant dans le tableau du tarif après les mots "Vendeurs publics, etc." les trois paragraphes suivants :

(a) La licence des marchands ambulants faisant exclusivement le commerce de crême à la glace sera de $10, que ces marchands se servent de voitures à bras ou non.

(b) Nulle personne ne fera affaires comme colporteur avec cheval et voiture sans avoir au préalable obtenu une insigne et un numéro de ladite Cité. Ce numéro qui sera de dix pouces de longueur sur six pouces de largeur, bien visible, devra être fixé au côté droit de la voiture de façon à être constamment visible, ainsi que l'insigne.

(c) Toute condamnation pour fraude envers le public prononcée contre un colporteur entraînera "ipso facto" la perte de sa licence.

(d) Toute licence accordée en vertu du règlement No 236 pourra être révoquée soit par le trésorier de la Ville, soit par la Cour du Recorder, pour cause d'inconduite, d'incompétence de la part du détenteur, ou de violation de l'un ou l'autre des règlements de la Ville.

Sect. 2. — La section 13 dudit règlement No 236 est amendée en remplaçant dans la 3e ligne de cette section et dans le tableau du tarif les mots "Marchands de bric-à-brac et d'effets d'occasion" par les mots "Marchands de bric-à-brac ou d'effets d'occasion."

Sect. 3. — La section 18 dudit règlement No 236 est abrogée et remplacée par la suivante :

"Sect. 18. — Quiconque contreviendra à quelqu'une des sections 13 et 17 de ce règlement sera passible d'une amende avec ou sans frais, et défaut du paiement immédiat de ladite amende ou de ladite amende et des frais, d'un emprisonnement, le montant de telle amende, et le terme de tel emprisonnement devant être fixés par la Cour du Recorder à sa discrétion ; mais telle amende n'excédera pas quarante dollars, et le terme d'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de deux mois de calendrier ; ledit emprisonnement, cependant, devra cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par ladite Cour du Recorder, sur paiement de ladite amende, ou de ladite amende et des frais."

Sect. 4. — Toutes les clauses des règlements maintenant en vigueur incompatibles avec les dispositions du règlement No 236 et du présent règlement sont abrogées.

Sect. 5. — Les amendements qui précèdent seront considérés comme faisant partie du règlement No 236.

A ces dispositions, le Conseil en ajoute deux autres : l'une imposant une taxe de $400 aux cirques qui désirent parader dans les rues de la ville, pour aller ensuite s'établir en dehors des limites de cette dernière ; l'autre, imposant aux cireurs de bottes l'obligation de prendre une licence aux prix suivants : pour les cireurs ambulants qui ne tiennent pas d'établissement fixe, $2.00 ; pour les établissements où on fait métier de cirer les bottes, $5.00 par chaise.

A six heures, le Conseil s'ajourne à 5.05 heures mercredi, pour délibérer sur le même ordre du jour.

Circonstances atténuantes

Au palais de justice.

Le président interroge le prévenu :

—Voyons, accusé, dans quelles circonstances avez-vous accompli ce vol?

—Mon Dieu ! Monsieur le président, dans des circonstances atténuantes.

COURRIER DU TRAVAIL

La grève à Ottawa, à Montréal et partout

UNE NOUVELLE CREVE A QUEBEC

L'Union "Central federate" protège les grévistes contre les patrons

Machinistes, terrassiers, cigariers, mineurs, etc. Grèves en France et en Italie

LA GREVE A OTTAWA

Des démarches sont tentées par des citoyens de bonne volonté pour amener les patrons et les grévistes à accepter le système d'arbitrage.

M. Coates, président de la Chambre de Commerce, a offert vendredi de servir de médiateur entre les patrons et les grévistes. Il vient d'écrire à plusieurs manufacturiers et compagnies, demandant une entrevue, afin de discuter la question. Ces manufacturiers sont : W. C. Edwards Co., Limitée ; Davidson et Thackray, S. R. Poulin, J. Fleming, D. Storey, J. McLaughlin, G. M. Mason, Oliver et Fils, Fenton et Slack, Fraser et Hamilton, Harris, Campbell et Boyden Co., Ottawa Car Co. Cette offre ne paraît pas très populaire.

Voici une échelle des salaires actuels avec celle des salaires basés sur l'augmentation demandée par les grévistes :

Salaire actuel	Salaire demandé.
$1.75.....	$1.80
1.50.....	1.62
1.25.....	1.35
1.00.....	1.08

et ainsi de suite.

LES MACHINISTES EN GREVE SERONT SUPPORTES PAR LA "CENPRAL FEDERATE UNION."

A l'assemblée de la "Central Federate Union," le privilège du parquet a été donné à un comité de l'Association internationale des machinistes, qui désirait exposer le cas des machinistes devant l'Union. A Kunzelman, membre de ce comité, a dit que le point principal, pour le moment, était de soutenir 20,000 hommes n'appartenant pas à l'Union et qui se sont mis en grève comme les autres. Il s'agit d'empêcher ces 20,000 hommes de retourner au travail.

"Il y a actuellement 50,000 machinistes en grève, dans tous les Etats-Unis, a-t-il dit. Sur ce nombre, 30,000 appartiennent à l'Union et il nous faut absolument garder les 20,000 autres. Si nous gagnons, comme je le pense et l'espère, 650,000 ouvriers bénéficieront de notre victoire, en obtenant la journée de neuf heures.

"La lutte sera longue et rude. C'est pourquoi nous demandons à l'Union Centrale de nous aider financièrement et autrement. Il faudra $150,000 par semaine pour payer les bénéfices de grève à ceux qui n'appartiennent pas à l'Union."

L'assemblée a décidé de donner directement aux machinistes la somme de $100, et a adopté une résolution autorisant le secrétaire d'écrire à toutes les unions affiliées pour leur demander d'aider financièrement les grévistes.

LES CHOSES SE COMPLIQUENT ENTRE LE PACIFIQUE ET LES TERRASSIERS

A l'heure actuelle, la grève des terrassier à l'emploi du Pacifique, paraît être imminente. Le comité des griefs de l'Union des Terrassiers a quitté Montréal sans parvenir à faire accepter ses demandes par les officiers de la compagnie. Tous les membres de l'Association se déclarent prêts à agir suivant les ordres du comité. Le grand président de l'Association, M. John T. Wilson, qui est actuellement ici, en rapport avec ces difficultés, au cours d'une entrevue a déclaré que le comité portera sa cause devant le président Shaughnessey, et si ce dernier ne consent pas à nous accorder ce que nous demandons, nous aurons recours, à la grève, persuadés que nous serons, d'avoir fait tout en notre pouvoir, pour l'éviter.

Sous les circonstances, l'appel à M. Saughnhessey revêtera la forme d'un ultimatum, qui lui sera adressé pas plus tard que mercredi.

DEUX DECLARATIONS ENTIEREMENT CONTRADICTOIRES !

Les cigariers en grèves sont fortement émus, de ce temps-ci, à la nouvelle que les manufacturiers de Montréal ont ouvert une fabrique à Granby, où ils emploient des ouvriers américains, en violation directe de la loi des aubains. Il paraîtrait que ces étrangers ont été attirés à Granby par les promesses les plus séduisantes. Les embaucheurs leurs auraient fait croire qu'il n'y a pas de grève à Granby, qu'ils auraient de bons gages, appuyant surtout sur le fait que la vie y coûte excessivement bon marché.

Les étrangers quand ils surent le fond de l'histoire, demandèrent à être rapatriés et 15 d'entre eux ont été renvoyés à New-York, parce qu'ils menaçaient de déposer une plainte contre les patrons.

Les autres se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de $1, par mille cigares fabriqués, mais malgré qu'ils aient obtenu leur requête, ils ne peuvent vivre décemment.

D'après ce qu'a déclaré, hier, le président de l'Union des Cigariers, des mesures vont être adoptées de suite, pour faire mettre en force la loi concernant le travail étranger. Les étrangers sont venus s'aboucher avec les officiers de l'Union et on s'attend à des développements intéressants d'ici à quelques jours.

Deux des principaux manufacturiers de Montréal, interrogés au sujet de cette affaire ont déclaré qu'elle était fausse. M. M. Hirsch, de la compagnie J. Hirsch & Sons surtout, a nié énergiquement la chose. Les manufacturiers a-t-il dit n'ont pas besoin de recourir à de tels expédients pour faire marcher leurs affaires. Ils connaissaent les dispositions de la loi contre le travail étranger et ils ne sont pas pour s'exposer à payer de fortes amendes, guand ils peuvent faire autrement.

M. Hirsch est d'avis que les officiers de l'Union mettent ces nouvelles, en circulation, pour donner du courage aux grévistes et les mettre sous l'impression que les manufacturiers sont aux abois.

Au cours d'une entrevue avec le représentant du "Journal", hier après-midi, M. L. O. Grothé a déclaré qu'il avait reçu les nouvelles tables, dites nouveau système de fabrication Williams ; mais l'installation n'est pas encore complètement terminée.

Le nouveau système sera en pleine opération, a-t-il dit, vers la fin de la semaine.

Plusieurs manufacturiers se sont réunis aux bureaux de M. L. O. Grothé, hier après-midi, pour discuter la situation ; mais il a été impossible à notre représentant de savoir ce qui s'est passé à cette assemblée. A l'heure actuelle, manufacturiers et ouvriers ont l'air d'être bien décidés de tenir jusqu'au bout.

NOUVELLE ENTREPRISE OUVRIERE EN FRANCE

Après la verrerie coopérative fondée par les ouvriers à Carmaux, France, à la suite de la grève de 1892, voici que les mineurs de Monceau-les-Mines viennent d'établir la mine ouvrière, avec le concours de toutes les organisations de travail solidarisé.

La mine est située dans le département de Saône-et-Loire, et a coûté aux concessionnaires cinq mille dollars.

Pour la mettre en état et donner à l'exploitation une pleine activité, il faudra aux coopérateurs un capital de quarante mille dollars.

Ces sommes et le fonds de roulement nécessaire vont être souscrits, partie par le syndicat national des mineurs, partie par les syndicats ouvriers des autres professions, et partie par la vente des bons de participation portant intérêt.

LES GREVISTES ITALIENS GAGNERONT PROBABLEMENT LEUR POINT

Le mouvement gréviste parmi les ouvriers agricoles de la Haute-Italie continue. La grève qui a éclaté dans les environs de Mantoue a abouti à des pourparlers qui paraissent prendre une tournure de plus en plus favorable pour les ouvriers.

A Malinello, les pourparlers entre les ouvrières des rizières et les patrons ont de nouveau été repris.

Toutefois, la police s'y montre d'une sévérité inouïe à l'égard des ouvrières. Plusieurs d'entre elles ont été arrêtées. Après leur arrestation, les carabiniers leur proposaient de les remettre en liberté, à condition qu'elles s'engageassent à ne plus faire de propagande en faveur de la grève. Comme les ouvrières repoussèrent ces offres, elles furent maintenues en état d'arrestation.

Les ouvriers employés aux travaux, à Farlimpopoli, dans les Romagnes, ont repris le travail, après avoir obtenu une augmentation de salaire à la tâche.

Dans les environs de Ferrare, 2,000 ouvriers agricoles se sont mis en grève, parce que les patrons ne voulaient pas reconnaître leur organisation.

Dans la province de Gonzague, 7,000 ouvriers occupés aux travaux de drainage se sont mis en grève.

LES CIGARIERS.

La grève de Cigariers se continue toujours et les grévistes sont plus confiants que jamais. Bientôt s'ouvriront les portes de leur manufacture coopérative, les parts dans le nouveau syndicat sont en partie placées.

D'un autre côté, plusieurs grévistes ont jugé à propos de déserter la métropole canadienne pour aller travailler dans les fabriques américaines. On nous a déclaré hier soir, que les nouvelles machines dont se servent actuellement les manufacturiers sont de plus en plus défectueuses et que les résultats jusqu'ici obtenus sont moins que satisfaisants.

Cependant les manufacturiers se déclarent satisfaits.

LA GREVE DURE TOUJOURS

Ottawa, 9.—L'Union des Charpentiers a décidé de continuer la lutte contre les entrepreneurs jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs demandes.

Les entrepreneurs se sont assemblés vendredi soir et ils ont décidé de refuser les demandes de leurs ouvriers.

La médiation du président du Board of Trade à propos de la grève des tourneurs en bois, n'a amené aucun résultat. Cependant, on s'attend toujours à un prompt règlements des difficultés.

CHEZ LES RELIEURS

A leur assemblée régulière tenue hier soir sous la présidence de M. J. N. Danis, les Relieurs n'ont discuté que des affaires de routine.

Trois nouveaux membres ont été admis dans les rangs de l'Union.

UNION DES MAÇONS

Les maçons ont eu leur assemblée régulière hier soir dans la salle St-Joseph. Cette union fondée le 17 décembre 1899, compte maintenant 250 membres actif et enregistrent de nouveaux noms toutes les semaines. On a discuté hier soir, la journée de 9 heures de travail. Il y a quelques jours un délégué de l'Union a visité les principaux entrepreneurs à ce sujet et leurs réponses en général ont été satisfaisantes.

Il y aura une grande assemblée spéciale lundi prochain pour la discussion de questions importantes. Tous les membres sont priés d'être présents.

LA CONVENTION DES MACHINISTES

Le comité de législation de l'Association Internationale des Machinistes, a terminé ses travaux hier matin. Les constitutions des loges locales ont été adoptées. Le comité des griefs a discuté la question de payer les machinistes non unionistes qui se sont mis en grève, les mêmes secours qu'aux hommes de l'Union.

On a également discuté la question de transporter les quartiers généraux de l'ordre à un endroit plus central que Washington ; à ce propos on a mentionné les villes de Chicago, ou de Cleveland. On décidera la question plus tard.

Le président O'Connell a reçu la nouvelle hier matin que 26 corporations californiennes se sont soumises aux demandes des grévistes.

Il est probable que Milwaukee sera choisie comme l'endroit où se tiendra la convention. On dit que le président O'Connell sera réélu.

Bien que les machinistes espèrent qu'un règlement par arbitrage, soit le résultat de l'assemblée de l'Association des industries métallurgiques, qui a lieu à New-York, aujourd'hui, ils se préparent pour une longue lutte.

Les machinistes qui travaillent, et ils sont la majorité, vont contribuer largement au soutien de leurs camarades en grève. On demandera aussi à la Fédération du Travail de les assister pécuniairement.

Les machinistes eux-mêmes ont payé $35,000 en bénéfices de grève et ils ont encore $150,000 en banque. Les machinistes qui n'appartiennent pas à l'Union seront également soutenus.

Il est à peu près certain maintenant, qu'une grève générale parmi les machinistes à l'emploi des grandes compagnies de chemin de fer des Etats-Unis et du Canada, pour obtenir la journée de 9 heures, ne se produira pas d'ici à quelques mois.

Avant de se disperser, la convention va attendre de recevoir des nouvelles de l'assemblée des patrons, qui a lieu à New-York, aujourd'hui.

LES COUTURIERS ADOPTENT UNE RESOLUTION IMPORTANTE HIER SOIR

Sous la présidence de M. P. Lévy, l'Union des Couturiers a eu son assemblée régulière hier soir, dans la salle des Chevaliers du Travail. Après la discussion des affaires de routine, les membres ont résolu d'envoyer une lettre au Conseil de ville, et au département du feu faisant remarquer les dangers encourus par les ouvriers dans les fabriques d'habits qui ne sont pas munis d'échelles de sauvetage. Presque toutes ces fabriques n'ont aucun moyen de sauvetage en cas de feu.

Il y a plusieurs exemples de désastres dus à ce défaut de protection. S'il y avait eu des échelles de sauvetage chez M. Saxe et fils, lors du feu de janvier, il est fort probable que les deux victimes auraient échappé.

L'Union enverra au bureau de l'hygiène une communication protestant contre les boutiques de tailleurs, où une cinquantaine d'ouvriers des deux sexes travaillent toute la journée, entassés les uns sur les autres dans des chambres toutes petites, sans ventilation et sans lumière. Ces endroits sont des foyers de pestilence.

L'Union marche de progrès en progrès. 24 nouveaux membres ont été admis la semaine dernière. Assemblée tous les lundis à 8 heures.

LACOMPAGNIE DES TRAMWAYS DE KINGSTON EN DIFFICULTE AVEC SES EMPLOYES

Comme les employés des tramways de Kingston ont refusé de signer une entente, acceptant les gages actuelles et d'être renvoyés du service sous 48 heures d'avis, la Compagnie a renvoyé les unionistes et les tramways sont conduits par les officiers et des hommes qui n'appartiennent pas à l'Union.

Les grévistes sont calmes et l'organisateur Mahon, de Detroit, Mich., est en route pour Kingston, et s'il ne peut régler les difficultés, on va ordonner un "boycot" en règle.

LA SITUATION SE CORSE A AUSONIA CONN

Les propriétaires de la Ferrell Foundry & Machine Company, dont les 400 machinistes sont actuellement en grève, à Ausonia, Conn., ont fait venir le shérif A. B. Dunham et 19 policiers pour se protéger, au cas où il y aurait des troubles. La Compagnie a averti les grévistes que ceux qui ne retourneraient pas à l'ouvrage, hier matin, pourraient se considérer comme renvoyés du service. Les machinistes comprenant qu'on voulait les remplacer par des non-unionistes ont établi des sentinelles aux gares, pour faire retourner les étrangers sur leurs pas, tout en restant dans les limites de la loi.

PETITES NOTES

A Oakland, Cal., environ 3 à 400 garçons bouchers, dépeceurs, etc., se sont mis en grève, hier. Les citoyens ne peuvent se procurer de la viande que dans les étaux où sont employés des ouvriers non-unionistes, ou bien leurs propriétaires sont obligés de servir eux-mêmes les clients.

Les troubles proviennent de ce que les bouchers en gros refusent d'afficher les cartes de l'Union dans les abattoirs.

Le juge Waterman, de Chicago, siégeant en cour de circuit, hier, a décidé qu'une Compagnie a le droit légalement d'afficher sur le tableau noir, les grévistes qui quittent son emploi.

Cette décision va donner lieu à un appel.

Le refus des entrepreneurs d'Ottawa, d'accéder aux demandes des charpentiers, a eu pour résultat de décider ces derniers à faire en sorte que chaque charpentier quitte l'ouvrage.

Un effort va être tenté pour engager tous les ouvriers employés dans l'industrie de la construction, à se mettre en grève.

ASSEMBLEES CE SOIR

La Fraternité des Charpentiers menuisiers aura son assemblée régulière, ce soir, à la salle de l'Etiquette Bleue.

Les employés de buanderies auront une grande assemblée publique, ce soir, à la salle de l'Union St-Joseph. Plusieurs orateurs bien au courant des questions ouvrières adresseront la parole,

GREVE A QUEBEC

Québec, 10— Une nouvelle grève vient d'éclater ici. Tous les journaliers employés aux diverses constructions qui se font actuellement en cette ville, ont abandonné l'ouvrage ce matin.

L'Association qui a pris l'initiative de décréter la grève est affiliée au Conseil Central des Métiers et du Travail, et se nomme la "Fraternité des manœuvres de Québec."

Elle a au Conseil Central, trois représentants, dont l'un est le président de la Fraternité, M. Treflé Ménard.

Ces manœuvres travaillaient dix heures par jour et recevaient un salaire de $1 par jour. Ils demandent la journée de travail de neuf heures et $1.25 par jour.

Les entrepreneurs avaient été prévenus par lettre, dès samedi ; et ce matin les journaliers se sont rendus à leur travail, mais n'ayant reçu aucune réponse satisfaisante, ils ont abandonné le travail sans plus de cérémonie.

Les journaliers en grève sont très paisibles et se tiennent aux endroits où ils avaient l'habitude de travailler avec leur dîner, preuve qu'ils étaient bien disposés à continuer leur travail, si on s'était rendu à leur demande. En attendant, le minage et cassage de la pierre est à l'état de chômage. Sur la rue St-Jean, où se font des travaux considérable d'excavation, il n'y que quelques charretiers à l'œuvre.

La version des ouvriers membres de l'Association des journaliers de construction, c'est que depuis quelques mois le prix des choses les plus utiles et indispensables à la vie, a augmenté de 50 pour cent et que leur salaire modique d'une piastre par jour n'est pas suffisant ; d'un autre côté les jours de mauvais temps, il n'y a pas de travail, mais il faut vivre et manger quand même et on semble croire en certains quartiers qu'il ne doit pas y avoir de considération aucune pour la classe des journaliers.

De leur côté, les entrepreneurs, les patrons, semblent parfaitement disposés à ne pas donner un sou de plus que le salaire actuel et ne veulent pas entendre parler de la journée de neuf heures. Ils ont toujours eu des employés qui ont reçu plus qu'une piastre par jour, soit $1.10, $1.15 et même $1.25, mais ils sont plus en mesure que tout autre de connaître ce que vaut un manœuvre et il est payé en conséquence ; de là à adopter la généralité et à faire droit à la demande des hommes que l'on considère injuste, il y a un grand pas à franchir.

Tous les journaliers à l'emploi de M. Frs Parent aux divers endroits de la ville, sur les excavations pour le pavage de la rue Desfossés ; chez M. Nadeau, même rue ; à la propriété Fisher, rue La Fabrique ; chez M. Letellier, rue St-Paul ; chez M. Godbout, Basse-Ville, étaient à l'ouvrage aujourd'hui. M. Parent, entrepreneur, et son contremaître ont été avertis à diverses reprises, ce matin, qu'on viendrait dans le cours de la journée faire cesser les travaux et ces messieurs ont averti leurs hommes en conséquence ; la police a aussi été prévenue du fait. Si on réussit à faire cesser les travaux d'une manière ou d'une autre, MM. Parent prendront de suite un protêt contre la corporation, afin d'être protégés.

Ce matin, les employés de M. A. Côté, sur la citadelle, sont aussi descendus se joindre aux grévistes, et les membres de l'association se distinguent par un numéro porté sur le devant de leur chapeau.

Cette grève comprend environ 300 hommes.

Il y a eu des troubles sur la rue De Salaberry, mais les grévistes sont généralement paisibles.

Si cette grève se prolonge elle va nuire considérablement à la construction en cette ville.

NOS TRAMWAYS

M. Wilfrid Lesson, agent de navigation de Boston, est à Montréal depuis quelques jours venu pour terminer des arrangements commerciaux. Ce monsieur qui n'avait jamais vu Montréal auparavant a été émerveillé.

"Je n'ai pas eu beaucoup de temps," dit-il, "pour étudier votre ville, mais d'après ce que j'en ai vu, Montréal possède certaines particularités qu'on ne saurait trouver ailleurs. Vous avez dans la montagne et le fleuve, deux attractions impossibles de voir ailleurs et dignes d'attirer les touristes. Vos édifices sont vastes, et au point de vue de l'architecture et de la construction, ils sont dignes d'une ville quatre fois plus considérable. Montréal est le terminus de plusieurs des plus grandes lignes de chemins de fer du continent, et bien que vos rues ne puissent soutenir la comparaison avec les nôtres, je crois que bien peu de villes peuvent dire qu'elles sont en avant de vous pour tout ce qui est du ressort municipal. Il est vrai que les villes se vantent généralement d'un département particulier dans lequel elles excellent, mais très fréquemment elles sont défectueuses sous la plupart des autres côtés.

Votre service de tramways peut se comparer avantageusement avec tout ce que j'ai vu. J'ai profité samedi, de l'occasion d'aller voir le cirque, et j'ai été surpris de la façon dont cette foule énorme a été transportée. Je l'ai observée à sa sortie et je l'ai vue se disperser, et je puis vous dire que j'aurais été heureux de voir à côté de moi, quelques-uns de nos magnats de tramways, pour qu'ils reçussent une leçon très serviable.

COURRIER DE JOLIETTE

Mgr Bruchési à Joliette—Grand accueil La procession et les préparatifs—A Bonsecours. — Retour triomphal — Fanfares et cortège — Monseigneur chez M. le Maire — Citoyens dans le cortège—Examens du Barreau—Nouveaux médecins—Excursion à Shawinigan.

(Spécial au "Journal.")

Joliette, 10 juin, 1901.

— La présence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal à Joliette a été une grande joie pour la population de cette paroisse et de notre ville en particulier. Arrivé ici vers 4 heures, samedi, Mgr a été salué par les joyeux carillons des cloches de nos églises et chapelles. Presque tout le monde s'est porté au devant de Sa Grandeur, et pieusement, agenouillés le long du parcours les fidèles recevaient la bénédiction de leur premier Pasteur.

La confirmation qui avait d'abord été annoncée comme devant être administrée dimanche, à l'office de 8 heures, a été donnée aussitôt après l'arrivée de notre évêque vénéré. Près de 150 enfants ont reçu le Sacrement qui "rend l'homme parfait chrétien."

A la messe de 10 heures, Mgr adressa à la foule nombreuse qui remplissait le temple, une bien touchante allocution au cours de laquelle le digne prélat fit quatre recommandations aux paroissiens de Joliette: 1o.—une fidèle observance du dimanche; 2o— un consciencieux accomplissement des devoirs du paroissien envers le pasteur tels que le paiement de la dîme et le supplément," dans le cas où le supplément ordonné par l'autorité diocésaine est appelé à remplacer la dîme; 3o.— la pratique de la sobriété et de la tempérance ; 4o.—l'éducation que les parents doivent donner à leurs enfants.

Après cette allocution prononcée dans les termes clairs et précis dont Sa Grandeur sait toujours se servir et qui fut attentivement écoutée, les fidèles — hommes, femmes et enfants, furent invités à venir déposer leur offrande ès mains de Monseigneur qui se tint à la balustrade pendant que les paroissiens se rendaient à l'entrée du sanctuaire pour offrir à Mgr l'Archevêque leur généreuses offrandes et les hommages de leur piété filiale.

Les offrandes ont été très nombreuses et ont dû être abondantes.

Sa Grandeur ne manqua pas de remercier les fidèles pour ces marques de respect et d'attachement et au siège archiépiscopal, demandant à Dieu qui a vu la générosité de tous, de les bénir, eux, leurs enfants et leurs entreprises.

L'inclémence de la température est venue apporter un contre-temps fâcheux à la belle cérémonie de la procession solennelle du Très-Saint Sacrement, par les rues de la ville. Cette procession qui avait été préparée avec soin n'a pu avoir lieu en dehors de l'église. Des arcs de triomphe et des reposoirs avaient été dressés dans la journée de samedi, pour honorer le passage triomphal du Dieu Eucharistique; Mgr avait choisi à dessein d'être au milieu de nous pour y prendre part et la présider, et tous se faisaient grande fête d'avoir cette année le plus beau spectacle religieux, en ce grand jour des manifestations de notre foi; mais Dieu qui est le maître des orages comme des printemps en fleurs et des jours ensoleillés, en a disposé autrement.

Je mentionnerai entre autres préparatifs, deux arcs-de-triomphe érigés à chaque extrémité du marché, rues Mousseau et Notre-Dame, ainsi qu'un joli reposoir élevé sur la rue Notre-Dame, devant chez M. Joseph Mireau.

Les arcs de triomphe, préparés avec beaucoup de soins, sous les ordres de M. Jos. Leduc, inspecteur de la ville, et J. B. Burgy, entrepreneur, étaient construits, l'un en face de l'hôtel de ville, et l'autre en face de l'hôtel de M. Jules Désormiers.

Drapeaux, oriflammes, bouquets de fleurs, guirlandes et banderolles devaient être suspendues à ces arcs. Généralement de jeunes fillettes et de gracieux enfants font dans les niches de ces arcs le gentil office d'anges, portant l'encens et répandant des fleurs.

La procession n'a eu lieu que dans les allées de notre église. Mgr l'archevêque, escorté d'un chœur et d'un clergé nombreux, porta la Sainte Hostie, offert à l'adoration des fidèles. Le dais était porté par six marchands de la ville, MM. André Trudeau et Camille Barrette ; C. G. M. Coutu et Joseph Chevalier ; S. P. Champoux et Joseph Valois.

Le chant a été grand, majestueux. Des solis parfaitement rendus ont été chantés à l'offertoire et après le Sanctus.

Dans l'après-midi Monseigneur a visité le collège, le couvent de la Congrégation, le couvent de la Providence. A ce dernier endroit il y eut, ce matin, à 6 1-2 heures, messe épiscopale, accompagnée d'un chant excellent. Après l'office Monseigneur adressa la parole aux Dames de la Charité, les félicitant de leur zèle et les remerciant pour les services nombreux que leur société charitable et philanthropique ne cessait de rendre à la classe toujours trop nombreuse de vieillards, des infirmes et des orphelins.

Dans l'après-midi de dimanche, plusieurs personnes allèrent présenter leurs hommages respectueux à Sa Grandeur qui les reçut avec beaucoup d'affabilité et d'amabilité. Parmi ces visiteurs je puis citer M. le maire de la ville J. A. Renaud, d'autres citoyens imitèrent son bel exemple.

—Lundi matin, sous un soleil radieux, à l'ombre de cent drapeaux déployés dans les airs, au-dessus des édifices publics et des résidences, Sa Grandeur dut prendre congé de nous pour se rendre à St Félix de Valois, distance de 12 milles.

Par un mouvement tout à fait spontané, des milliers de personnes se mirent en marche, pour escorter le saint prélat. Fanfare de la ville, fanfare du collège, miliciens, volontaires du collège, clergé nombreux, citoyens en masse, défilèrent par les rues St-Charles Borromée et de Lanaudière jusqu'à la station du Pacifique, pour accompagner le pasteur aimé ; mais Sa Grandeur ne voulut pas, rendu en face de la résidence de M. le maire Renaud, passer outre sans mettre pied à terre et saluer en passant Madame la mairesse, son digne époux et leur intéressante famille.

En face chez M. le Maire est le couvent des Dames de la Congrégation qui sortirent en corps avec leurs nombreuses élèves, dans le joli jardin qui borde la rue; et qui est en face du portail du Manoir Seigneurial de feu l'honorable Barthélemy Joliette.

Le Couvent était tout-à-fait décoré et les jeunes élèves tant de l'externat que du pensionnat étaient toutes en costume et portaient en mains un petit drapeau en l'honneur de Sa Grandeur.

Dans une voiture qui suivait Mgr. l'Archevêque et ses dignes compagnons, nous avons remarqué : MM. J. M. Tellier, avocat, C. R. M. P. P. ; M. Urgel Piché, courtier, D. Désormier, N. P., et Charles LeBlanc, marchand quincailler.

La fanfare de Joliette était sous les soins et la direction de MM. J. H. Beaudoin et C. G. Hector Beaudoin, et elle a montrée de marquants progrès.

—Aux prochains examens du barreau, il y aurait pour l'admission à l'étude du droit deux élèves du Collège de Joliette, MM. Hector Trudeau de St-Alphonse, fils de M. Mizaël Trudeau, marchand, et J. Emery Desroches de Joliette, fils de feu M. Narcisse Desroches, en son vivant marchand, de Joliette, et conseiller de cette ville.

—Il m'a fait plaisir de constater avec quelle satisfaction M. Joseph A. Mireault, fils de M. Azarie Mireault, marchand, de Ste-Marie-Salomé, et M. George Dugas, fils de feu M. Melchior Dugas, cultivateur, de St-Jacques, avaient été accueillis par leurs nombreux amis, à l'occasion de leur admission à la pratique de la médecine. Ces deux jeunes médecins, remplis de talents, pleins de promesses pour l'avenir, sont avantageusement connus à Joliette, où ils comptent tous deux un large cercle d'amis et de bonnes connaissances.

Mes félicitations à tous deux ainsi qu'à leurs respectables familles.

—Mercredi à 8 heures du matin, grande excursion par le Grand-Nord à Shawenegan .

VELOX.

L'état sanitaire de manufactures laisse à désirer

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles, dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes. Les hommes peuvent résister plus longtemps aux effets désastreux de cet air vicié qu'ils respirent, mais les jeunes filles et les jeunes femmes deviennent en bien peu de temps d'une pâleur livide et souffrent presque toutes après un certain temps, de chlorose, de débilité et d'anémie. Il faut pour combattre ce mal qui mine sans merci la constitution la plus robuste prendre trois fois par jour un verre de Vin St-Michel, et vous verrez aussitôt vos couleurs et votre embonpoint revenir avec une rapidité étonnante. Rien de plus agréable qu'un traitement au Vin St-Michel, puisque vous vous guérissez en dégustant trois fois par jour un verre d'un vin riche, généreux et délicieux au goût. 288-1

Découverte d'une île

Londres, 10—Une dépêche de Yokohama apprend que des pêcheurs ont découvert une île jusqu'ici inconnue, ent

FINANCE & COMMERCE

MARCHE TRANQUILLE

Le volume des opérations à la Bourse diminue

LE TWIN-CITY EN HAUSSE

Le " Street " est ferme, le Montréal Power est moins soutenu, le Pacifique Canadien est faible, le Coton est ferme

(Des bureaux du "Journal.")

Lundi 10 juin.

Si les opérations du début de la semaine sont de quelque indication sur l'allure actuelle du marché local, il est facile de prévoir que la semaine sera tranquille, les transactions paraissant ne devoir être subordonnées qu'à des considérations d'ordre absolument privé.

Il n'y a guère que le Twin City qui accuse aujourd'hui une tendance à la hausse, le Street se défendant bien à 290, mais le Montreal Power et le Pacifique Canadien cèdent un peu de terrain. La progression du Twin City est constante et n'a fait que s'affermir tous les jours davantage, depuis près de deux mois, alors que nous signalions à l'attention de nos lecteurs toutes les raisons, qui motivaient un tel mouvement de la part d'un titre, jusque là tranquille et comme privé de soutien.

Aujourd'hui que la probabilité de l'augmentation du prochain dividende est admise de tout le monde, on s'est en quelque sorte habitué à une hausse que justifient toutes les prévisions.

Néanmoins un incident vient de se produire, qui n'a pas passé inapperçu ici et qui aura une influence plus ou moins grande sur la destinée future de la Compagnie du Twin City Rapid Transit, à savoir qu'il existerait actuellement une lutte entre des capitalistes canadiens et les promoteurs de la compagnie, pour l'acquisition et la conservation du contrôle de la majorité des actions du capital de la Compagnie. Ce rapport n'est en aucune façon confirmé et n'est pas, que nous sachions, appuyé sur des faits d'ordre local, mais il donnerait une explication plausible aux nombreux achats exécutés sur notre place, pour le compte du marché de Toronto, où les actions n'ont cessé de s'accumuler. D'autres informations ne manqueront pas sans doute de jeter plus de lumière sur cette transaction et si, par hasard, l'on découvrait de ce côté un petit "corner", le Twin City, se donnant des airs de petit Northern Pacific, avec des directeurs, ayant vendu à découvert et désireux de se refaire ; à la bonne heure, nous en verrons de belles !

A cette époque de l'année la question de la récolte prochaine joue un grand rôle dans le domaine de la finance, qui fonde des espérances sur la richesse nationale ou entretient les craintes les plus sombres sur les calamités, susceptibles de se produire, qui pourraient par contre-coup déprécier nos valeurs industrielles. Or c'est aujourd'hui, que le gouvernement américain doit publier son rapport sur la situation de la récolte au pays. Ce rapport est attendu sans inquiétude en général, attendu que tout indique des conditions favorables à la moisson, mais Wall Street est moins optimiste et la faiblesse du Pacifique Canadien aujourd'hui à Londres et à Montréal tient sans doute à l'incertitude que comporte le prochain rapport du gouvernement.

Le Montreal Power a eu encore aujourd'hui à supporter des réalisations de porteurs effrayés, par la proximité de l'octroi du contrat d'éclairage de la ville et qui préfèrent vendre, mais le titre s'est comporté vaillamment, ne cédant que lentement et légèrement à la pression.

Le Dominion Cotton n'a été que touché cet après-midi et a répondu fortement. Le Richelieu et Ontario est indifférent, mais très ferme, tandis que le Toronto est faible.

Le Twin City a débuté à 86 et s'éleva à 87 3-4, clôturant au plus haut niveau, gagnant 2 3-4 sur samedi.

Le Street s'est vendu à 288 1-2 ce matin, mais est remonté à 290 cet après-midi, gagnant 1 1-4 sur la précédente clôture. Le New Street gagne 2 1-8 à 287 3-4.

Le Montreal Power s'est échangé de 98 à 98 3-4, perdant 1-4 sur samedi.

Le Pacifique Canadien commença à 104 3-4, gagna 1-4 à 105, recula à 104 1-2 et clôtura à ce dernier cours, perdant 1 5-8 sur samedi.

Le Dominion Cotton s'est échangé ferme de 81 1-4 à 81.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand-Tronc, 1re pref., 94 1-2 ; 2e, 81 1-4 ; 3e, 36 1-4.

Pacifique Canadien, 106 1-4.

Anaconda, 9 7-8.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes de la matinée :

Can. Pac., 50 à 104 3-4, 125 à 105, 100 à 104 3-4, 75 à 104 1-2, 10 à 105 1-4, 50 à 104 3-4.

Twin City, 375 à 86, 5 à 85 1-2, 75 à 86 1-2, 100 à 86 3-4, 50 à 87, 125 à 87 1-2, 100 à 87 3-4.

Mo. St Ry, 50 à 288 1-2, 125 à 289 3-4.

Republic, 6000 à 10.

New Mo St, 25 à 286 1-4, 50 à 286 1-2, 5 à 286.

Com Cable, pas de ventes.

Do. Coal, pfd, 25 à 116 1-2.

Dom. Steel, pfd, 10 à 85, 10 à 84 3-4.

Mchts Cot., 17 à 115, 13 à 113, 2 à 115, 10 à 114.

Dom. Coal, com., 125 à 34.

Bank of Montreal, 2 à 256.

Molsons Bank, 10 à 199, 40 à 199.

Can Col Cotton, 5 à 65.

Ventes de l'après-midi :

Can. Pac., 25 à 104 3-4, 10 à 104 1-2. Mo St Ry, 175 à 290.

New Mo St, 150 à 288, 50 à 287 3-4.

Montreal Power, 50 à 98 3-4, 10 à 98 3-4, 50 à 95 3-4.

Republic, 2000 à 10.

Twin City, 25 à 87 3-4, 50 à 87 5-8, 125 à 87 1-4.

Dom. Cotton, 50 à 81 1-4, 25 à 81.

Bank of Toronto, 4 à 246.

Molsons Bank, 50 à 199 1-2.

Do Steel, pfd., 25 à 84 3-4.

Do Steel Bonds, $2000 à 87.

Do Coal, com., 50 à 84, 20 à 34 1-2.

Merchants Bank, 18 à 156.

Do Coal pfd., 75 à 116 3-4, 10 à 116 3-4.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	10 juin 12.30 a.m.		10 juin 3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	104¼	104¾	105¼	104¾
Duluth Com	12	10	12	11
Do pref	21	19	21	20
S.R'y, Montréal	288½	289	290½	289¾
Do Do nouveau	286¼	287	288	
Do Toronto	110	109½	109½	108½
Do Halifax	99	98	97	98
Do St.Jean		114		114
Twin City Transit	88	87½	87½	87½
Do do pref.		140		140
Tramways U., Détroit				
Train. Elec., Winnipeg	115	110	110	110
Cie Rich. & Ont	118	116½	118	117
Cable Commercial xd	188½	186	188½	186½
Télégraphe, Montr'l, xd	170	169	172	169½
Téléphone Bell, xd	175½	170	175½	170
Gaz, Montréal				
Mont.HeatLightPower	99	98½	99	98½
Royale Electrique				
Coton, Montréal	136	133½	136	133½
Do Dominion	84	80	84	81
Do Can. Coal	73	65	67½	65
Do Marchands	114½	110	115	110
Do Montmorency				
Laurentide Pulp Co	118		115	
Can. Gen. Elec. Co				
National Salt				
Do do pref.				
Dom. Iron Steel	34	30	34	30
Do do pref.	85	83	85	83
MINES				
War Eagle		15		15
Republic		10	12	10
Payne	28	26	30	28
Montreal London				
Virtue				
North Star	62	57	62	57
Dominion Coal Com.	34	33½	34	33½
Dom. Coal Com. pref xd	117	116½	117	116½
Inter. Coal Com	60		60	
Do do pref.				
Fiem Coal & Coke				
BANQUES.				
Banque de Montréal		255		255
do Ontario		122½		122½
do Moisons	200	199	200	199
do de Toronto		246		
do B.N.A.				
do des Marchands				
do Royale xd	180	175	180	175
do de la N.E.	235	232	235	232
do des Cant. de l'Est				
do Commerce				
do Rochelaga				
do Ottawa				
do Union		103½		103
do de Québec		113½		113½
do Nationale				
DEBENTURES.				
N.W.Land				
Com.Cable Coupon Reg				
Peoples Heat & Light				
Halifax Electric Ry	104	100	104	103
Land Grant		109		109
Can. Col. Cotton Bds				
Dominion Coal Bds		110		110
Laurentide Pulp	105		105	
Téléphone Bell				
National Salt				
Dom. Iron Steel	87½	87	87	86

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande sont faciles à Montreal de 4 1-2 à 5 p. c. ; à Londres, 3 1-16 ; à New-York, 3 ; Banque d'Angleterre, 3 1-2 p. c.

Entre Banques	Ach.	Vend.
N. Y. Funds	1-16	1-64
Stg. 60 jours	9 1-8	9 1-4
Stg. demande	9 13-16	9 7-8
Stg. Câbles	10 1-8	10 1-4
Stg. traites de commerce, 60 jours	8 5-8	
Stg. traites de commerce, 3 jours	9 1-2	
Francs, longue éch.	5 17 1-2	
Francs, brève éch	5 15	5.15 1-16
Au Comptoir :		
N.-Y. Funds	1-8	1-2
Stg. 60 jours	9 3-8	9 1-2
Stg. demande	10	10 1-8
Stg. Câbles	10 1-4	
Francs brève éch.	5-14 3-8	

BOURSE DE LONDRES

Londres, 10—L'argent a été très facile aujourd'hui, mais les affaires ont été restreintes. Il en sera probablement ainsi pendant quelques jours encore.

Le ton du marché aux valeurs n'est pas en général satisfaisant et l'assistance a été petite aujourd'hui. Les valeurs de premier ordre ont été plus faciles. Les valeurs américaines ont été inactives et au-dessous de la parité, en sympathie avec la faiblesse du marché de New-York. Plus tard elles se raffermirent et clôturèrent fermes.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 10—Tel que prévu samedi, après la chute des valeurs, causée par la faiblesse du rapport des banques, le marché a souffert de liquidation aujourd'hui. Les baissiers renouvelèrent leurs efforts pour faire baisser les cours et augmenter ainsi leurs profits. La faiblesse du marché de Londres a contribué à cet état de choses, mais la facilité de l'argent a encouragé la spéculation.

Les rumeurs de guerre entre les grandes puissances financières, au sujet du commerce des aciers ont précipité la baisse du U. S. Steel, qui a perdu 1 3-8 et 1 1-8 sur ses actions ordinaires et préférentielles respectivement. La spéculation a aussi escompté l'incertitude qui a régné au sujet du rapport du gouvernement sur les conditions de la récolte. Rock Island a perdu 4 1-2 ; St-Paul 3 1-2 et Missouri Pacific, 3 3-4. Le Sucre baissa de 4 points, l'Amalgamated Copper de 3 1-2 et l'American Tobacco de 2 3-4.

Il se fit un ralliement à la fin, mais la clôture fut irrégulière.

L'ouverture du marché de Wall Street a été irrégulière :

Amalgamated Copper, 123 1-2; Atchison, 85 1-4; do, pref., 102 3-8; Brooklyn Transit, 80 1-4; Continental Tobacco, 69 1-2; Erié, 43; do, 1er pref., 70; Louisville, 109 1-4; Missouri Pacific, 119; N.Y.C., 155 3-4; Manhattan, 118 1-8; Rock Island, 168 1-2; Reading, 45 1-2; do, 1er pref., 78 1-2; St-Paul, 186 1-4; Sucre, 144; Southern Pacific, 58; Tobacco, 143; Union Pacific, 106 3-4; U. S. Steel, 48; do, pref 97 3-4, W. U., 94; Ontario & Western, 37 1-4.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache & Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture
	10 juin		7 juin	
Amer. Tobacco Co	143	141½	138½	141½
Am. Sugar Refin. Co	144	144½	146½	146
Do do pref				
Amaconda Mining Co.	49	48½	51½	49
A. Top & St. Fe	85½	85½	85½	85½
Do do pref	102½	102½	104½	104½
A. & W	107½	108½	107	106½
Baltimore & Ohio				
Do do pref				
Brooklyn Rapid Trans.	80½	80½	80½	80½
Canadian Pacific	105	104½	107½	106
Canada Southern			70½	70½
Ches. & Ohio	51½	51½	51½	51
Chic. Burl. & Quincy	196	195½		199½
Chicago Gas	115½	115	110½	116½
Chic. & N. W				
Chic. R. I. & Pac	168½	168	174	170½
Chic. Mil. & St. Paul	166½	165½	172	168½
Continental Tob. Co	69½	70	69½	70
Do Pref	126½	125½		120
Consolidated Gas N. Y	221	220½	224	222
Colorado Fuel & Iron	107½	108½	104	102½
Cleveland C. G. & St. L.	85	85		88
Delaware & Hudson			167½	167½
Denver & Rio Grande				99
Do do pref.				
Duluth S. Shore & Atl.	11½	12½	12	12
Do do pref	20½	20½		20
Federal Steel				
Do do pref				
General Electric	248	245	245½	245½
Glucose Som xd				
Ill. Central				
Jersey Central		161		160
Kansas & Texas pref.				
Lake Erie & Western	109½	109½	107½	108½
Louisville & Nashville	118½	118½	120	119½
Manhattan Elevated	118½	118½	119½	119½
Missouri Pacific	114½	114½	114½	114½
Metropolitan Trac.	172½	171½	172½	172½
National Lead Co				
Do pref xd				
Nor Pacific Com. new				
Do do pref. xd				
N. Y. Central & Hud	153½	154½	156½	157½
N.Y. Lake Erie & West	43	43½	43½	44½
" " 1 pfd.				
" " 11 pfd.				
N.Y. Ontario & West.	37½	37½	37½	38½
Omaha, com.				
Pacific Mail	42½	42	43½	43½
Pressed Steel, com	40	44	46½	45½
Pressed Steel, pref				
Phil. & Read all paid	45½	46½	47	47½
Pullman		206½		208
Southern Ry. Com.	33½	33½	34½	34½
Do do Pref.	86½	86½		
Southern Pacific	58	58½	61½	61½
Tenn. Coal & Iron	58	58½	60½	60½
Texas Pacific	48½	49	49	48½
Twin City	86½	87½		
U.S. Leather Co	13½	13½	14½	14
Do do pref	70½	70½	70½	70½
U.S. Rubber Co		21		
Do do pref				
Union Pacific Com xd	106½	107½	112	110½
Do pref. xd	89½	90½		90½
Wabash	23½	24	24½	24½
Do pref.	43½	43½	43½	43½
Western Union	94	94	94½	94½
Great Northern	189	185½		
Dom. Iron & Steel				

Actualites Financieres

Londres, 10. — Consolidés au comptant, 93 1-16; idem, à terme, 93 1-8; Atchison, 85 1-4; C.P.R., 108 1-2; St-Paul, 169 1-4; Illinois Central, 146 ; Louisville, 11 3-4; Union Pacific, pref., 92 1-4. N.Y.C., 159; Erié, 43 3-4; Pennsylvania, 76 1-2; Reading, 23 1-8; Erié, 1er pref., 71; Northern Pacific, pref., 100; Grand Trunk Railway, 11 5-8 ; Anaconda, 9 7-8; Rand Mines, 42 1-4 ; U. S. Steel, 50 1-2; U. S. Steel, pref., 100 1-4.

Londres, 10. — Argent lingot, soutenu à 27 1-2d de l'once.

Monnaie, 1 à 1 1-2pour cent.

Le taux d'escompte est de 2 7-8 à 15-16 pour cent sur les billets à courte échéance et 2 7-8 à 3 sur les billets à trois mois.

Londres, 10. — Le montant en espèces retiré de la Banque d'Angleterre, aujourd'hui a été de £18,000.

Paris, 10. — Le trois pour cent de rentes est coté à 101 francs 70 centimes à terme. Le change sur Londres 25 francs 24 centimes sur lettres de change.

Le Quatre Espagnol a clôturé à 71 42 1-2.

Berlin, 10. — Le change sur Londres est de 20 marcs 44 1-4 pfennings sur lettres de change. Les taux d'escompte sont à trois pour cent sur les billets à trois mois.

New-York, 10. — Argent à vue, soutenu, à 2 1-2 à 3 1-2 pour cent; dernier prêt, 2 1-2 pour cent.

Premier papier de commerce, 3 3-4 à 4 1-2 pour cent.

Change sterling, soutenu, 4.84 1-4 à 8-8, à demande, et à 4.85 1-2 à soixante jours.

Taux affichés, 4.86 à 4.89.

Billets de commerce, 4.84 3-4 à 4.85 1-4.

Argent lingot, 59 3-4.

Piastres mexicaines, 48.

Garanties du gouvernement, soutenues

Les recettes de la Compagnie du Tramway de Montréal, pendant la dernière semaine, ont été:

	Augmentation.	Augmentation.
Dimanche	5,575.52	402,30
Lundi	5,301.13 (a)	311.84
Mardi	5 676.84 (a)	504.79
Mercredi	5,479.66 (a)	305,69
Jeudi	5,835.23	832.82
Vendredi	5,943.23	590.68
Samedi	6,665.46	790.10
Dimanche	3,449.15 (a)	2,784.99

(a) diminution.

Les recettes de la compagnie des Tramways de Toronto, pendant la semaine dernière, ont été:

Dimanche, 22 juin.	$2,219.07 (a)	$308.82
Lundi, 3 juin.	4,340.09 (a)	475.49
Mardi, 4 juin	4,360.90	467.04
Mercredi, 5 juin.	4,141.02	384.05
Jeudi, 6 juin	4,185.87	366.31
Vendredi, 7 juin	4,192.39	376.29
Samedi, 8 juin	5,351.36	178.76
Dimanche, 9 juin	3,162.62	598.00

(a) diminution.

GRAINS ET FARINES

Lundi, 10

D'après les avis reçus ce matin au Board of Trade, le blé et le maïs de passage à Liverpool étaient tranquilles mais soutenus.

Cargaison de blé No 1 Standard Cala, juin, 29s 7d ; Walla Walla, juillet, sept. 29s 9d ; La Plata, août, 28s 1 1-2d.

A Liverpool le blé sur place était facile et le maïs soutenu.

Blé No 1 standard Cala, 6s 1 1-2d à 6s 2d ; Walla Walla, 6s à 6s 0 1-2d ; No 2 roux d'hiver, 6s 1d à 6s 1 1-2d ; No 2 du printemps, 5s 10d à 6s 1d.

Maïs américain, nouveau, 3s 10 3-4d à 3s 11d.

Les futurs ont ouverts comme suit : Blé, tranquille, juillet, 5s 10 1-4d ; sept. 5s 9 3-4d ; maïs, inactif, 3s 10 7-8d ; sept. 3s 11 1-8d.

Le marché de Paris a ouvert soutenu : blé, juillet, 19.75 ; sept. et déc. 20.50 ; maïs, juillet, 24.65 ; sept. et déc. 26.25.

D'après les avis reçus cet après-midi, le blé à Londres était tranquille mais soutenu, le maïs était ferme mais inactif. Blé No 1 Duluth, dur du printemps de passage, 31s ; No 1 nord du printemps, juillet, 28s 4 1-2d.

Mais américain, en navire, 19s 3d ; avoine américaine, juin, 15s 1 1-2d ; avoine canadienne, juin, 15s 3d.

A Liverpool, le blé sur place était facile et le maïs soutenu.

Les futurs ont clôturé tranquilles : blé, juillet, 5s 10 1-8d ; sept. 5s 9 5-8d ; maïs, juillet, 3s 11 3-4d ; sept. 3s 11 1-2d.

Le marché de Paris a clôturé tranquille : blé, juillet, 19.75 ; sept. et déc. 20.50 ; maïs, juillet, 24.70 ; sept. et déc. 26.20.

Les exportations du monde entier, la semaine dernière, ont été comme suit : Blé, 10,584,000 ; semaine précédente, 11,488,000, semaine correspondante, 1900, 7,844,000. Maïs, semaine dernière, 5,260,000 ; semaine précédente, 6,588,000 ; semaine correspondante, 1900, 4,120,000.

Le tableau suivant donne les quantités de grains visibles aux Etats-Unis et au Canada, aux époques suivantes :

	10 juin 1901	3 juin 1901	11 juin 1900
Blé	35,292,000	36,934,000	44,407,000
Maïs	16,049,000	16,413,000	11,228,000
Avoine	10,588,000	11,218,000	6,135,000
Orge	695,000	822,000	761,000
Seigle	690,800	743,000	895,000

Le tableau suivant donne les quantités de blé visible, en route pour le Royaume-Uni et le continent :

	10 juin 1901	3 juin 1901	11 juin 1900
Visible Supply aux E. U. et au Can.	35,292,000	36,934,000	44,407,000
En route pour le R.U.	27,440,000	26,160,000	23,648,000
En route pour le continent	14,880,000	15,840,000	11,576,000
Total	77,612,000	78,934,000	79,621,000

A MONTREAL

Le marché aux grains est inactif et la demande très limitée. L'avoine est ferme et les autres grains sont soutenus :

Nous cotons le blé du printemps No 1, 77c, à flot ; blé blanc d'Ontario, 76c, et le roux No 2, 76c. Les pois, 75 1-2 à 76c. Le sarrasin, 62 1-2 à 63c. Le seigle, 58, l'orge, No 53 à 53 1-2.

L'avoine No 1, 36 1-4 à 1-2c, et 35 3-4 à 36c. pour le No 2.

Le marché aux farines, tranquille, mais les prix sont fermes.

Nous cotons :

Les patentes du printemps, $4.30, les patentes d'hiver, $3.95 à $4, straight rollers, $3.25 à $3.40 ; en sacs, $1.55 à $1.65 ; fortes de boulangers, $4.00.

Le son est en bonne demande

Nous cotons le son du Manitoba, en sacs, $15.00, celui d'Ontario, en grenier $14.50 à $15.00.

Les arrivages de grains à Montréal, aujourd'hui ont été :

	G. T. R.	C. P.R
Blé	22,500	
Maïs	64,000	
Avoine	6,700	9,000
Orge		1,800
Farine	200	450
Farine exp	575	450

Le tableau suivant montre les quantités de grains disponibles à Montréal.

	8 juin 1901.	1 juin 1901.	9 juin 1900
Blé	271,255	216,176	454,887
Maïs	57,931	67,848	84,662
Pois	93,996	90,660	170,311
Avoine	268,997	256,532	511,116
Orge	62,428	46,134	66,392
Seigle	2,112	7,311	15,548
Sarrasin	9,476	7,313	29,967
Farine	22,700	22,851	23,491
Farine d'avoine	431	336	801

A CHICAGO

Le marché de Chicago a été à la merci des baissiers, le blé de juillet a clôturé de 3-4 à 7-8 en baisse. Le maïs de juillet était de 1-8 en hausse en clôture. L'avoine de juillet a perdu 1-8.

Arrivages demain : blé 125 chars ; maïs 475; avoine, 270 ;

Les principales valeurs ont clôturé comme suit :

Blé— Juin 72 1-8; juil. 72 3-4; sept. 69 1-2.

Maïs— juin, 42 1-2; juil. 43 5-8 à 3-4 Sept. 44 3-8.

Avoine— juillet, 28; sept., 26 5-8 à 3-4.

Lard— juil. $14.00; sept. $14.96.

Saindoux— juil. $8.55; sept. $8.62 1-2. Oct. 88.60.

Côtes— juil. $8.07 1-2; sept. $8.10.

Arrivages :— Farine, 24,000, blé, 115,000; maïs, 392,000; avoine, 353,000 ; Seigle, 7,000; Orge, 10,000 .

Expéditions :— Farine, 17,000; blé, 112,000, maïs, 348,000, avoine, 23,000; seigle, 3,000.

LE FOIN

Le marché local est soutenu à la baisse récente.

Nous cotons : No 1, $11.50 à $12.00; No 2, $10.50 à 11.00; mêlé de trèfle, $9.50 à $10.00, par lots de char.

BEURRE ET FROMAGE

Il est arrivé aujourd'hui par chemins de fer, 1,171 colis de beurre, dont 167 pour l'exportation. Environ 1,000 colis de beurre ont été vendus sur le quai ce matin à des prix variant de 19 1-4 à 19 1-2c. Le marché local est actif et fort aux prix ci-dessus.

Environ 10,000 boîtes de fromage ont été offertes en vente sur le quai ce matin.

Les ventes ont réalisé de 8 5-8 à 8 7-8c. Le marché local est ferme et actif. Samedi le fromage a rapporté:

A Cowansville, de 8 1-2 à 8 5-8c., A Cornwall, de 8 7-16 à 8 3-4c, A Belleville, de 8 3-4 à 8 11-16c. A London, 8 7-16 à 8 9-16c. A South Finch, 8 1-4, A Ogdensburg, N. Y., 8 3-8c, A Watertown, 8 1-4c, A Canton, N.-Y-. 8 5 16c.

Liverpool est soutenu à 46 s et 47s.

Il est arrivé ce matin par chemins de fer, 11,947 boîtes de fromage, dont 116 pour l'exportation.

Les exportations de la semaine dernière ont été:

Par — Pour	Fromage	Beurre
Australian —Liverpool	6,807	5,555
Lake Champlain—Liverpool	5,358	
Manchester City—Manchester	539	3,098
Livonian—Glasgow	619	
Marina—Glasgow	207	712
Kildona—Londres	31,674	4,950
Leander—Leith	176	
Monteagle—Bristol	8,517	1,046
Memnon—Bristol	7,517	
	61,434	15,361
Semaine correspondante 1900	81,684	2,456
Depuis le 1er mai:		
1901	147,658	34,529
1900	241,787	10,517

PRODUITS DE LA FERME

Il est arrivé aujourd'hui 1,045 caisses d'œufs dont 125 pour l'exportation.

Les œufs frais se sont vendus aujourd'hui de 11 1-4 à 11 1-2c la douzaine, pour le No 1, et le No 2, 10c.

Le miel est en demande modérée. Les premières qualités de blanc sont de 13 1-2 cents ; le brun, 10 à 12 cents, et le blanc coulé, 9c.

Les patates sont à prix soutenus. Elles se vendent aux commerçants de 38 à 40 cents la poche de 90 livres par lots de char. Sur le marché de détail, on cote 45 cents la poche.

LE SUCRE

New-York, 10.—Sucre brut, tranquille et facile, de raffinerie 3 5-8 ; centrifugal, 4 1-4 ; de mélasse, 3 3-8 ; sucre raffiné, tranquille:

No 6, $5.00 ; No 7, $4.90 ; No 8, $4.80 ; No 9, $4.75 ; No 10, $4.70 ; No 11, $4.65 ; No 12, $4.60 ; No 13, $4.60 ; No 14, $4.55 ; Standard, A. $5.35 ; confiseurs A, $5.35 ; moulu, $5.90 ; en pains, $6.05 ; tordu, $6.05 ; en poudre, $5.65 ; granulé, $5.55 ; cubes, $5.80.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	10 juin 12.30 a.m.		10 juin 3.00 p.m.	
Payne	34	30	34	29
War Eagle	20	17	25	17
Republic	10	9½	10½	8½
North Star	65	60	70	60
Virtue	12	5	11	8½
Montreal London	2	1½	2	1½
Big Three	2	1	2	
Brandon G. C.	3		5	
California	5	3	4	3
Canada G. Fields	7	5	7	4½
Caribou Hyd	2.00	1.50	0.00	1.50
Evening Star	7	4½	7	2½
Gold Hills Dev	2½		2½	
Knob Hill	60	55		
Monte Christo	2		2	
Montreal G. F	2½		3	
Noble Five	8	2	10	
Novelty	1	½	1	½
Old Ironsides	90	80		
Virginia			2½	
Xambler Car	32	22	30	20
Buillon	25		20	
Morrison	5		8½	
Golden Star	7	2	7	
Slocan Sov	3½	1½	3	1½
Winnipeg	6			
Deer Trail Cons	3	2½	3½	1½
Dupont Mg. Co	25		25	
VALEURS NON INSCRITES				
Dominion Coal	2			
Dominion Con	5		5	4½
Or	8	7	7½	7
Smelter	57	48		
Mexican	5			
Fairview				
Golden Star	44	2	44	
Bear	4	1½	4	1½
Eagle	65	50		
Centauy	5	2	5	2

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Republic, 2000 à 10 ; 1000 à 9 3-4.
Deer Trail, 500 à 5 1-2 ; 500 à 2 1-2.
Payne, 1000 à 30 1-2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Centre Star, 2000 à 40 1-2.

A TORONTO

Toronto, 10.—Ventes de l'avant-midi: White Bear, 500 à 2.
Fairview, 3000 à 1 1-8 ; 7000 à 1 1-8.
Payne, 2500 à 30 1-2.
Republic, 1500 à 10 1-2.
Total, 14,500.

UN "CORNER" SUR LE TWIN CITY

La majorité des actions de la compagnie du Twin City Rapid Transit seraient dit-on passées sous le controle des capitalistes canadiens

UN EMOI DANS LES CERCLES FINANCIERS

Toronto, 10.—Les cercles financiers n'ont pas été peu surpris d'apprendre aujourd'hui que la Compagnie du Twin City Rapid Transit, qui relie les villes de St-Paul et Minneapolis, est actuellement contrôlée par des capitalistes de Toronto, qui ont acheté la majorité des actions sur le marché libre. Les noms n'ontpas été mentionnés, mais on dit que le syndicat opère depuis longtemps et a affectivement réussi. Cette valeur a été l'une des plus recherchées sur les marchés canadiens, grâce à l'excellente situation économique de la Compagnie et par suite de rapports d'une prochaine augmentation probable du dividende sur les actions ordinaires. Les haussiers ont fait feu et flammes de ce que la franchise de la Compagnie était une franchise perpétuelle et qu'elle n'avait droit à payer aux municipalités sur ses profits, ce à quoi sont obligées la Compagnies des Tramways de Toronto par exemple et certaines autres Compagnies.

Il y avait encore autre chose qui attirait le public et celui-ci a graduellement acheté les actions, de sorte que si le contrôle n'est pas actuellement entre les mains des gens de Toronto, ils ont au moins une très grande partie des actions flottant sur le marché. M. A. C. Choate, le journaliste qui s'est récemment retiré d'affaires, après fortune faite, était un fort porteur des actions du Twin City et on lui attribue dans une grande mesure l'intérêt porté à cette valeur ici.

ECHOS ET GLANURES

Les malles pour l'Europe seront bouclées et expédiées comme suit, cette semaine :

Mardi, à 7.40 a.m., par le "Majestic" de la ligne White Star ; à 5.40 p.m., malle supplémentaire.

Mercredi, à 7.40 a.m., par le "Deutschland" de la ligne Hambourg. A 5.40 p.m., malle supplémentaire.

Vendredi, à 5.40 p.m., par le "Campania", de la ligne Cunard.

Samedi, à 5.30 p.m., par le "Corinthian", de la ligne Allan.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par "La Lorraine", de la compagnie Générale Transatlantique, se fermeront mercredi, à 5.40 heures p.m.

—Irenée Mercier, âgé de 22 ans, est disparu depuis samedi dernier. Lorsqu'il a été vu pour la dernière fois, il portait un habit noir, un chapeau gris, des chaussures noires, une chemise rayée. Toute information sera reçue avec reconnaissance par sa femme, 697 rue Wolfe.

—Ernest Chartrand, âgé de 17 ans, et domicilié 62 rue Versailles, est disparu depuis vendredi soir à 8 heures. Description : taille, 5 pieds et 2 pouces ; yeux noirs, habit rayé, pantalon brun rayé, casquette grise, chaussures et bas noirs.

Toute information au sujet du jeune disparu sera reçue avec reconnaissance par la famille Chartrand, 62 rue Versailles.

—Les membres du 64ème régiment "Voltigeurs", de Châteauguay, ont eu une réunion, dans le but d'organiser leurs diverses compagnies pour le prochain camp des Trois-Rivières.

—Le petit Fred. Shinnick, qui s'est brisé une jambe en jouant sur un ascenseur, est dans un état précaire. Les médecins de l'hôpital Général craignent d'être obligés de lui couper la jambe.

—L'Impérial Limited du Pacifique a commencé hier son service d'été. Il est parti à 9.30 hrs pour Vancouver, une distance de 3,000 milles. Le train comprend un char à bagage, un wagon-postal, 3 chars pour touristes, un char-restaurant et 2 chars-dortoirs ; il fera le trajet en cent heures. Sont à bord du train, MM. McNicholl, Robert Kerr, C. W. Spencer, et plusieurs autres officiers du C.P.R., ainsi que 250 voyageurs.

—Le lieutenant-colonel Ibbotson a donné sa démission comme commandant des Ecossais Royaux. Il sera remplacé par le major

LE PILOTAGE

Amendements aux règlements du port de Montréal

De la "Gazette du Canada":

Sur un memorandum daté du 28 de mai 1901, du ministre de la Marine et des Pêcheries, recommandant que les modifications et ajoutés ci-joints apportés aux règlements des commissaires du havre de Montréal adoptés à leur assemblée hebdomadaire tenue le 27 courant, modifiant les règles et règlements concernant les pilotes contrôlés par les commissaires du pilotage de Montréal, soient approuvés et adoptés par le Gouverneur en conseil.

Le ministre dit que ces règles ont été examinées par le ministère de la Justice qui fait rapport qu'il n'y a pas d'objection légale à leur adoption.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTREAL.

Modifications et ajoutés aux règlements des Commissaires du havre de Montréal, adoptés à une assemblée hebdomadaire ordinaire tenue le 27 de mai 1901.

Que les règlements numéros 97, 98, 99, 108, 109, 110, 112 et 117 soient cancellés, et que les suivants soient adoptés au lieu d'iceux:—

97. Nul apprenti-pilote ne sera éligible à obtenir une commission de pilote s'il n'a pas vingt-et-un ans ou s'il dépasse l'âge de quarante ans, ni à moins de prouver aux commissaires que son caractère en fait de sobriété et d'honnêteté est bon, et qu'il possède toutes les qualitées exigées d'un bon pilote, et qu'il est capable d'écrire et de parler l'anglais et le français, et qu'il a passé l'examen sur sa competence et connaissance des eaux navigables dans la juridiction des commissaires.

Cet examen aura lieu devant les commissaires en présence d'au moins trois pilotes et, ou, d'une ou plusieurs personnes capables que choisiront les commissaires.

98. Lorsqu'un apprenti-pilote a fourni la preuve qu'il a dûment exécuté les termes de son apprentissage et s'est conformé à toutes les dispositions des règlements 91, 92, 93, 94, 95, 96 et 97, à la satisfaction des commissaires, il sera habile à recevoir sa commission.

99. Les commissaires pourront annuellement dans le mois de décembre, tenir des examens pour les fins suivantes:

1. Pour les personnes qui désirent obtenir des brevets comme apprentis-pilotes, tel que prescrit par les règlements 91 et 92.

2. Pour les apprentis-pilotes qui désirent obtenir des brevets tel que prescrit par le règlement 96.

3. Pour accorder des brevets aux apprentis-pilotes compétents d'après les règlements 97 et 98.

Le nombre de brevets, permis et commissions que les commissaires pourront délivrer n'excèdera pas soixante-quinze.

108. Tout pilote pourra convenir avec l'agent d'une ligne ou de plusieurs lignes de navires pour service spécial pendant une saison de navigation, et tout pilote n'ayant pas fait cette convention, devra, lorsque requis par le capitaine, propriétaire ou agent d'un navire, ou par le secrétaire ou officier à Québec des commissaires, se rendre à bord et prendre charge de ce navire et le piloter selon la teneur de la réquisition qui lui aura été faite.

109. Chaque pilote qui passera une convention pour service spécial tel que prescrit par le règlement 108, devra, sous trois jours après avoir passé cette convention, informer les commissaires par écrit du nom de l'agent, et de la ligne ou des lignes sur lesquelles il est employé.

Que le règlement 118 soit modifié en retranchant le mot "Her" dans la quatrième ligne (version anglaise) et le remplaçant par le mot "His".

Que le règlement 110 soit modifié en retranchant le mot "Her" dans la troisième ligne (version anglaise) et le remplaçant par le mot "His".

Certifié,

DAVID SEATH,
Secrétaire.

LE BARREAU DE LA BEAUCE ET M. LINIERE TASCHEREAU

Hommages

On nous écrit de St-Joseph de la Beauce, en date du 7 juin:

La cour supérieure s'est ouverte ce matin sous la présidence de l'honorable juge Pelletier.

Tous les avocats du district étaient présents. M. C. F. Hamel, secondé par M. Blaise Letellier, a demandé l'ajournement de la cour comme témoignage de regrets et de respect à l'occasion de la mort du regretté confrère M. Taschereau. M. Hamel, dans une brillante improvisation, a fait ressortir les grandes qualités de feu M. L. Taschereau, comme citoyen et comme avocat, et la grande perte que venait de faire le Barreau de la Beauce. M. Letellier a fait l'éloge du regretté défunt comme avocat, et comme homme instruit, érudit et remarquable par ses talents.

L'honorable juge Pelletier a ajourné la cour et dans des termes émus, a parlé de feu M. Taschereau comme homme de cœur, d'esprit et d'intelligence. En 1888, a-t-il dit, lorsque je suis venu prendre possession de ce district comme juge pour y administrer la justice, une adresse de bienvenue me fut présentée de la part du barreau, des officiers de la cour, et des justiciables de ce district; cette adresse m'avait été lue par M. Linière Taschereau. Après 13 ans révolus, à la même date, c'est mon devoir, au nom du barreau, des officiers de la cour et des justiciables de ce district, d'exprimer nos regrets en même temps que de verser une larme et de dire une prière sur la tombe de M. Linière Taschereau, que la mort vient d'enlever à notre estime et à notre affection.

Les éloges de la presse, a ajouté l'honorable juge, le grand concours de citoyens qui ont accompagné les restes mortels de M. Taschereau, les marques de respect et d'estime données à sa mémoire et à sa famille, sont des témoignages irrécusables que le regretté défunt n'avait pas d'ennemis; son cœur était grand, mais il n'avait pas de place pour la haine ni la jalousie. Il parlait bien de tout le monde, et il était estimé de tous; son esprit était vif, mais ses réparties toujours de bon ton ne blessaient jamais personne; sa bonté n'était égalée que par son intelligence. C'était le "Vir bonus peritus dicendi." Il était doué d'une grande intelligence et ses études approfondies, l'avaient placé au premier rang parmi ses confrères. C'était avant tout un avocat brillant et d'un jugement solide. Il soignait la forme aussi bien que le fonds; il disait aussi bien qu'il pensait juste. Linière Taschereau faisait la gloire du barreau; il eut été un ornement pour le banc judiciaire. Appartenant à une famille de légistes et de magistrats distingués, Linière était parmi les Taschereau, l'un des mieux doués. Sa mémoire, ajoute en terminant l'honorable juge, sera impérissable, dans ce district; ses amis comme lui ne sauraient l'oublier."

La péroraison de l'honorable président du tribunal a été touchante. "Nous sommes, a-t-il dit, avant tout, des chrétiens, pensons souvent à notre ami qui a été enlevé si soudainement à notre estime, et de temps en temps, donnons-lui un souvenir pieux, et penchés sur sa tombe, faisons pour lui une prière ardente, et disons avec le psalmiste: "salvum me fac propter misericordiam tuam."

Tous les assistants paraissaient sous le coup d'une grande tristesse, et plusieurs pleuraient comme si un frère leur avait été enlevé.

M. le Dr Béland, M.P.P., le Dr Nadeau, et plusieurs citoyens distingués s'étaient rendus à la Cour pour s'unir aux avocats et aux officiers du tribunal pour prendre part à cette manifestation de deuil, d'estime et de respect.

La mort de M. Taschereau, cause dans le district de Beauce des regrets bien amères, ce laisse, dans ce barreau un vide qu'il est bien difficile pour ne pas dire impossible de combler.

UN CONFRERE.

LE VOTE SUR LA TEMPERANCE

La "Gazette du Canada" publie un avis qui a été adressé au Secrétaire d'Etat pour le Canada, accompagné de la requête ci-jointe:—

"A l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada,—

"Monsieur,—Nous, soussignés, électeurs du comté de Richmond, dans la province de Québec, vous prions de prendre connaissance que nous désirons présenter la pétition ci-dessous à Son Excellence le Gouverneur général, savoir:

"A Son Excellence le Gouverneur général du Canada en conseil,—

"La pétition des électeurs du comté de Richmond, dans la province de Québec, ayant qualité et capacité pour voter à l'élection d'un membre de la Chambre des Communes, dans ledit comté,—Expose respectueusement, que vos pétitionnaires désirent que le règlement passé par le conseil dudit comté de Richmond, sous l'autorité et pour la mise en vigueur de l'Acte de tempérance du 1864 dans ledit comté soit abrogé.

"Donc vos pétitionnaires prient humblement qu'il plaise à Votre Excellence, de déclarer, par un arrêté en conseil en vertu de l'article quatre-vingt-dix-sept de l'Acte de tempérance du Canada" que ledit règlement sera abrogé et ne sera plus en vigueur dans ledit comté.

"Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier, etc."

"Et que nous désirons que les votes de tous les électeurs dudit comté soient pris pour et contre l'abrogation dudit règlement."

L'avis déclare qu'il appert à la satisfaction du Gouverneur général en conseil que cet avis est revêtu des signatures authentiques d'un quart ou plus de tous les électeurs dudit comté de Richmond, dans la province de Québec, qu'il est constaté que les signatures apposées à l'avis sont des signatures authentiques au nombre de quatorze cent quatre-vingt-sept, et que les autres exigences de l'acte ont été observées; qu'un arrêté du Gouverneur général en conseil a été passé, ordonnant que les votes de tous les électeurs du comté de Richmond soient enregistrés pour ou contre l'adoption de la requête; que jeudi, le vingtième jour de juin prochain (1901), un poll sera tenu dans le comté de Richmond pour y recevoir les votes des électeurs pour et contre ladite pétition; que ces votes seront enregistrés au scrutin secret depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi de ce jour-là; que John Ewing, jeune, registrateur du comté, a été nommé officier-rapporteur dans le but de recevoir ce jour-là les votes des électeurs; que les votes des électeurs seront comptés, et le résultat de la votation annoncé par l'officier-rapporteur au bureau d'enregistrement, lundi, le vingt-quatrième jour de juin prochain.

En jouant avec une lampe

Rochester, N.-Y., 8. — Forosia Fisher, 3 ans, a été brûlée à mort aujourd'hui, en jouant avec une lampe allumée, qu'elle avait pu attraper à l'insu de ses parents.

Ecoliers Faibles, Nerveux.

Le surmenage excessif et toujours croissant occasionné par les examens de concours, arrivant au moment où chaque garçon ou fille éprouvent des modifications physiologiques épuisantes, contribue beaucoup à faire des écoliers des ruines mentales et physiques. Un regard jeté sur les enfants pâles, faibles et chétifs qui sortent de nos écoles publiques et "high schools" fera songer sérieusement toute personne réfléchie à l'opportunité qu'il y a de sacrifier la santé et la vigueur pour le vulgaire honneur d'occuper une place élevée au temps des examens.

Un grand nombre de garçons et filles, jeunes gens et jeunes femmes souffrent de maladies et d'irrégularités résultant de l'épuisement de la force nerveuse. Il n'y a aucun traitement, connu de la science, qui redonnera aussi naturellement et aussi entièrement la force et la vitalité au système nerveux et la santé à tout le corps, que le Dr Chase's Nerve Food. Il rend les parents heureux en ramenant les couleurs aux joues et la vigueur et la souplesse aux corps de leurs enfants pâles, chétifs.

Dr CHASE'S NERVE FOOD

Cinquante cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medecine Co.", Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations. [4]

COURRIER DE QUEBEC

La population de Québec-Centre—Trois hotels fermés—Les immigrants—Les réparations à l'"Aggi"—La spéculation à la Malbaie—Les vaisseaux de la ligne Leyland — Le pont de Saint-Romuald—L'hon. M. Casgrain.

Québec, 8 (Spéciale)— Il paraît que le recensement donne à la division de Québec-Centre une population de 20,350. C'est une aggmentation de 2,750 pendant la dernière décade, car en 1891, cette division avait une population de 17,600 âmes.

—Trois nouveaux hôtels ont été fermés ce matin par M. Forgues, l'assistant-percepteur du Bureau du Revenu: un sur la rue Notre-Dame des Anges, un autre sur la rue St-Nicolas et le troisième sur la rue du Pont.

—2,500 immigrants sont arrivés à Québec durant le mois de mai. On en attend un plus grand nombre d'ici à la fin du mois.

—Les réparations au steamer "Aggi" qui est actuellement dans le bassin de carénage de St-Joseph de Lévis, se font rapidement sous la direction de MM. Davie et Fils, de Lévis, et on s'attend qu'elles seront complètement terminées dans une couple de semaines.

—Le gouverneur général Lord Minto vient d'informer les directeurs de l'exposition de Québec qu'il consent à être le patron de l'exposition qui sera tenue en septembre prochain.

—Pour l'avantage des capitalistes américains qui vont passer la belle saison au Manoir Richelieu, à la Malbaie, MM. A. R. Macdonald et Cie, courtiers de cette ville, viennent de conclure des arrangements avec le Great North Western Telegraph Co. pour la pose d'un fil télégraphique spécial entre leur bureau et cet hôtel. Les cotations des marchés européen, américain et canadien seront affichées chaque jour au Manoir Richelieu.

—Le steamer "Adalia", de la ligne Leyland, a quitté Québec ce matin avec une cargaison considérable. Le "Mexican" qui doit lui succéder au quai des élévateurs du Grand Nord, est attendu demain ou lundi.

—Tous les convois de l'Intercolonial et du Grand Tronc, à destination de Montréal ont dû passer par St-Charles aujourd'hui, pour permettre à une équipe d'ouvriers de renouveler le pont sur la rivière Etchemin à St-Romuald.

—L'hon. M. Casgrain, C.R., député de Montmorency, ancien procureur général, était en ville aujourd'hui, pour affaires professionnelles.

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

(Spécial au "Journal")

9 juin.

—M. l'abbé F. V. Charest, secrétaire des Missionnaires Agricoles est revenu de Québec jeudi soir où il s'était rendu pour s'entendre avec le département de l'agriculture au sujet de la prochaine convention. Il a été décidé que les Missionnaires Agricoles se réuniront cette année à Ste-Anne de la Pocatière, les 16, 17 et 18 juillet prochain.

—Les syndics de la paroisse de Wotton nommés pour surveiller la construction de la nouvelle église et de la nouvelle sacristie de cette paroisse se sont réunis dimanche pour autoriser M. l'architecte Verret de demander des soumissions pour le 20 courant pour ces importants travaux. La nouvelle église de Wotton sera construite en pierre et en briques. Les dimensions seront de 204 pieds de largeur. La sacristie aura une longueur de 50 pieds par 30 de largeur. Les entrepreneurs auront deux ans pour exécuter ces travaux qui doivent être livrés, finis à l'intérieur comme à l'extérieur.

—Une grande soirée dramatique et musicale au profit du Club de Waterloo A.A.A. a été donnée ces jours derniers. Voici les noms des acteurs: J. A. Jacques, avocat, J. H. Gingras, marchand, L. Brouillette, marchand, J. Lefebvre, E.E.L., Wilfrid Audet et Edouard Lefebvre.

—Pendant l'absence de M. L. Desloges de Ham-Nord, des voleurs se sont introduits dans sa maison et ont enlevé une somme de $95.00. Toutes les recherches pour trouver ces brigands sont restées infructueuses jusqu'à présent.

—La chambre des Laitiers de Richmond a disposé, ces jours derniers, de 629 boîtes de fromages à des prix variant entre 8 1-2, 8 3-8, 8 5-8 et 8 1-4.

ECHOS DES BOIS-FRANCS

Brulée à mort—Les douanes—La Quebec Asbestos Co—Le prochain camp. Elle refuse l'aide médicale.

(Spécial au "Journal")

Sherbrooke,

— Le chœur Albania, de Sherbrooke, aura son pique-nique annuel cette année à l'étang de Stoke, le 16 juin.

— La distribution des prix aura lieu au Séminaire Saint-Charles-Borromée, le 19 juin au soir, et les élèves partiront pour le foyer paternel le 20 juin.

Les écoles des frères du Sacré-Cœur feront leur sortie le 22 juin.

— Madame docteur A. N. Northington est de retour d'une visite à ses parents. M. et Mme Cook, de Toronto.

— Les Révérends Messieurs Côté, de Garthby, Gosselin d'Ascott et Godin d'Orford étaient en ville hier.

— La petite fille de M. S. A. Thomas, de Battleboro, Vt., s'est brûlée à mort jeudi.

Un accident survenu à une lampe causa la mort atroce de la pauvre enfant.

— Une proclamation signée par le maire Worthington, est publiée à l'effet que tous les citoyens ainsi que leurs familles et leurs enfants doivent se faire vacciner à cause de la petite vérole qui sévit à l'état d'épidémie partout.

— Le montant des douanes collecté au port de Sherbrooke pour le mois de mai, a été de $11,519.60, une augmentation de $1,585,70 dans le même mois l'an passé.

— La Quebec Asbestos Company demande une charte d'incorporation.

La demande est signée par MM. A. H. Anderson, J. D. Walsh, John Mulvena, tous de Sherbrooke, et J. W. McGeary, de Burlington, Vt.

Le bureau principal sera à Sherbrooke, le montant du capital est de $100,000.

— Le lieutenant-colonel Chs King, est de retour des Bermudes et New-York, où il a passé l'hiver. La santé de M. King est maintenant très bonne.

— M. B. C. Howan vient de terminer son parc sur la rue Québec.

Il y a là dans le moment trois jeunes chevreuils qui semblent s'apprivoiser et s'accoutumer aux regards des curieux.

— Le colonel E. B. Worthington aura le commandement de la 8ème brigade qui campera à Trois-Rivières vers le 25 juin.

Cette brigade contient tous les divers bataillons des Cantons de l'Est.

Le chirurgien lieutenant-colonel Worthington aura charge du département médical.

— Une dame Thos Patterson, âgée de 72 ans, demeurant à Haldwall Hill, est dangereusement malade et refuse obstinément de l'aide médical.

VICTORIAVILLE

(Spécial au "Journal.")

9 juin, 1901.

A l'assemblée du cercle agricole, dimanche, il a été décidé de faire le concours de vaches laitières, le 20 du mois courant. Il y a $32 de prix. Aussi au mois d'août se fera un concours d'arbres fruitiers et d'ornementation.

—Les travaux à l'intérieur de la Banque de Québec sont commencés depuis quelques jours. Le style de la tapisserie métallique qu'on y pose est d'un bel effet.

—Etaient de passage au presbytère cette semaine: Mgr Richard, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières; MM. les abbés M. Buisson, curé de St-Norbert, M. A. Désilets, curé de St-Louis de Brandford, M. Alexandre, chapelain des Sœurs de l'Assomption, M. E. Mondou, vicaire de Stanfold.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que notre ami M. J. E. Alain, secrétaire-trésorier de la manufacture de meubles, a été nommé auditeur général de l'Union St-Joseph, dont le siège principal est à Drummondville.

—M. Godbout est à poser des boîtes de téléphones dans notre ville. Que ceux qui en veulent le demandent avant que M. Godbout parte avec son escouade pour aller travailler dans un autre village.

MUNICIPALITES SCOLAIRES

La "Gazette de Québec" nous donne avis des demandes suivantes de délimitations de municipalités scolaires:

Demande est faite de détacher de la municipalité de Saint-Donat, comté de Rimouski, les lots suivants du cadastre savoir: Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, du IVe rang de Saint-Donat, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Joseph de Lepage, comté de Matane.

Demande est faite de détacher de la municipalité de Saint-François de Sales comté de Laval, les lots suivants du cadastre de cette paroisse, savoir: No 1 jusqu'à 26 inclusivement, et No 193 jusqu'à 200, inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Port Many"

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire d'Ahuntsic, comté d'Hochelaga, les lots suivants du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, savoir: Nos 228, 230, 235, 240, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 258, 259, 261, 262, 273, 274, 275, 276 et 277 et de les annexer, pour les fins scolaires à la municipalité scolaire protestante de Sault-au-Récollet, dans le même comté.

Demande est faite de détacher de la municipalité de "Howick", comté de Châteauguay, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Sainte-Martine, savoir: Nos 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98 et 99, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de "Sainte-Martine", dans se même comté.

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de "Stoke", comté de Richmond, les lots suivants du canton de Stoke, savoir: Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du 1er rang, ainsi que les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du 2me rang du dit canton, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Brompton, dans le même comté.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de "Cameron", dans le comté d'Ottawa, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité; qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la "Gazette Officielle de Québec," je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

Demande est faite d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Cascades", comté de Soulanges, les lots suivants de la paroisse de St-Joseph de Soulanges, savoir Nos 446, de 448, de 449, de 450, de 451, de 452, de 453, de 454.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 31 mai dernier, 1901, de détacher de la municipalité scolaire de "La Présentation de la Sainte Vierge," comté de Jacques Cartier, les lots suivants du cadastre de la paroisse de St-Laurent, savoir: Nos 505, 507, 509 à 515, inclusivement, et 550 à 559, inclusivement, et les annexer de nouveau à la municipalité scolaire de la "Côte de Notre-Dame de Liesse", dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 31 mai dernier, 1901, de détacher de la municipalité de St-Justin, comté de Maskinongé, les lots suivants du cadastre, savoir: Nos 206, 207, 208 et 209 et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Maskinongé", dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 31 mai dernier, 1901, de détacher de la municipalité de Notre-Dame de St-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, savoir: depuis et y compris le No 93 jusqu'au No 105, inclusivement, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du village de La Providence, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

—MM. David Sincennes et Jos Latreille ont été pillés par des pickpockets lors du cirque Ringling Bros.

"Dardanelles" Est une véritable Cigarette égyptienne. "Sa qualité prouve le fait." Essayez-en une boîte. — Aucun fumeur ne s'arrête à une boîte. En vente partout. Quinze (15) cents la boîte.

SOREL ET SES ENVIRONS

Le chemin de fer de Rutland sera amélioré—La St-Jean-Baptiste à Berthier —Souscriptions à l'expédition du pole nord — Une cause importante— Procession remise.

(De notre correspondant)

Sorel, 9 juin 1901.

—Gros marché samedi et foule d'étrangers.

Les ventes ont été nombreuses et bonnes.

—M. Linder Ethier, avocat, qui a été malade depuis plusieurs mois, est maintenant assez bien pour se rendre à son bureau.

—Le terme régulier de la Cour de Circuit s'ouvrira le 13 du courant.

—M. le Dr A. Bernard, de Saint-Henri, a passé les derniers jours de la semaine chez son frère M. le curé de Sorel.

—Jusqu'à présent, le département des travaux publics, employait des charretiers de Sorel, pour les charrois qu'il avait à faire aux chantiers du port, à Saint-Joseph de Sorel. Désormais, il se passera de leurs services, car il vient d'acheter quatre gros chevaux qui ont coûté, paraît-il, le joli montant de $1,000, harnais compris.

—On est à renouveler presque complètement la voie du Quebec Southern entre Alburgh et Sorel, en prévision du grand commerce d'exportation qui devra se faire par cette ligne lorsque le quai que le gouvernement va faire construire à Sorel sera terminé.

On compte que d'ici à un an les rails actuels seront tous remplacés par des rails en acier de quatre-vingts livres.

—Le Dr Webb, président du bureau de direction de la Cie du Rutland, a acheté le chemin de fer de Chatham et Lebanon Springs, pour le compte de la Cie du Rutland. Cette ligne a 57 milles de longueur.

—Nos amis de Berthier se préparent à célébrer dignement notre fête nationale. Ce jour-là aura lieu la bénédiction des nouvelles cloches dont la paroisse vient d'être dotée.

La cérémonie sera présidée par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Il y aura grand banquet dans les salles du collège et du couvent.

Des discours seront prononcés dans le bocage du collège et la fête se terminera par un feu d'artifice.

—Les messieurs suivants de Sorel ont contribué au fonds de l'expédition du capitaine Bernier au Pôle Nord: MM. C. O. Paradis, Alexis Martin, J. S. Robitaille, A. C. Trempe, Alcide Richard, J. B. Guévremont, J. E. Beauchemin et W. Finlay.

— Les cultivateurs se plaignent en plusieurs endroits de la fraîcheur de la température depuis le printemps. Les prairies ont partout une très belle apparence, mais les grains semés de bonne heure jaunissent, ce qui fait craindre pour le rendement, à moins que la chaleur n'arrive sans trop tarder.

— La cause de Lamontagne et al. vs La Corporation de St-Aimé a été plaidée devant Son Honneur le juge Fontaine.

Il s'agit dans cette cause d'une demande en cassation d'une résolution, amendant et modifiant considérablement un procès-verbal dont l'existence remonte à 1841.

A cette question de droit se rattache une question de fait très importante. En effet, le procès-verbal déclare que seront tenus à la construction, réparation et entretien du pont appelé Pont Lamontagne, ceux dont les propriétés—s'égouttent ou s'égoutteront dans la coulée que recouvre ce pont; sans désigner aucune propriété, ni aucun propriétaire.

Or, la résolution du 13 mars, attaquée dans l'espèce, va plus loin que le procès-verbal et indique un certain nombre de propriétés et propriétaires comme devant contribuer à la reconstruction dudit pont malgré que la preuve démontre que, à part Lamontagne, dont le terrain s'égoutte dans une proportion de 6 arpent environ, aucun de ceux mentionnés, ne passent son eau dans la dite coulée.

Naturellement, les demandeurs allèguent dans leur demande en cassation, que les procédés du conseil sont injustes, illégaux, et que la défenderesse a agi ultra vires, etc.

A cette action la Corporation plaide quesl'action des demandeurs est tardive; qu'ils auraient dû procéder dans les trois mois, et qu'en un mot l'illégalité dont on se plaint, n'est pas dans les circonstances un cas qui puisse être soumis à la Cour Supérieure.

La cause a été prise en délibéré.

MM. Ethier et Lefebvre occupaient pour les demandeurs, et MM. Wurtele et Lacroix pour la défenderesse.

— La Cour Supérieure de ce district est ajournée au 13 courant pour se continuer de jour en jour jusqu'à la fin du mois.

Avis aux plaideurs.

—Le 18 du courant M. le shérif P. Guévremont ira à Saint-Bonaventure d'Upton, vendre à l'enchère un lopin de terre situé au sixième rang de cette paroisse, en exécution d'un jugement de la cour supérieure de Richelieu dans une cause de Verville vs Couturier.

—M. l'échevin P. Paquette, Mme Paquette et Mlle Albina, leur fille, ont passé la fin de la semaine à Sorel

—M. P. Côté, payeur des employés de la flotte du gouvernement, est à Sorel.

—Nous offrons nos condoléances à M. et Mme Arthur Langlois qui ont eu la douleur de perdre leur jeune fille, Juliette, âgée de six mois, et dont l'enterrement a eu lieu vendredi.

—La pluie de ces derniers jours a été cause que les terres du bas de la paroisse de Saint-Aimé de Sorel, sont inondées.

—M. Joseph Gustave Hector Pratte, fils de notre concitoyen, M. Joseph Pratte, commis chez M. Cyrille Labelle, est mort le 6 du courant, à l'âge de 19 ans et trois mois.

Les funérailles auront lieu le 10 du courant.

Le défunt était malade depuis 5 ans.

Nous offrons à ses bons parents nos bien sincères condoléances.

—La procession du Très Saint Sacrement, qui devait avoir lieu aujourd'hui, par les rues de la ville, a été remise à dimanche prochain, à cause du mauvais temps.

—M. et Mme Beaudoin, de Montréal, sont à Sorel, en visite chez M. Napoléon Beaudoin.

—Les dames de Charités dont l'élection des dignitaires aura lieu le 16 du courant, ont fait dans le cours des trois dernières années un travail superbe au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur.

Thés des Indes et de Ceylan

VERT ou NOIR

Pour plaire à tous les gouts. D'un mérite insurpassable.

VENDUS PAR TOUS LES EPICIERS EN BALLOTS OU EN PAQUETS.

BALLOTS DE THE VERT IMPORTES PAR

Carter, Galbraith & Co., Laporte, Martin & Cie.
L. Chaput, Fils & Cie., Ozo Tea Co. 8-15-22-29

LES THÉS "SALADA" ne sont vendus qu'en paquet de plomb, Noir, mélange, Vert, du Ceylan, non coloré. Echantillons gratis sur demande.

Adressez: "SALADA" Montréal.

The Canada Sugar Refining Co.

Redpath (Limited), MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres rafinés de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de la plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part

Sucre en Pain, par boîtes de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être fait
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops de 1ère classe, en boîtes de 2 et 5 livres.

Les bazars organisés et tenus par elles, ont rapporté la magnifique somme de $8,416.87.

Ce superbe résultat en dit plus que des volumes à la louange de ces dames et de leurs dignataires, Mesdames Hyacinthe Beauchemin, présidente, Gustave Hardy, vice-présidente, L. T. Trempe, secrétaire et Philippe Duhamel, trésorière.

La somme ci-dessus (8,416.87) ne comprend pas les quêtes faite par les religieuses.

Mmes Beauchemin et les autres dignitaires de cette belle action, se retirent satisfaites et fières à bon droit, du travail accompli et du résultat obtenu. Elles remercient du fond du cœur le public sorelois et les amis du dehors qui ont bien voulu les seconder dans la tâche qu'elles avaient entreprise et font des vœux pour que celles qui leur succéderont, reçoivent autant de bon vouloir et d'encouragement qu'elles en ont eu durant leur terme d'office. Nous devons dire, dussions-nous blesser leur modestie, que la retraite de Mme H. Beauchemin et de son excellent conseil est une grande perte pour l'Association et les œuvres patronales qu'elle patronne. Mme Beauchemin a fait personnellement des sacrifices considérables et son zèle, son dévouement, sa grande générosité, en faveur de l'œuvre de l'hôpital ne sauraient être trop louangés, qu'elle reçoive donc, au nom des pauvres et des orphelins de biens sincères remerciements pour elle-même et les dames dévouées de son conseil.

AU PAYS TRIFLUVIEN

Les visites Jubilaires — La fonte des Forges Radnor—La St-Jean-Baptiste Divers

Trois-Rivières, 10 (Spéciale)— La grande procession du Très Saint Sacrement par les rues de la ville n'a pas eu lieu dimanche à cause du mauvais temps.

La belle journée que nous avions samedi ne pouvait laisser prévoir un aussi brusque changement de température, et sur tout le parcours de la procession on s'était empressé de baliser les rues. Aussi la pluie torrentielle de dimanche au matin a été une bien vive déception pour tous les fidèles.

—Au nombre des jeunes étudiants en médecine qui viennent de subir victorieusement, à Montréal, les dernières épreuves du stage clérical, nous sommes des plus heureux de saluer M. Edouard P. Grenier, fils de M. le Dr P. Grenier, de St-Maurice, ex-M.P.P., pour le comté de Champlain.

Avec nos plus sincères félicitations au nouveau disciple d'Esculape, nous nous empressons de lui souhaiter à son entrée dans la carrière tous les succès que ne manqueront pas de lui valoir les hautes aptitudes professionnelles qui le distinguent.

—La séance de distribution des prix au Pensionnat des Dames Ursulines de cette ville, aura lieu à 3.30 hrs p.m., et la sortie le lendemain, et non le 21, tel qu'annoncé déjà par erreur. Aux externats cette séance aura lieu les 21 et 22.

—Il a été annoncé, dimanche, au prône, à la cathédrale et à l'église paroissiale que les visites jubilaires se continueraient cette semaine dans l'ordre suivant: Lundi, à 4 hrs p.m., les femmes mariées; le soir, à 7 1-2 hrs. les hommes. Mardi à 4 hrs de l'après-midi, les filles; à 7 1-2 hrs, les hommes. Vendredi, à 10 hrs. a.m., les enfants qui n'ont pas fait leur première communion; à 4 hrs, les femmes mariées, à 7 1-2 hrs du soir, les filles.

La fonte provenant des fourneaux des Forges Radnor, St-Maurice, réputée sans rivale, comme qualité, est aujourd'hui recherchée à l'étranger malgré les hauts prix qu'elle commande. 5,000 tonnes de cette fonte ont été vendues récemment à une compagnie française. Deux transatlantiques viendront prendre cette cargaison ici, à Trois-Rivières, sur les quais du port.

La Compagnie des Forges Radnor s'attend à de nouvelles commandes au cours de la présente saison de navigation.

Voilà une nouvelle source d'alimentation pour notre port.

— On nous annonce pour cet été, deux pèlerinages de Trois-Rivières à Ste-Anne de Beaupré. Ces pèlerinages auraient lieu le 7 juillet et le 13 août.

— Les fraises commencent à faire leur apparition sur notre marché.

— On prête à notre conseil de ville la louable intention de faire ériger un magnifique kiosque sur le parc Laviolette — ancienne place appelée le Platon.

— Il est rumeur de la visite prochaine à Trois-Rivières, du chœur de l'église du Très-Saint Sacrement.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y a eu dimanche dernier à trois heures p.m., à l'hôtel-de-ville, une nouvelle assemblée publique des citoyens des Trois-Rivières en rapport avec l'organisation de notre fête patronale du 24 juin.

Nous sommes des plus heureux de constater qu'à cette réunion comme aux précédentes, le plus vif enthousiasme s'est manifesté et que tout nous promet une grandiose célébration cette année.

Les divers comités déjà nommés ont rendu compte du travail accompli jusqu'à ce jour, puis on a délibéré sur ce qu'il reste encore à parfaire pour compléter l'organisation.

AU PALAIS DE JUSTICE

L'hon. juge Langelier rendra jugement ce matin, à 10.30 hrs, à la chambre 32, in re Robitaille vs White

L'hon. Juge Davidson,

Agnès Labelle vs J. B. Fortin.—Jugement prononçant la séparation de biens.

Shaw L. Nishimara vs Wm. S. Goodluch etal.—Jugement ex parte pour $4,083.86, montant de deux billets.

—Arthur Desjardins vs Joseph Dumouchel et L. J. François, t.-s.—Jugement par défaut contre le tiers-saisi pour $257.75.

—In re—The Vacant Estate of the late Fréderick Horton et Dame Martha Greenfield, req.—Jugement donnant à la requérante la possession de la succession de son mari.

—Dame Victorine Beaudry vs Dame C. H. Beaudry et al, et Rouer Roy et al, ès-qua m.e.c.—Jugement ordonnant la réduction de compte ainsi que le partage et nommant les praticiens à cette fin.

L'hon. Juge Mathieu.

—Addard Paquette vs G.T.R.—Requête pour procéder in forma pauperis, accordée.

Le requérant se pourvoit en dommages pour $1999.99, alléguant que le 17 août 1900, alors qu'il accouplait des chars dans la cour de la défenderesse, à la Pointe St-Charles, il s'est fait arracher le pouce, et cela par la faute de la défenderesse.

L'hon. Juge Loranger.

—La Cité de Montréal vs The Land Loan Coy.—Exception à la forme, renvoyée.

La défenderesse alléguait par voie d'exception à la forme irrégularité dans la signification du bref; que celui-ci n'aurait pas été signifié à son agent, président ou secrétaire, mais à un nommé Alexander Foster.

La demanderesse a prouvé que le bref a été signifié au No 260, rue St-Jacques, à un bureau où se tiennent les directeurs de la compagnie, et que M. Foster était le principal intéressé dans la compagnie défenderesse.

L'hon. Juge Langelier

—H. Laporte et al

LE CONSEIL PRIVE

Et la représentation canadienne

Du "Herald" d'hier:

L'honorable T. Chase-Casgrain a apparemment bien agi, lorsque, dans une lettre adressée à la presse, il critiquait le projet qui a pris naissance en Angleterre de nommer un Canadien et d'autres avocats coloniaux à la Chambre des Lords. Il est parfaitement entendu que le gouvernement du Dominion a été en correspondance avec les autorités impériales à ce sujet, mais l'on s'oppose de part et d'autre à la fusion du Conseil Privé avec une autre Cour qui représenterait la Chambre des Lords.

La nouvelle Cour serait essentiellement parlementaire tandis que le comité judiciaire du Conseil Privé est tout autre chose que parlementaire.

Une cause canadienne portée devant le comité s'adresse théoriquement à la Couronne et le jugement de la Cour constitue un avis au Roi, de qui tous les sujets ont le droit d'attendre une justice égale. Pour amalgamer les lords-juges au comité judiciaire et ensuite ajouter à ce corps des lords-juges coloniaux serait la démolition du Conseil Privé, éliminer l'appel au pied du trône et lui substituer un appel à un corps parlementaire essentiellement anglais en théorie, mais n'ayant de fait qu'une prépondérance anglaise. Une telle situation présenterait trop de dangers.

Un autre aspect que la question intéresse encore l'attention des hommes de loi.

Les Australiens cherchent à faire disparaître l'appel à leurs propres hautes Cours, Les Canadiens, au contraire, sont satisfaits de cet appel, et pour deux raisons.

D'abord, nous avons au Canada, deux manières d'appliquer la loi, l'une basée sur le droit romain (et appliquée pendant des siècles en France et finalement dans la Province de Québec), l'autre basée sur le droit commun anglais et interprétée par les législateurs des autres provinces. Ensuite avec l'un et l'autre de ces systèmes exerçant une influence première sur l'esprit de tout avocat, et avec les préférences politiques ressenties par les deux races dont l'une qui n'est pas anglaise est nécessairement en minorité, il serait préférable d'avoir recours à un tribunal impartial dont les jugements ne seraient pas entachés d'une préférence quelconque pour une manière ou pour une autre manière d'appliquer la loi.

Le Conseil Privé est toujours allé au fond des autorités au jugement de chaque cause apportée devant lui, soit d'Ontario, de Québec ou de l'une ou l'autre des nombreuses subdivisions de l'Inde dont les lois sont souvent basées sur des passages obscurs des religions occultes.

L'opinion d'un juge canadien au Conseil Privé serait d'un grand poids sur les questions canadiennes, et ses collègues lui prêteraient une grande attention. Mais supposons qu'un Canadien ait été appelé à juger l'une ou l'autre de deux causes sur la fameuse question des Ecoles du Manitoba. Est-ce que sa présence aurait été de nature à augmenter le poids de l'une ou de l'autre décision. Admettons que sir Wilfrid Laurier, M. Fitzpatrick, le juge Mereith, sir Hibbert Tupper ou M. Edward Blake soient appelés à cette Cour, leurs jugements imposeraient-ils plus de respect au Canada. Supposons encore que sir Henry Strong y soit appelé, est-ce que l'opinion de sir Henry comme "Law Lord" serait d'une plus grande importance que la même opinion émise par le premier magistrat de la Cour Suprême du Canada ? Sûrement non.

NOS DETECTIVES A L'ETRANGER

Une dépêche de Shédiac, N. B., reçue ce matin, annonce que la police de Montréal a été appelée à éclaircir un mystère qui intrigue la police de l'endroit. Un colis contenant la somme de $[illegible] en or, expédié par un commerçant de Eastport (Maine) à M. J. L. Guptill, de la Pointe des Chênes, est disparu d'une façon inexplicable durant le trajet. On soupçonne que le colis a été soustrait par un employé de la compagnie. Les détectives Jones et Robinson, de Montréal, accompagnés de M. Coleman, chef du bureau d'express de Montréal, sont arrivés hier soir pour s'enquérir.

LE DOCTEUR LYONS — GAUTHIER

L'"Echo de l'Ouest" de Minneapolis, nous arrive avec cet entrefilet:

"Le Dr Lyons-Gauthier, de Montréal, était à Duluth le 31 mai. La ville-zénith des mers aux eaux douces l'a fort charmé. Le docteur Gauthier se propose de s'établir au Minnesota, peut-être à Duluth. Il est allé à Saint-Paul rencontrer son vieil ami, le docteur Gravel. Il visitera aussi Minneapolis."

VETERANS CANADIENS

Les membres de cette association sont priés de se réunir jeudi soir, le 13 du courant, au Monument National. On élira de nouveaux officiers et on arrêtera le programme de la parade avec la procession St-Jean-Baptiste Tous les membres sont priés d'être présents.

OUVRIERS COLONISATEURS

Assemblée, ce soir, à 8 heures, rue Notre-Dame, 1546.

NOS PRIMES.

Les seules primes qui nous restent sont: La Madone de Siegel, en couleurs, La Madone de Raphael, et La Madone de Nicholl. Découpez le coupon en cinquième page.

AVIS

MM. Louis Bourgeois, Camille Trempe, J. Turcot et J. G. Boivin, sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces messieurs sont conséquemment autorisés à solliciter des abonnements au "JOURNAL" et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

COUPS DE TELEPHONE

Peu brillant

Samedi dernier avait lieu au Palais de Justice l'examen des sténographes. Il y avait six candidats, cinq hommes et une femme. Pas un seul n'a réussi à se faire recevoir sténographes officiel. Le prochain examen aura lieu en septembre.

Nouveaux avocats

Les examens de droit, commencés jeudi dernier, se termineront aujourd'hui. A minuit, ce matin, les examinateurs ont ajourné l'audience. Jusqu'à présent, MM. Léon Faribeau, Lévis Laurier, Alphonse Déguire, J. Adélard Lacasse, Hilaire Beaudry, François Tremblay, et Arthur Savignac ont passé avec succès les derniers examens de l'Université Laval.

Notre diva

Mlle Hélène LeBoutillier chantera à la cathédrale d'Ottawa aux célébrations du 24. Tant pis pour Montréal qui n'a pas su la retenir.

M. Tardivel

Le directeur de la "Vérité" de Québec s'embarquera jeudi à New-York, à bord du "Tarne" pour Naples où il va se reposer quelques mois. M. Tardivel vient de publier le deuxième volume de ses "Mélanges."

Les Baden-Powell meurent

Des dépêches reçues hier par les parents des victimes apprennent que les soldats E. Mullins, W. Hannon et Chs Hartlett, trois constables de la police de Baden-Powell, sont morts, les deux premiers des fièvres et l'autre de blessures reçues au feu le dernier jour de mai.

LE CONSTABLE VERTEFEUILLE

Doit à l'hotelier Colas de n'avoir pas été fané hier soir par la bourrasque d'une douzaine de débardeurs

En ce siècle neuf où le calme plat l'endurcissement et l'ahurissement règnent en maître, il y a pourtant sous notre ciel canadien et à deux pas des berges artificielles du majestueux St-Laurent quelques héros qui n'attendent que l'occasion de développer les vertus des personnages de l'Illiade qui latentent en eux. Il y a encore des Canadiens qui savent tout-à-coup, sans entraînement, montrer autant de courage qu'Achille et autant de force qu'Atlas.

Le constable Vertefeuille, au nom printanier, faisait sa ronde habituelle près des quais d'Allan hier soir. Il allait à pas lents, songeant sans doute à l'idéal chef de police qui le commandera après le premier juillet, quand soudain une douzaine d'individus lui tombèrent dessus. Le constable se défendit brillamment pendant quelques instants mais il ne pouvait supporter longtemps le choc de ses nombreux adversaires et poussant un appel désespéré, il allait succomber lorsque M. Colas hôtelier de la rue des Commissaires, surgit comme un lion et lançant ses poings en avant attrapa deux des agresseurs qui s'en allèrent en roulant le long du mur de revêtement. M. Colas, encouragé, redoubla d'ardeur et donna aux étoiles une solide exhibition de la boxe, ce "manly sport." Les gens des quais ne pouvant résister à cet ouragan d'"upper cuts" et de "swings" commencèrent à retraiter, puis devant l'avalanche de coups qu'ils recevaient, lâchèrent pied lâchement, enjambèrent d'un bond précipité le mur de revêtement et disparurent dans l'ombre, laissant M. Colas maître du terrain et sauveur d'un représentant de la police municipale.

Notre héros, avec toute la modestie de ses prédécesseurs moyen-âgeux s'essuya les mains dans son tablier, repassa derrière son comptoir et ingurgita avec délice un "cocktail" bien gagné. Oh! ces héros!

LES VETERANS

Les Vétérans de la guerre de Sécession se sont réunis hier soir au No 15-21 de la rue Notre-Dame, sous la présidence de M. H. C. St-Pierre C.R. Environ une centaine d'antiques médaillés et d'invalides étaient présents. Le président remercia chaleureusement les vieux guerriers de l'avoir choisi comme président, puis comme tout bon brisquard, il raconta ses campagnes et ses hauts-faits. En terminant il promia de demander sous bref délai la constitution civile de l'Union des Vétérans.

Une invitation générale sera lancée à tous les vétérans canadiens, anglais et américains de se joindre à l'Union, le 24 juin, pour la grande démonstration de la St-Jean-Baptiste. Tous les vétérans devront porter orgueilleusement leurs insignes et couvrir leur chef d'un chapeau de feutre noir bandé d'un ruban rouge à deux glands.

Il y aura une grande assemblée lundi prochain..

LAUTREC SERAIT LIBERE

Il croit être sur la piste du complice de Rutledge, Rice et Jones, dont le procès vient de s'instruire à Toronto

UN PERSONNAGE MYSTERIEUX

Rencontré partout sur le chemin suivi par les prisonniers, a été reconnu par Lautrec comme étant leur ami intime

Le soi-disant comte de Toulouse-Lautrec est arrivé hier matin de Toronto où il était allé rendre témoignage dans la cause des nommés Rice, Rutledge et Jones, tous trois accusés du vol de la Standard Bank Parkdale.

Le comte est actuellement incarcéré dans une cellule du poste No 4, à Montréal, et ce matin, il sera conduit au pénitencier de St Vincent de Paul.

Il est très probable que le gouvernement fédéral décidera d'ici à quelques jour, de gracier Lautrec pour lui permettre d'aider la police à mettre la main sur l'individu qui s'est introduit dans la prison de Toronto et qui a fourni au prisonnier Rutledge le revolver avec lequel il s'est suicidé.

Rutledge, Rice et Jones étaient accusés d'un vol dans une banque d'Ontario. Ils furent arrêtés à Chicago, où Lautrec était incarcéré pour faux.

Les trois prisonniers firent, en présence de Lautrec, des aveux qui mirent la police sur leurs traces. Ils furent conduits à Toronto pour y subir leur procès. Avant-hier, Rutledge s'est brûlé la cervelle dans sa prison et Cones a essayé de se suicider.

Voici ce que la police de Toronto raconte sur ce sujet, d'après un journal de cette ville :

Aussitôt après dîner, Lautrec, debout à sa fenêtre, qui donne sur la rue, vit un homme qui examinait la prison avec une lunette. Le comte appela un gardien et lui dit que l'homme qu'il apercevait était celui qui était allé voir souvent les prisonniers pendant leur séjour à Chicago et qui paraissait être leur ami intime.

Le gardien Richard Dodds, se rendit aux appels de Lautrec, mais dès qu'il parut à la fenêtre, l'individu abaissa sa lunette et s'éloigna rapidement.

Une heure plus tard, le même individu reparut et le détective Forrest fut appelé, et avant qu'il fut arrivé, le gouverneur Vonzant était parti pour aller arrêter l'individu en question, dont il réussit à s'approcher jusqu'à une distance de trente pieds ; mais il le perdit alors dans la foule.

Dans le cours de l'après-midi, quand les prisonniers furent transférés de l'Hôtel-de-Ville à la prison, on remarqua que l'homme mystérieux les suivait à distance, et on le vit encore à plusieurs reprises pendant l'enquête qui eut lieu dans la soirée, après l'ajournement, il suivait encore le wagon de la patrouille jusqu'à la prison. Tous les efforts tentés pour le rejoindre ont été sans résultat.

Un citoyen dit que jeudi, à 11 heures a.m., comme il descendait l'avenue Université en voiture, il fut arrêté par ce personnage mystérieux que les détectives avaient cherché le soir précédent :

"Arrête, mon vieux, lui dit l'inconnu. Que diable avez-vous à prendre tant d'intérêt à cette affaire de meurtre ?"

Le citoyen interpellé répondit qu'il ne savait pas y avoir porté un intérêt particulier. Et l'inconnu répliqua :

"On va vous faire enlever le dessus de la tête, si vous continuez."

Cet incident s'est déroulé près de la rue Elm et il a été immédiatement rapporté au bureau des détectives.

Le personnage mystérieux portait un chapeau couleur d'ardoise. Son habit gris était remarquable par sa coupe particulière. Il avait des bas gris de bicycliste.

Ce signalement correspond avec celui que le détective Harrison a donné de l'individu qui a suivi la voiture des prisonniers à la prison.

PUISQUE

Maitre Drouin ne veut pas que Maitre Odilon Desmarais soit nommé juge...

Les amis de Maître Odilon Desmarais ont tressailli à la nouvelle que nous avons publiée hier et qui dévoilait le mystère de la froideur des fabricants de juges, à l'endroit du représentant de la Couronne aux assises de Montréal.

Puisqu'il n'a pas plu à Maître J. A. Drouin que le député de Saint-Jacques devienne juge à Montréal, les amis de Maître Desmarais tâcheront de s'assurer pour lui d'un tribunal suburbain. Entre autres, le sénateur Dandurand, à la lecture de notre note d'hier, est incontinent parti pour Beauharnois avec la ferme résolution de convaincre l'honorable juge Bélanger qu'il est séant d'évacuer son fauteuil magistratural.

M. le juge Bélanger a nonobstant déclaré déjà, et fort sérieusement, qu'il ne lâchera pas prise tant qu'on ne casera pas son fils.

Le sénateur Dandurand connaissait ce détail, aussi a-t-il abordé le juge Bélanger avec la promesse que son fiston deviendrait rond de cuir au secrétariat de sir Wilfrid.

Le premier ministre est naturellement si absorbé par les câlineries qu'il devra faire à son Alma Mater, aujourd'hui même, qu'il n'a pas eu le temps d'autoriser l'avance du sénateur Dandurand, mais on lui demandera l'autorisation, maintenant que la promesse est faite.

UN MUSICIEN DE MONTREAL

Choisi comme juge du grand concours de l'Exposition de Baffalo

M. Edward Broome a été choisi comme l'un des juges par le comité de la musique de l'Exposition pan-Américaine. Le premier septembre prochain il y aura à Buffalo un grand concours de sociétés chorales et instrumentales, de solistes, etc. C'est à ce concours là que M. Broome, un musicien de Montréal, prendra part comme juge ; concours en tous points semblable à celui du "World's Fair" de Chicago en 1893. Une forte somme d'argent sera mise en prix et tous les musiciens des Etats-Unis sont appelés à concourir. La lutte ne se fera pas sans rancunes et déjà plusieurs musiciens manifestent leur intention de décrocher la timbale.

SIR WILFRID

Sir Wilfrid Laurier, accompagné de Lady Laurier et de son secrétaire particulier, M. R. Boudreau, sont arrivés en ville, hier soir, par le convoi d'Ottawa et ils sont descendus au Windsor. Les distingués visiteurs se rendront demain à l'Assomption où de grandes fêtes auront lieu en leur honneur.

LE MANDAT DE LAVAL

En voulez-vous des candidats à la succession de M. Thos. Fortin ?

La nomination de M. Thomas Fortin aux fonctions de juge a semé dans bien des âmes la graine de l'ambition et les héritiers sont nombreux qui se croient des droits à la succession du député de Laval.

Qui eût cru que le siège de M. Fortin tentait tant de personnages. Avant même que la place soit refroidie, sept candidats, sept, ont surgi et posé bravement leur candidature et il y en a d'autres encore, mais soyons modestes.

On signale donc au premier rang : M. le seigneur Lussier, de St-Vincent de Paul, qui a déjà brigué sans succès les faveurs séniles du vieux comté ; puis, M. le notaire Longpré, de Ste-Rose ; puis M. David Lafortune, C.R., de Montréal ; puis M. Gonzalve Désaulniers, poète et avocat, de Montréal, qui vient justement de planter ses pénates à Ste-Rose ; puis M. Charles A. Wilson, un autre avocat de Montréal ; puis M. Louis Picard, ex-maire de St-Léonard de Port Maurice, et qui a pris une part active à la dernière élection de M. Fortin ; puis enfin le docteur Gaboury, de St-Martin, le seul du comté qui ait jamais réussi à vaincre l'honorable M. Leblanc.

Evidemment il y en a pour tous les goûts et les électeurs de Laval n'ont qu'à choisir. C'est là le hic.

A LONGUEUIL

Le Conseil discute la question des communications avec Montréal, par tramways

Longueuil, 10. (Spéciale).—Le conseil a siégé au complet hier soir. Les plaintes contre le rôle d'évaluation seront prises en considération, lundi prochain, date à laquelle le vieux rôle sera homologué. Le Conseil reçoit l'opinion de son aviseur légal M. Joseph Lamarre, avocat, au sujet du règlement No 146, et le contrat que la ville devra signer avec la Royale Electrique au sujet de l'éclairage. Le conseiller Galaise donne avis de motion qu'à la prochaine séance, il proposera la formation du comité déjà désigné pour s'occuper de la question "South Shore" et des communications par tramway avec Montréal. Chs. Pratt et Jos. Bourdon sont nommés auditeurs du présent exercice financier.

A l'avenir les citoyens qui auront à se plaindre des employés ou des officiers de la corporation, devront rédiger leur plainte par écrit devant les commissaires respectifs de qui dépendent ces employés et officiers, et non au maire personnellement. Sinon, ils courront le risque de ne pas être entendus.

Le conseiller Millette propose la reconsidération de l'adoption du règlement No 142 au sujet de la lumière électrique. On veut par là arriver à corriger quelques mots dans la phraséologie de la clause 4 du règlement. Le Conseil s'ajourne.

" PAS DE CHAMBRE "

La plupart des huissiers du Palais de Justice ont ri autant que nous de l'aventure réellement cocasse arrivée samedi matin au juge Lavergne qui s'avisa d'aller se choisir une chambre, à l'appartement des juges de notre Palais, sans avoir encore reçu sa commission. Mais quelques-uns s'en sont trouvés piqués dans leur amour-propre administratif.

Pour être intimes avec les fleurs de la rhétorique du Barreau, les huissiers ne devraient pas se montrer si étrangers aux parfums de la fine poésie journalistique.

Ainsi ils auraient dû communément comprendre: "l'huissier faisait le quart, les cent pas, à son poste, dans le corridor des juges" en lisant sur un autre ton, plus langoureusement:

"Seul, l'huissier-audiencier traditionnel est à son poste, les yeux perdus dans un rêve indécis de procès fabuleux, et l'esprit ablimé dans la critique des dernières sentences."

Nous devons cette juste explication aux huissiers qui ont pensé que notre article d'hier les accusait de dormir plus que de raison, ou de tenir un langage impropre à leurs fonctions. A l'honneur des huissiers, nous répétons que loin de s'être conduit d'irrévérencieuse façon, l'huissier qui a représenté à l'honorable juge Lavergne qu'il ne pouvait avoir la clef de la chambre que sur présentation d'un papier officiel — cash on delivery — n'a fait que son devoir, et si imperturbablement que nous croyons aujourd'hui, plus encore qu'hier, que "les employés d'administration sont des hommes d'un autre âge égarés dans notre vingtième siècle aux mœurs si relâchées."

Enfin, pour le soulagement de l'huissier en chef du corridor des juges, nous ajouterons que M. Coutlée, et aussi M. Turenne, n'ont aucune parenté avec les paroles du dialogue que nous avons rapporté hier.

LORD KINNAIRD

Il déclare que les Anglais ont été trop humains au Transvaal

Lord Kinnaird, de Rossie Priory, Perth, riche banquier de Londres, était en ville hier en route pour Boston où il assistera à une grande convention de la Young Men Christian Association. Discutant la situation politique actuelle de l'Angleterre au cours d'une entrevue avec un journaliste, le noble lord a affirmé que le parti libéral-unionniste d'aujourd'hui est le seul qui s'appuie sur des principes.

Parlant du syndicat de l'acier de J. Pierpont Morgan, lord Kinnaird ne se montre nullement effrayé de cette gigantesque combinaison. "Nous avons eu une année très prospère, a-t-il dit, et il n'y a aucun signe que nos industries déclinent. Cependant, à l'avenir, nous devrons pousser vigoureusement nos industries, afin d'être mieux en mesure de soutenir la concurrence américaine qui est considérable."

Parlant de la guerre du Sud-Africain, lord Kinnaird est d'avis que les Anglais se sont montrés trop humains ; c'est ce qui a permis aux Boers de tenir aussi longtemps. La guerre a eu pour résultat de rendre très rares les serviteurs et les journaliers par tout le Royaume-Uni. Deux de ses serviteurs l'ont quitté pour s'enrôler dans la Yoemanry, où ils ont de meilleurs gages qu'à son emploi. Vu la rareté des serviteurs actuellement, les salaires sont très élevés.

DES COLONS

MM. Harwood et de Bellefeuille vont établir une vaste ferme dans le Nord-Ouest

M. John W. Harwood, autrefois de cette ville où il était à l'emploi de la maison Thibaudeau est parti il y a environ un mois, pour les Territoires du Nord-Ouest, en compagnie de M. du Quesnois de Bellefeuille, fils du regretté lieutenant-colonel Chs de Bellefeuille. M. Harwood a fait l'acquisition d'une grande étendue de terrain sur la rivière "Old Man", près de Pincher Creek, et il a l'intention d'y établir une ferme.

HYMENEE

A l'église de l'Immaculée Conception, hier matin, M. J. L. Monty, fils de M. Louis Monty, de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Alice Huet, fille de M. Eusèbe Huet, marchand de notre ville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. P. Caisse, S.J. Après la cérémonie un déjeuner fut servi chez le père de la mariée et les époux partirent ensuite pour St-Hyacinthe, où ils demeureront à l'avenir. Les cadeaux furent riches et nombreux. Nos meilleurs souhaits.

LA FETE NATIONALE

Hier soir a eu lieu au Monument National une réunion du comité général de l'Association Saint-Jean-Baptiste, chargé d'organiser la fête nationale du 24 juin. Les officiers des différentes sections de la société étaient tous présents.

Le comité des fêtes champêtres a soumis un rapport recommandant qu'un concert ait lieu au Parc Logan, le soir du 23 juin. Un grand feu de la Saint-Jean sera allumé, et des discours seront prononcés. Ce sera le prélude de la grande célébration du lendemain.

Le rapport recommande aussi que la maison S. Robitaille & Cie soit chargée de la direction des feux d'artifices.

La Compagnie des Tramways offre de fournir les lampes et d'éclairer gratuitement le Parc Logan, le soir de la célébration.

Le président, M. J. X. Perreault, rapporte que la Société Saint-Jean-Baptiste de Burlington (Vt.) organise pour le 24 juin une excursion à laquelle plus de 500 de nos compatriotes prendront part. Un détachement de 50 hommes de la Garde Champlain de la même ville, accompagnée d'un brillant état-major, d'un corps de clairons et de tambours, fera aussi partie de cette excursion. A Biddeford, (Me), s'organise une autre excursion à laquelle prendront part plus de 700 personnes avec un puissant corps de musique. Six cents personnes viendront de St-Hyacinthe avec tambours et fanfares.

Les Dames Patronesses de l'Association Saint-Jean-Baptiste se réuniront jeudi pour organiser la soirée de gala du 24.

Tout fait prévoir que la célébration de notre fête nationale, cette année, sera la plus brillante qui ait encore eu lieu.

A SAINT-LOUIS

La section Saint-Louis-de-France, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, a eu hier soir, une réunion sous la présidence de M. J. D. Couture.

Un grand nombre de membres étaient présents et on a réglé les derniers détails de l'organisation de la procession du 24 juin.

Il a décidé que toutes les associations de bienfaisance et autres seront invitées à figurer dans le défilé avec leurs bannières et corps de musique. Les enfants des écoles seront aussi organisés en corps de parade, chacun portant un drapeau aux couleurs nationales.

Toutes les mesures sont prises pour que la section Saint-Louis-de-France figure avec éclat dans la célébration générale,

L'AFFAIRE LAUZON

Les commissaires des incendies ont instruit hier soir une enquête dans l'affaire de l'épicier Lauzon, accusé d'incendie. Quatre témoins ont été entendus. Tous les témoignages entendus jusqu'à présent tendent à démontrer que le crime a été prémédité.

Aujourd'hui, le prévenu sera envoyé à la Cour Criminelle.

TOUCHANTE DEMONSTRATION

Vendredi matin, au couvent du Mont Sainte-Marie, aura lieu une touchante démonstration : celle du baptême de Mlle Lizzie Piffer, de New-York, une protestante récemment convertie au catholicisme.

Samedi matin, Mlle Piffer fera sa première communion à la chapelle du couvent.

CHARTRAND-JETTE

Hier matin, en l'église St-Jean-Baptiste, a été célébré le mariage de M. Arthur Chartrand, opérateur au "Journal" et de Melle Rose de Lima Jetté.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Casey.

La cérémonie a été dignement couronnée hier soir, à la salle St-Edouard, par un grand bal auquel prirent part une centaine d'invités. Au son d'un excellent orchestre, on dansa jusqu'à une heure avancée de la nuit.

M. Chartrand, samedi, a été le héros d'une joyeuse démonstration organisée par ses confrères du "Journal" qui lui ont présenté un joli cadeau comme preuve de l'estime qu'ils lui témoignaient.

UN FOU

Le lieutenant de police Naëglé a eu toutes les misères du monde à incarcérer un fou qui s'imagine qu'il est poursuivi par la police. Examen ce matin.

A SAINT-JEAN-BERCHMANS

Lundi, le 17 juin prochain, les élèves de l'Académie St-Jean-Berchmans donneront une séance dramatique et musicale, à la salle St-Jean Berchmans, angle des rues Marie-Anne et Chambord.

On y jouera le drame en trois actes intutlé "Martyre des SS. Donatien et Rogatien."

Pendant les entr'actes, la fanfare de l'Immaculée Conception jouera les plus beaux morceaux de son répertoire et il y aura aussi des exercises gymnastiques exécutés par les élèves, ainsi que du chant en chœur.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 10.—8 P.M.

Les indications font encore prévoir un temps beaucoup plus chaud dans Ontario d'ici à mercredi où, le plus tard, jeudi. Il a fait beau aujourd'hui dans presque toutes les parties du dominion, avec une tendance à une plus haute température.

Températures minima et maxima:—

Victoria, 48-64; Kamloops, 44-70; Prince-Albert, 42-58; Qu'Appelle, 42-64; Winnipeg, 40-78; Port Arthur, 36-58; Parry Sound, 42-70; Toronto, 40-72; Ottawa, 44-76; Montréal, 50-72; Québec, 46-78; Halifax, 46-62.

Probabilités:—

Vallée d'Ottawa et région de Montréal:—Beau et chaud jusqu'au soir; ensuite, averses dans la partie ouest.

Région de Québec et Golfe.—

Vents d'ouest modérés à frais; beau et chaud.

AUJOURD'HUI

Proctor—"Dr Bill", "Sunset", et Vaudeville, soirée et matinée.

Académie de Musique—Cissie Loftus.

Gaîté Française—"La Perichole"—opéra comique.

Théâtre Delville—"Thérèse" ou "l'Orpheline de Genève".

Théâtre Français—"Madame Sans Gêne".

Théâtre Royal—"The Prisoner of Zenda".

Parc Sohmer— Vaudeville.

Parc Riverside—Musique et Vaudeville.

Exposition—(clôture) des travaux scolaires des élèves de l'Institution des Sourds-Muets (St-Louis du Mile-End).

Politique—Démonstration Laurier à L'Assomption.

Banquet—de l'Association Pharmaceutique, au Windsor.

Convention—des Forestiers Catholiques à Fraserville.

Assemblée—des citoyens de Saint-Henri à l'Hôtel-de-Ville.

SPORT:—Courses au Parc Lépine.

BANC DU ROI

Le procès Graham-Cook est fixé à jeudi

La cause de la couronne vs Jones et Dignan, s'est instruite hier. Les deux prévenus ont été acquittés après une demi-heure de délibérations.

Le procès de J. P. Cook vs Hugh Graham du "Star" a été fixé à jeudi.

UN FETUS

Quelques enfants qui s'amusaient dans une cour en arrière du No 96, rue Versailles, ont ramassé hier soir parmi des débris et des haillons un fétus humain. Trouvant cette petite bête curieuse, ils s'en firent un jouet pendant quelques minutes, mais ne pouvant lui trouver un nom, ils allèrent demander des informations à leurs parents. Ceux-ci annoncèrent la découverte aux hommes de police. Le constable Turner fut envoyé sur les lieux et transporta le fétus à la morgue. Il y aura probablement enquête.

L'AFFAIRE STEEN

Un bref d'injonction sera émis aujourd'hui contre l'archevêque anglican Bond à la demande de MM. Lafleur et Macdougall, avocats du professeur Steen.

La requête demandant l'émission de ce bref forme un document très volumineux de 32 pages écrites à la machine. Elle cite la correspondance échangée entre le professeur Steen et son supérieur hiérarchique, relate les faits du différend désormais célèbre, et conclut au rétablissement de M. Steen dans ses fonctions de ministre du diocèse de Montréal.

La cause sera plaidée au prochain terme de la Cour Supérieure.

EN DESCENDANT DE TRAMWAY

Mademoiselle Eva Wisseau, 22 rue Bishop, est tombée en bas d'un tramway de la rue Windsor, hier soir. Elle voulut descendre pendant que le tramway était encore en mouvement et tomba en plein visage.

Elle fut relevée sans connaissance et transportée à l'hôpital Général. Elle en sera quitte pour quelques dents brisées.

DANS NOS BANQUES

—M. C. L. Benedict qui était depuis trois ans comptable à la banque de Montréal, succursale de Brockville, vient d'être promu au poste de gérant de la succursale de la rue des Seigneurs.

Il est remplacé à Brockville, par M. H.-R- Boulton, de la succursale de Moncton, N.-B.,

—M. Arthur Guilmet, le jeune employé de la Banque Molson à Victoriaville, sur qui de hardis voleurs ont fait feu à plusieurs reprises, il y a deux ans, vient d'être appelé d'Ottawa où il était depuis un an et demi, à Montréal, où il est actuellemeot comptable à la nouvelle succursale de la Banque Molson, Place Jacques-Cartier.

Phoot-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres illustrés, Journaux, etc.

Specialités: Demi-Ton Half-Tone)(

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus courtdélai possible. 50-n-mj s

LIVRES! LIVRES!

Pour distribution de prix aux enfants d'écoles.

VARIETE CONSIDERABLE

Demandez notre CATALOGUE

Napoléon Ciroux

1641 RUE NOTRE-DAME, - MONTRÉAL

Bonnes situations pour les solliciteurs

La Provident Savings Life Assurance Society of New-York (Etablie depuis 1875) est prête à faire d'excellents contrats avec des agents actifs.

J. HENRY MILLER,
Gérant pour Québec et l'est d'Ontario
144-j.n.o. 103 Temple Building, Montréal

L'EPOUSE DISPARUE ET RETROUVEE

Par son mari qui se déguise en joueur d'orgue et la cherche pendant six mois

Est-il permis d'aimer jusqu'au point d'occire ?

Le psychologue qui a dit que la persévérance acharnée appartenait exclusivement aux savants de la race germanique, n'a certainement pas pensé aux amoureux et aux maris jaloux. De ces derniers, il s'en trouve dans toutes les nationalités. C'est ainsi que l'Italien Bias Doria nous fournit un exemple de l'amour conjugal la plus tenace qu'il soit possible d'imaginer.

Il est marié depuis plusieurs années à Alexina Glande et il semble ne pas avoir encore oublié les jours heureux de la lune de miel. Cependant, reste à savoir s'il savait bien comment s'y prendre pour prouver à sa tendre moitié toute l'intensité de son amour vésuvien. Mme Doria a jadis prétendu que son mari voulait la tuer, ce qui prouve qu'il y avait manque d'entente d'un côté ou de l'autre. Doria aimait peut-être jusqu'au point d'occire, tandis que son épouse aurait préféré un amour beaucoup plus calme.

Quoi qu'il en soit, il y a un an environ, les époux Doria arrivaient de Valleyfield et s'établissaient à Montréal.

Six mois s'étaient à peine écoulés depuis ce changement de pénates que Mme Bias Doria disparaissait du domicile conjugal sans laisser d'adresse. L'époux infortuné alla porter plainte aux détectives et supplia ceux-ci de lui retrouver bien vite la chère disparue. Toutes les recherches furent vaines. Au bout de quelques jours, l'Italien voyant que rien n'aboutissait, résolut de se mettre lui-même à la recherche de sa femme. Il abandonna son ouvrage, s'acheta un orgue de barbarie et se mit à moudre des fragments de "Il trovatore" et de "Lucie" par tous les quartiers de la ville. Il espérait sans doute que les supplications du "Miserere" finirait par attirer à quelque fenêtre l'introuvable fugitive. Pendant cinq mois et plus, il parcourut la métropole de Saint-Henri à Hochelaga, quand ces jours derniers.—ô, joie ineffable !— il aperçut l'objet de ses recherches sur le trottoir de l'une des rues de St-Henri. Il eut vite fait d'aller quérir un constable et de pénétrer chez son épouse qui habite actuellement avec son frère. Ce dernier, le Valentin de cet opéra nouveau genre, reçut plus que froidement les visiteurs qu'il flanqua à la porte sans argumenter. Le constable et l'Italien durent rebrousser chemin parce qu'ils n'avaient pas de mandat d'amener. Mme Bias Doria est allée consulter un avocat qui lui conseille de demander la séparation de corps. L'affaire se déroule

IL VOULAIT IMITER DIONNE

Un jeune Aubry fait un plongeon du haut du pont Victoria, mais il reste au fond du fleuve

POUR UNE GAGEURE

L'acrobate Dionne, qui fait partie du cirque de Louis Cyr s'illustrait il y a trois semaines en piquant une tête du haut de l'arche la plus élevée du pont Victoria. La presse montréalaise rendit le compte fidèle de cet exploit que le "Journal" avait le premier mentionner.

Dionne est un excellent sauteur, un athlète, un saltimbanque, un roué dans l'art de se trouver dans des positions périlleuses et d'en sortir. Cet exploit a suscité dans l'esprit de plusieurs jeunes gens des ambitions mal placées.

Ainsi, hier après-midi, six jeunes gens dont l'un se nomme Aubry, domicilié rue St-Dominique, se rencontrèrent par hasard, et se mirent deviser de l'exploit de Dionne. Les uns prétendaient que Dionne n'avait jamais accompli le tour de force qu'on lui attribuait ; Aubry déclara que, moyennant considération, il se faisait fort de démontrer que Dionne n'était pas tout ce que les journaux l'avaient représenté.

La police du poste No 9 dit qu'il y eut gageure et que Aubry, accompagné de ses amis, se rendit hier après-midi au pont Victoria.

Après s'être dépouillé de ses vêtements, Aubry fit l'ascension de l'arche centrale du pont et le jeune homme s'adressant à ses amis, dit : "Vous allez voir comment un homme peut être brave et tenir sa parole".

Aubry fit le signe de la Croix et élevant ses deux mains dans l'air comme pour se tracer un sillon dans l'onde, fit le plongeon.

Les amis s'élancèrent le long du garde-fou pour assister à la réapparition du plongeur mais Aubry ne reparut pas.

Les regards se plongèrent dans le fleuve tout autour du pont. Les minutes s'écoulèrent. Vaine attente ! Aubry resta au fond de l'eau.

La police fut informée. Aujourd'hui, peut-être, le fleuve jettera sur le rivage le cadavre du jeune et téméraire Aubry.

A LA GRACE DE SON DIEU !

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée hier soir pour ramasser un individu en état d'ivresse qui avait dégringolé en bas d'un escalier.

Le médecin ambulancier, s'aperçut que l'homme ne s'était pas fait mal et laissa à la Providence le soin d'achever la guérison.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St Jacques.